

REVUE DE PRESSE

21 février 2020

JOURNAUX **PRESSE** **Radio** information
télé
MÉDIAS *Médias*
sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,
la FCSQ détient une licence autorisant une
redistribution électronique restreinte de ce document.



La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec

PRODUIT PAR

influence

III GESTION SCOLAIRE

Les commissions scolaires anglophones contesteront la réforme

LIA LÉVESQUE
LA PRESSE CANADIENNE

L'Association des commissions scolaires anglophones a fait savoir jeudi qu'elle allait bel et bien contester devant le tribunal la loi 40, même si les élections scolaires ne sont pas abolies pour les commissions scolaires anglophones, comme c'est le cas pour les francophones.

Le conseil d'administration de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec vient d'accorder un mandat en ce sens.

La réforme des commissions scolaires présentée par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Jean-François Roberge, transforme essentiellement les commissions scolaires en centres de services. Il n'y aura plus d'élections scolaires pour les commissions scolaires francophones, mais elles sont maintenues pour les anglophones. La loi prévoit aussi plusieurs autres dispositions, concernant par exemple la révision des notes des élèves et des pouvoirs plus importants accordés aux comités de parents.

Même si les élections scolaires ne

sont pas abolies pour les commissions scolaires anglophones, ces dernières estiment qu'elles perdent leur latitude à gérer leurs établissements. Elles plaident donc pour le « droit de la communauté d'expression anglaise de gérer et de contrôler ses établissements d'enseignement de la langue minoritaire ».

Elles invoquent l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, qui protège notamment le droit à l'instruction dans la langue de la minorité.

Dans un communiqué diffusé jeudi, l'association soutient avoir « tout fait pour s'asseoir et discuter avec le ministre de l'Éducation », en vain. « Les communautés minoritaires d'expression française hors Québec se sont jointes à nous pour dénoncer le mépris total des droits de la minorité dans le projet de loi 40. Malheureusement, c'est tombé dans l'oreille d'un sourd », écrit-elle.

Jointe par téléphone, l'association n'a pas voulu faire de commentaires au-delà de son communiqué.

Les 340 écoles primaires, secondaires ou centres de formation professionnelle publics qui sont représentés par cette association reçoivent quelque 100 000 élèves.



ACTUALITÉS

**LES COMMISSIONS SCOLAIRES
ANGLOPHONES S'ADRESSENT AUX
TRIBUNAUX**

Les commissions scolaires anglophones ont confirmé jeudi qu'elles contesteraient la constitutionnalité de la loi transformant les commissions scolaires en centres de services. La loi, adoptée sous bâillon par le gouvernement de la Coalition avenir Québec lors de la reprise des travaux parlementaire plus tôt ce mois-ci, met aussi fin dans le réseau francophone aux élections scolaires. Selon l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec, la loi bafoue le droit constitutionnel de la communauté anglophone de contrôler ses institutions en éducation.

— Hugo Pilon-Larose, La Presse

L'abolition des commissions scolaires sera contestée

La communauté anglophone ira devant les tribunaux

L'Association des commissions scolaires anglophones du Québec, conjointement avec plusieurs groupes de langue anglaise, contestera l'abolition des commissions scolaires devant les tribunaux.

PATRICK BELLEROSE
Bureau parlementaire

Connue sous son acronyme anglais QESBA, l'association estime que le projet de loi 40, adopté sous bâillon, fait « complètement abstraction du droit de la communauté d'expression anglaise de gérer et de contrôler ses établissements d'enseignement de la langue minoritaire ».

La contestation sera menée conjointement avec le groupe APPELE-Québec, qui regroupe 16 organismes représentant des citoyens de langue anglaise. APPELE-Québec est dirigé par l'ex-député libéral Geoffrey Kelley.

Adopté il y a deux semaines, le projet de loi 40 du ministre Jean-François Roberge a aboli les postes de commissaire scolaire. Québec a permis aux anglophones de conserver une forme d'élections scolaires, contrairement aux communautés francophones.

Malgré cela, la QESBA estime que le projet de loi 40 est « inconstitutionnel » parce qu'il contrevient à l'article 23 de la Charte des droits et libertés, qui protège le droit

des minorités de recevoir une instruction dans leur langue maternelle.

QUÉBEC DÉPLORE

Le cabinet du ministre de l'Éducation n'a pas tardé à faire connaître sa désapprobation. « Nous déplorons la décision de l'Association des commissions scolaires anglophones. La loi 40 respecte pleinement les droits de la communauté anglophone et nous sommes [convaincus] qu'elle passera l'épreuve des tribunaux », a écrit l'attaché de presse de Jean-François Roberge.

« Nous avons d'ailleurs fait un compromis dans la loi afin de répondre aux demandes de la communauté anglophone, qui pourra continuer d'élire les administrateurs parents et ceux issus de la communauté [au] conseil d'administration de [ses] centres de services », a-t-il poursuivi.

UN FONDS CONTROVERSÉ

La QESBA a récemment confirmé avoir une promesse de financement du Programme de contestation judiciaire. Ces fonds fédéraux visent à financer des causes qui impliquent la protection des langues officielles et des droits de la personne.

« Les commissions scolaires de langue anglaise sont les dernières institutions formelles, dans la société québécoise, qui sont exclusivement anglophones. Nous voulons préserver cela », plaide alors le vice-président de la QESBA, Noel Burke.



ACTUALITÉ

PROJET DE LOI 40

Un amendement difficile à accepter

Adopté sous le bâillon par l'Assemblée nationale le 7 février, le projet de loi 40 relatif à la gouvernance scolaire a fait réagir les municipalités, qui peuvent maintenant se voir obligées de céder sans compensation un terrain situé sur leur territoire, qu'elles en soient propriétaires ou non, un amendement de dernière minute présenté par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Jean-François Roberge.



Gilles Fontaine

prasse@la.revue.qc.ca

Cet amendement prévoit entre autres qu'une municipalité aura deux ans pour céder le terrain après l'approbation, par le ministre, de la planification des besoins d'espace d'un centre de services scolaires (qui remplacera les commissions scolaires).

Il est aussi indiqué qu'à l'échéance de ce délai, le centre de services pourrait acquérir un terrain correspondant à la planification des besoins d'espace, et ce, aux frais de la municipalité. Enfin, certaines dispositions de l'amendement prévoient la procédure à suivre par la municipalité en cas d'expropriation.



En mai 2019, la Ville de Terrebonne a cédé gracieusement à la Commission scolaire des Affluents, après entente, un terrain d'une valeur de 1,6M\$ pour la construction de l'école primaire des Explorateurs, à la croisée de la rue Plaisance et du boulevard des Plateaux. (Photo : archives La Revue)

Autonomie municipale atteinte

« En agissant de la sorte et surtout, en n'ayant pas consulté les municipalités pour envisager des solutions consensuelles, le ministre s'immisce dans la gouvernance des villes », affirme le maire de Terrebonne, Marc-André Plante.

« Dans l'éventualité où une ville et un centre de services scolaires ne s'entendraient pas sur la cession d'un terrain quelconque, pour des raisons de coûts ou d'aménagement du territoire, les décisions seront prises par des non-élus dans les bureaux du ministère », soutient-il, en rappelant que ces

personnes ne sont jamais redevables aux citoyens. Or, selon M. Plante, l'impact financier sera relégué aux contribuables fonciers. « Notre autonomie municipale et notre capacité de prendre nos propres décisions et de nous endetter en étant redevables à nos concitoyens sont remises en cause par ce projet de loi. Par cette décision, le gouvernement du Québec nous fait porter l'odieux d'une nouvelle augmentation des taxes foncières pour les citoyens qui nous confient la gestion des deniers publics », déplore le maire de Terrebonne.



Mauvaise initiative

Même son de cloche du côté du maire de Mascouche, Guillaume Tremblay.

« C'est une mauvaise initiative et ça pénalise les municipalités qui entretiennent de bons rapports avec les commissions scolaires. Lorsque j'entends le ministre de l'Éducation et la ministre des Affaires municipales dire que l'amendement était nécessaire parce que certaines villes ne collaborent pas toujours correctement avec les

instances scolaires, je suis porté à leur dire d'aller discuter avec ces villes et non de pénaliser toutes les autres », a mentionné M. Tremblay.

Des discussions sont entamées à l'Union des municipalités du Québec pour faire reculer le gouvernement. « J'ose espérer que le gouvernement Legault va comprendre et va reculer pour consulter les municipalités. Nous sommes des gouvernements de proximité, alors il serait tout à fait normal de nous consulter », conclut-il.

Réforme de la gouvernance scolaire

L'autonomie de Charlevoix inquiète

Avec la nouvelle réforme de la gouvernance scolaire du gouvernement de François Legault, aucune garantie n'est obtenue que Charlevoix aura son propre « centre de services » pour remplacer sa commission scolaire.

Karine Dufour-Cauchon
kdufourcauchon@lecharlevoisien.ca

La loi 40 récemment adoptée sous bâillon à l'Assemblée nationale laisse plusieurs acteurs « dans l'inconnu » sur l'avenir de la gouvernance scolaire au Québec. Dans Charlevoix, la menace de perte d'autonomie plane, alors que rien ne garantit le maintien de l'intégrité du territoire qui était jusqu'à tout récemment sous la gouverne du conseil des commissaires.

Ce n'est pas sans inquiéter le préfet de la MRC de Charlevoix-Est et maire

de Saint-Siméon, Sylvain Tremblay, qui à une époque, avait déjà eu à défendre les intérêts de sa région contre une fusion avec la Commission scolaire des Premières Seigneuries (Beauport-Côte-de-Beaupré).

« On a décrit en long et en large la problématique d'une éventuelle fusion en commission parlementaire, il y a trois ans. On sent que c'est dans la « phase deux » de l'abolition, se retrouver regroupé avec la Capitale-Nationale », entame le préfet.

Il redoute cette éventualité, qui rendrait difficile la communication avec les parents et l'organisation, selon lui.

« C'est une folie encore une fois. Ça soulève un problème: si un parent a un problème avec le centre de services, il

sera référé à qui? La direction d'école, et ensuite la Capitale-Nationale? Quand il y aura une tempête de neige ici, et que ça ne passera plus dans la côte des Mange-Lard, pensez-vous qu'il y a quelqu'un dans la tour d'ivoire à Québec qui va connaître nos conditions ici dans Charlevoix? Pensent-ils que ça va marcher? », dit-il.

Le maire et préfet craint que ce manque de proximité avec les décideurs ne mette un poids de plus dans la cour du municipal. « Comme avec la fusion des services de santé », les citoyens qui ne se sentiront pas entendus partageront leurs doléances auprès de leurs élus locaux. « Ça va finir que ça va être le municipal qui va recevoir les parents qui vont se plaindre qu'ils n'ont pas d'écoute », déplore-t-il.

« Ça m'étonnerait que de tels changements se fassent tout de suite. Le gouvernement a une grosse pilule à faire avaler avec cette nouvelle loi. De plus, les élèves doivent rentrer à l'école en septembre, ça non plus, ce n'est pas arrangé encore. Ils doivent commencer par là. Même si ça n'arrivera pas tout de suite, c'est sûr que c'est à prévoir. C'est dangereux. On nous a toutefois promis que l'on maintiendrait l'autonomie de Charlevoix. J'ai bien hâte de voir cela », conclut l'élu municipal.



Projet de loi 40 : « C'est un peu frustrant », dit Bruno Paradis

ABOLITION DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Le préfet de la MRC de La Mitis, Bruno Paradis, dénonce les mesures prévues dans le projet de loi 40 portant sur l'organisation et la gouvernance scolaire, adopté sous le bâillon récemment à l'Assemblée nationale.

Dans la foulée de l'abolition des commissions scolaires, le projet de loi 40 prévoit que les municipalités devront répondre aux directives des centres de services scolaires, qui pourront leur exiger la cession sans compensation de terrains identifiés pour la construction des établissements scolaires. Cette mesure est vivement critiquée par l'ensemble des municipalités du Québec, notamment celles de la région.

« C'est un peu frustrant. C'est comme s'il y avait un non-respect de l'entité municipale. Que des écoles puissent avoir un pouvoir d'expropriation, mais avec une compensation de la valeur marchande, je n'ai aucun problème avec cela. Je comprends que les écoles doivent être dans des secteurs spécifiques. Je respecte la décision du gouvernement, mais de là à ce que ce soit gratuit... C'est un peu un déni de ce qu'on est comme instance démocratique », estime Bruno Paradis.

RIMOUSKI-NEIGETTE

Le son de cloche est le même chez le préfet de la MRC de Rimouski-Neigette, Francis Saint-Pierre. « Là où nous avons une problématique, c'est sur l'autonomie municipale. On nous avait reconnu comme des gouvernements de proximité et là on nous dit: vous êtes une créature du gouvernement et c'est nous

qui allons vous dicter votre façon de faire les choses. [...] Dans des milieux très urbanisés, souvent la valeur du terrain dépasse celle du bâtiment. Ce qui pourrait entraîner des dépenses énormes à une municipalité qui devra acquérir un terrain. Quand le gouvernement du Québec dit que c'est comme ça que ça se passe, on n'a pas le pouvoir de faire autrement, indique M. Saint-Pierre. Cette situation risque de pénaliser les contribuables qui se verront refile la facture, car les municipalités tirent leurs revenus à partir de la taxe foncière. »

(Avec la collaboration de Charles Lepage)



Loi 40 : « On se sent tassé cavalièrement »

SCOLAIRE. Surprise chez les commissaires scolaires locaux devant l'adoption sous bâillon, dans la nuit de vendredi à samedi, du projet de loi 40, sur la gouvernance scolaire. La loi, on le sait, transforme les commissions scolaires du Québec en nouveaux centres de services. Les commissaires d'école des 60 commissions scolaires francophones ont perdu leur emploi sur-le-champ, après le vote de 60 voix contre 35.

L'ex-commissaire Luc Gaudreault, de la Commission scolaire de l'Énergie (CSÉ), s'explique mal l'urgence d'avoir eu à mettre fin aussi rapidement aux commissions scolaires. « On se sent tassé cavalièrement. Je me sens comme quelqu'un qui a fait quelque chose de mal et vite, vite! On s'en débarrasse », a-t-il illustré, déplorant du même coup des commentaires négatifs vus sur les réseaux sociaux face aux commissaires. Le manque de visibilité des commissaires scolaires pouvait nourrir une image plus négative de leur travail.

« On n'a même pas pu faire une dernière réunion, se donner la main, se dire que ça a été le fun de travailler ensemble », lance celui qui a été commissaire d'école pendant 11 ans.

Un point de vue que partage son confrère Mario Lebel, commissaire depuis novembre 2007 pour une partie du secteur de La Tuque, de même que Lac-Édouard, La Bostonnais et Parent.

« La façon de faire m'a surpris. Qu'est-ce qui pressait? De dire : là c'est fini, ça fait sauvage. C'est plus ce côté-là qui m'a fait sentir ne pas être respecté pour tout le temps qu'on a donné. On n'était pas inutile », soutient M. Lebel.

La structure qui a été mise en place l'inquiète. « Mais on n'a pas vu ce que ça donne. On va leur laisser le bénéfice du doute, mais j'ai des doutes », poursuit-il.

Il n'a pas caché ses appréhensions pour des écoles de secteurs isolés comme Parent ou Lac-Édouard. « C'est ce qui m'inquiète. Je n'ai pas eu beaucoup de réponses à ce sujet dans ce qui

a été déposé. Ça ne me dérange pas de brasser la structure, mais ils centralisent tellement les territoires, ils s'en donnent tellement, ils en enlèvent tellement, que c'est ce bout-là qui me fait peur », pousse l'ancien commissaire.

En raison de ses milieux ruraux, la Commission scolaire de l'Énergie avait une bonne écoute pour les besoins des écoles de petites localités : « On était conscientisé à l'importance de prendre soin de nos petits milieux ».

Les questions de configuration du transport scolaire à chaque début d'année, les changements de classes pour des élèves, figurent parmi ce qu'avaient à traiter les commissaires, souvent dans l'ombre. « Il y a beaucoup des situations que les gens ne voient pas nécessairement, du cas par cas. Les gens nous appelaient parce qu'on était leurs élus, c'est nous qui les représentons », fait valoir Mario Lebel.

Il maintient que le fait de tenir les élections scolaires en même temps que le scrutin municipal aurait pu faire gonfler le taux de participation, mais cela a été refusé par les municipalités.

Ce sont ces mêmes municipalités qui, a fait remarquer M. Lebel, se retrouvent aujourd'hui face à l'éventualité que les nouveaux centres de services scolaires puissent leur exiger la cession d'immeubles, gratuitement dans leurs localités : « Si elles avaient accepté qu'on fasse des élections en même temps, on ne serait peut-être pas rendu là ».

De toutes ces années à représenter la population au conseil des commissaires de l'ex-CSÉ, Luc Gaudreault retient qu'il a toujours apprécié aider les gens et les élèves.

« C'est un paquet de petits projets », résume-t-il. Son objectif était de trouver une solution aux problématiques qui lui étaient signalées. « Des fois, on revenait bredouille. Mais d'autres fois, on réussissait à faire passer notre point », souligne celui qui a particulièrement apprécié le travail d'équipe qui s'accomplissait à la table des commissaires.

« Ça me fait quelque chose », a-t-il conclu.

SURSIS POUR LA CQSB

L'abolition des neuf commissions scolaires anglophones ne se fera pas tout de suite. Il s'agit d'une exception qui a été appliquée dans leur cas.

C'est seulement en novembre, soit au moment où les élections scolaires auraient normalement dû avoir lieu, que l'abolition deviendra effective. La Commissaire de la commission scolaire Central Québec (CQSB) pour la région de La Tuque, Chantal Guay, a appris la nouvelle en fin de semaine, après avoir contacté les dirigeants de la CQSB. Les commissaires auront donc le temps de terminer leur mandat.

Cela, au moment où une association représentant des commissions scolaires anglophones jongle à la possibilité d'aller au front pour combattre le projet de loi 40.

Au début de son mandat, il y a 13 ans, Chantal Guay aura fait mentir la croyance voulant qu'à peu près personne ne s'intéresse aux élections scolaires. À l'époque, elle et son adversaire, Christine Hillier, avaient mené une campagne active sur le terrain, ce qui avait fait bondir à 52% le taux de vote aux élections scolaires dans ce quartier de la CQSB. M^{me} Guay a ensuite été réélue sans opposition dans ses autres mandats.

La commissaire a mené plusieurs projets auprès de la CQSB pour la région de La Tuque, au fil des ans. Le plus récent auquel elle aura contribué en tant qu'élue aura été la reconfiguration majeure effectuée à l'école La Tuque High School, dont les travaux ont dernièrement pris fin. **(M.S.)**



Abolition des postes de commissaires scolaires

La transition est en cours dans le secteur

LOUIS POTVIN

louis.potvin@trium.media

L'abolition des postes de commissaires scolaires et l'adoption de la Loi sur la gouvernance scolaire ne changent pas le quotidien des écoles de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets. Par contre, la direction travaille à la mise sur pied d'un comité de transition qui mènera à la création d'un conseil d'administration.

« C'est certain qu'il y a eu une certaine surprise de voir que les commissaires se retrouvaient sans pouvoir immédiatement. Pour les parents et élèves, ça ne change rien pour la prestation de service. Notre organisation assure les opérations régulières en maintenant le plus haut niveau de qualité afin d'assurer la réussite de nos élèves », informe le directeur général, Sylvain Ouellet.

Dès lundi dernier, le DG a rencontré le comité de parents pour les rassurer et expliquer le nouveau mode de fonctionne-

ment. Le nouveau centre de services scolaires sera composé de 5 districts au lieu des neuf circonscriptions actuelles. Un nouveau nom devra être trouvé.

« Nous avons soumis un découpage en considérant les secteurs, la population et conservant une équité. Un parent provenant de chaque district et dont un enfant fréquente l'école sera nommé au conseil d'administration. Ça évite ainsi la concentration par secteur. »

Transition

D'ici la création du conseil d'administration en juin 2020, un comité provisoire sera mis sur pied. Sylvain Ouellet a lancé l'invitation aux commissaires afin d'assurer une meilleure transition. Libre à eux d'accepter.

En cours de route, 5 personnes provenant du personnel seront nommées au conseil.

De plus, les parents auront à élire 5 représentants civils, issus des secteurs de la santé, économique, communautaire, sports et loisirs et un jeune de 18-30 ans

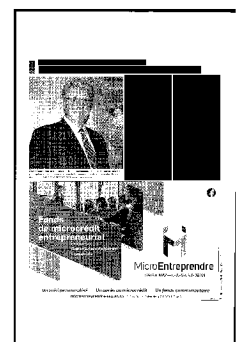
pour compléter le conseil.

Le président et le vice-président devront être un parent.

Rôle politique

Le conseil d'administration aura donc un rôle similaire à celui qu'avaient les commissaires. Ce sont eux qui veilleront à aborder des questions plus délicates avec les élus municipaux concernant le maintien des écoles dans les villages, les infrastructures partagées et la prestation de services.

Pour l'instant, il ne semble pas y avoir de regroupement en vue, bien que le ministre laisse la porte ouverte dans la Loi concernant de possibles optimisations.



Réforme de l'éducation

La Commission scolaire des Patriotes a déjà amorcé la transformation de son organisation

Avec l'adoption le 8 février dernier par le gouvernement du Québec du projet de loi n°40, soit la loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires, la Commission scolaire des Patriotes (CSP) a entamé la mise en place d'actions afin d'amorcer la transformation de l'organisation en centre de services scolaires.

Période de transition

Cette transformation des commissions scolaires prévoit une période de transition qui s'étendra jusqu'au 1^{er} juillet prochain et qui servira à la mise en place du futur centre de services scolaires. Ainsi, un conseil d'administration paritaire composé de parents, de membres du personnel et de représentants de la communauté sera institué au plus tard le 15 juin. Au cours de cette période de transition, la loi prévoit que le directeur général assume les fonctions du Conseil.

Même qualité de services

Les orientations et les priorités d'action de la CSP issues de son Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) Tous Patriotes pour la réussite!, ainsi que les projets éducatifs des établissements scolaires, sont toujours en vigueur et continueront

de guider tous les membres du personnel de la commission scolaire dans leur engagement à assurer la réussite éducative de tous les élèves et le maintien de la grande qualité des services de l'organisation, indique par voie de communiqué la direction de la CSP.

Ainsi, les activités scolaires et éducatives dans tous les établissements scolaires se poursuivent comme à l'habitude, de même que les préparatifs en vue de l'organisation de la prochaine année scolaire. «À travers cette période de transformation qui s'amorce, les 6 000 employés de la CSP continueront d'unir leur force et de tout mettre en œuvre afin que chacun des élèves puisse réussir et accomplir ses rêves», mentionne Luc Lapointe, directeur général de la CSP.

Les fonctions et les responsabilités des employés demeurent les mêmes

Bien que d'autres modifications organisationnelles et opérationnelles soient à venir, les tâches, fonctions et responsabilités de tous les employés de la CSP demeurent essentiellement les mêmes. Ainsi, leur participation à des comités et leur collaboration à des projets avec les différents partenaires de la communauté se poursuivent comme prévu.

Le futur centre de services scolaires continuera d'appuyer les établissements dans la réalisation de la mission édu-

cative, notamment avec la planification du transport scolaire, la négociation de diverses ententes, l'aménagement de locaux et le fonctionnement des bâtisses, la coordination des services de la paie, etc.

La CSP communiquera avec ses employés, les parents de ses élèves et ses nombreux partenaires tout au long des étapes à venir afin de les informer de l'évolution de la transformation de l'organisation.

M. Lapointe a tenu, au nom de l'ensemble des membres du personnel des écoles et des centres de la CSP, à remercier tous les commissaires scolaires qui se sont succédé au fil des ans «pour leur contribution et leur engagement exceptionnels envers la réussite éducative de tous les élèves de la CSP et qui ont su accomplir leur mandat avec autant de dévouement et d'enthousiasme.»

(Source : Commission scolaire des Patriotes)



VINCENT CARON SUR LA LOI 40 ET LE BÂILLON

GAÉTAN GENOIS
ggenois@jetmedias.com

SAINT-RAYMOND | « Depuis que la loi 40 est entrée en vigueur, la seule chose qui change est qu'il n'y a plus l'instance des commissaires », affirmait le député Vincent Caron, de passage dans nos bureaux vendredi dernier.

La Loi 40, adoptée le samedi précédent, modifie principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires.

L'abolition des commissions scolaires et leur remplacement par des centres de service permettra des économies de 45 M\$ sur quatre ans.

« C'est de l'argent qu'on va remettre pour aller chercher des ressources spécialisées au bénéfice de nos élèves, explique le député caquiste de Portneuf. Les 45 M\$, c'est ce que ça coûtait pour les élections scolaires, ça coûtait une petite fortune et le taux de participation était peu élevé (moins de 5 %) ».

Depuis lundi, soutient le député, personne n'est passé à son bureau pour se prononcer en défaveur de

la nouvelle loi. De passage dans des écoles, les professeurs lui ont dit « voir ça d'un bon oeil ».

« C'est pour ça que je vois une déconnexion quand j'entends les syndicats versus ce que j'entends sur le terrain. On n'entend pas la même chose », exprime Vincent Caron.

Le Centre de services aura un conseil d'administration composé de 15 personnes, soit cinq parents, cinq membres de la communauté et cinq membres au personnel scolaire.

Le rôle du Centre de services sera essentiellement administratif. La directrice générale actuelle reste en poste.

« Hormis le fait qu'avant elle devait se référer aux décisions politiques qui étaient prises par les commissaires et le président, maintenant elle gouvernera selon son expertise et son savoir. Les gens qui sont en place à la Commission scolaire, la structure financière, etc., tout ça reste là », affirme M. Caron.

Plusieurs éléments ont amené le gouvernement à imposer le bâillon, soutient le député. « Ce sont les oppositions qui nous ont poussé vers le

bâillon, clame M. Caron. Ils filibustent tout simplement. L'étude article par article avançait timidement ».

L'abolition des commissions scolaires faisait partie des engagements du gouvernement Legault. « À date on a toujours respecté nos engagements, il fallait aller de l'avant », ajoute M. Caron.

Un autre élément évoqué par le député est le fait que l'échéancier des prochaines élections scolaires s'en venait, et il fallait assurer la transition pour la rentrée scolaire. « Le délai ne nous laissait pas le choix » dit-il.

Mais le député assure être absolument convaincu du rôle des oppositions dans le cheminement d'un projet de loi, pour apporter des propositions qui vont venir bonifier le projet de loi, « mais là on avait l'impression qu'il y avait une stratégie pour ralentir le processus ».



Loi 40

Nouvelle structure dans le monde scolaire

KL. Alors que le sujet était d'actualité depuis des mois, le 8 février dernier, le gouvernement caquiste adoptait sous bâillon son controversé projet de loi 40, abolissant instantanément les commissions scolaires. Le gouvernement modifie ainsi la gouvernance et l'organisation scolaires, en créant des centres de services scolaires (CSS). Les directeurs généraux de la région sont présentement à prendre acte des dernières modifications législatives et ont le mandat de mettre en œuvre cette réforme.

Aux dires des directeurs généraux, les centres de services scolaires veilleront à soutenir et accompagner les établissements dans la réalisation de leur mission éducative, toujours guidés par la qualité des services offerts aux élèves, la recherche de l'efficacité et de l'optimisation. Les CSS assureront la continuité des collaborations avec les partenaires pour contribuer au développement social, économique et culturel de leur région. Leur rôle sera également d'organiser les services éducatifs offerts dans ses établissements ainsi qu'assurer la gestion des ressources humaines, matérielles, informatiques et financières. Il poursuivra son mandat d'organisation du service de transport scolaire ainsi que la valorisation de l'éducation publique sur son territoire.

Les commissaires élus seront remplacés par un conseil d'administration composé de 15 personnes, soit cinq membres des comités de parents, cinq du personnel scolaire et cinq représentants de la communauté. Les

membres seront choisis selon certains critères et contrairement aux commissions, ils seront tous bénévoles.

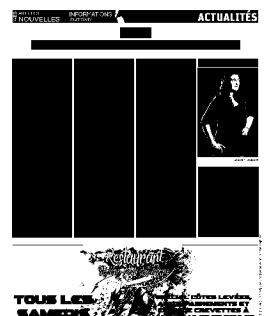
De son côté, l'Association des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue (ACSAT) dénonce avec vigueur l'absence d'écoute du gouvernement concernant le projet de loi n° 40. Alors que les forces vives de l'Abitibi-Témiscamingue, regroupant les élus municipaux, les chambres de commerce, les partenaires et les comités de parents, s'opposent au projet actuel et réclament des états généraux sur l'éducation, le gouvernement a plutôt décidé d'imposer un bâillon pour permettre l'adoption de son projet de loi.

Toujours selon l'ACSAT, l'éducation est un bien public qui concerne l'ensemble de la population. Il est inconcevable que ce projet de loi soit adopté avec empressement, en ne respectant pas le processus démocratique habituel. Considérant la mobilisation des acteurs contre ce projet qui met en péril la stabilité du système d'éducation ainsi que le pouvoir local des décisions en éducation, l'ACSAT exige du ministre régional, monsieur Pierre Dufour, qu'il représente les intérêts de la région et non seulement ceux de son parti.

Rappelons qu'en novembre dernier, l'ACSAT a présenté un mémoire à la Commission de la culture et de l'éducation exposant les grandes préoccupations et les enjeux pour notre région. Il recommande que le gouvernement sursoie à l'adoption du projet de loi n°40 et procède à une consultation sur l'éducation et sa gouvernance scolaire.

« Nous rappelons que l'intention de ce projet est encore de centraliser les pouvoirs à Québec et non de laisser aux régions, aux commissions scolaires et à leurs élus, le pouvoir de prendre les décisions qui répondent aux besoins de leur milieu respectif, a affirmé Gaëtan Gilbert, président de l'ACSAT. Des états généraux sont nécessaires pour décider de l'avenir de l'éducation au Québec. »

Sur sa page Facebook, la députée solidaire Émilise Lessard-Therrien a livré ses premiers commentaires après une très longue journée à siéger. « 3h52. Je viens de rentrer chez moi après une longue nuit au salon bleu. Le projet de loi 40 sur la réforme de la gouvernance scolaire a été adopté dans la dernière heure. Mes premières pensées vont à tous les élu.e.s scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue qui viennent d'être honteusement dépouillé.e.s de leur titre et de leur fonction. Une véritable gifle en pleine figure pour vous remercier de votre dévouement et votre implication. Ce manque de respect et de considération de la part du gouvernement du Québec est affreux. Je ne peux m'empêcher d'avoir une pensée particulière pour le président de la commission scolaire de Rouyn-Noranda qui a été un allié précieux depuis le début de mon



mandat. Nous avons travaillé déjà plusieurs dossiers ensemble et à travers ceux-ci j'ai découvert un homme profondément passionné et engagé pour son milieu. Notre collaboration était si appréciée et tellement pertinente pour le développement du milieu scolaire de Rouyn-Noranda. Merci, M. Camden pour votre implication et votre générosité.

Vous tous méritiez bien plus que cette affreuse claque... »
Le réseau scolaire public sera dorénavant composé de 70 centres de services scolaires francophones (60), anglophones (9) et à statut particulier (1). Pour chaque CSS, le directeur général assumera les fonctions actuelles dévolues au conseil des commissaires jusqu'à la formation du

nouveau conseil d'administration, le 15 juin 2020. Pour leur part, les membres de l'ancien conseil des commissaires constitueront un comité-conseil, et ce, jusqu'au 30 juin 2020. Leur rôle consistera à faciliter la transition et à assurer le transfert d'expertise auprès du directeur général et du nouveau conseil d'administration.

Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île

Une abolition aux conséquences encore incertaines

FÉLIX LACERTE-GAUTHIER

flacerte-gauthier@metromedia.ca

ÉDUCATION. Avec l'adoption de son projet de loi 40, adopté sous le bâillon, le gouvernement provincial a officiellement aboli les commissions scolaires. Une décision dont les répercussions sont encore difficiles à saisir dans leur totalité.

Dans les bureaux de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPI), Miville Boudreault, qui, jusqu'à la nuit de vendredi, en était encore le président, est encore sous le choc. C'est lors d'une entrevue à la radio qu'il avait appris l'abolition de son poste. Il n'est maintenant qu'un simple citoyen, même s'il restera présent jusqu'à la fin de l'année scolaire pour prodiguer des conseils et faciliter la transition.

Il l'admet lui-même, la majorité des parents et élèves ne verront pas la différence. « Ce sont ceux qui demandaient l'aide d'un commissaire en cas de problème qui seront plus affectés, croit l'ancien commissaire. En tant qu'élu, je pouvais aussi traiter avec les élus municipaux. Le projet de loi n'a pas remplacé cela, et selon moi, c'est un élément qui va manquer. »

Bien qu'il reconnaisse la légitimité du gouvernement d'agir, M. Boudreault estime néanmoins que celui-ci aurait plutôt dû mettre ses énergies à s'attaquer aux problématiques affectant le milieu de l'éducation, plutôt qu'aux structures elles-mêmes. « On rentre dans une période de transition, même si les objectifs étaient bons, les défis n'attendront pas qu'un nouvel équilibre s'installe », ajoute-t-il.

Claude St-Cyr, professeur à la Faculté de l'éducation de l'Université de Montréal, ne s'inquiète pas des capacités des futurs administrateurs de mener à bien leur mission. « Si tout va bien, ça va permettre de dépolitiser l'éducation au Québec, au niveau des commissions scolaires, observe-t-il. Mais, quand on regarde certains aspects de la loi, elle concentre également plus de pouvoirs aux mains du ministre. »

« Je souhaite que ça mette fin au discours négatif sur l'organisation du système scolaire québécois et des sommes administratives qu'elle engendre, ajoute le professeur, Si on regarde les coûts, ils sont autour de 4 %, ce qui est très peu. »

UNE ADOPTION DIFFICILE

Le projet de loi 40 a été adopté dans des conditions pour le moins difficiles. C'est sous le bâillon, et au petit matin, qu'il est officiellement entré en vigueur. Projet de loi omnibus, il comprend de nombreux éléments dont il est encore difficile de comprendre la teneur.

« C'est difficile de porter un jugement global sur une loi omnibus. On ne sait pas trop quels éléments de la loi peuvent nous inquiéter ou nous satisfaire, juge M. St-Cyr. Le gouvernement a décidé d'aller rapidement pour pouvoir dire promesse tenue, en oubliant de s'assurer que tous les acteurs du milieu le suivent dans le processus. »

De son côté, M. Boudreault craint que le projet de loi ne mène à un modèle ressemblant à celui de l'école privée. « J'étais favorable à une modernisation de la gouvernance scolaire, mais ce qui était important pour moi est de garder l'aspect collectif. Je sens une certaine dérive vers un

modèle plus individualiste, où chaque école doit s'arranger avec les moyens dont elle dispose. »

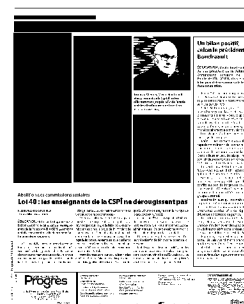
Il rappelle à cet égard que certaines écoles sont plus défavorisées que d'autres, et que la commission scolaire permettait d'atténuer les écarts. « Je comprends le grand public de ne pas avoir été en mesure de se retrouver à l'intérieur de ce débat. Même nous, il y a des éléments qui nous étonnaient », révèle-t-il.

UNE PREMIÈRE ÉTAPE ?

« L'éléphant dans la pièce, c'est la volonté du gouvernement d'établir un ordre des enseignants », estime M. St-Cyr. Il explique que le projet de loi pourrait être une première étape vers l'implantation d'un tel ordre, en raison des nombreux éléments qu'il touche.

Sans vouloir se prononcer directement sur le sujet, vu son ancienne position, M. Boudreault rappelle néanmoins que les syndicats en enseignement sont bien équipés pour faire valoir leur point de vue.

« On manque une belle occasion de valoriser le système d'éducation public au Québec, qui était parmi les meilleurs au monde, conclut M. Saint-Cyr. On va peut-être continuer à le dévaloriser pour des raisons politiques et de rapport de force, ce que je trouve malheureux. »



Abolition des commissions scolaires

Loi 40 : les enseignants de la CSPÎ ne déroutissent pas

FÉLIX LACERTE-GAUTHIER
flacerte-gauthier@metromedia.ca

ÉDUCATION. Outré par l'adoption sous le bâillon de loi 40, le Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPI) promet de mobiliser ses membres afin de protéger l'autonomie des enseignants.

«Clairement, il y aura des moyens de pression. Nous aurons des réunions pour en discuter, prévient Serafino Fabrizi, président du SEPI. Il y a une réaction de nos membres qui est très virulente. Il y a un grand vent d'opposition à cette façon de faire les choses. S'il [le ministre Jean-François Roberge] pense que c'est maintenant terminé, ça vient au contraire de commencer.»

Ce dernier fait remarquer que bien que le

ministre Jean-François Roberge n'ait publicisé la réforme que sous l'angle de l'abolition des commissions scolaires, le projet de loi contient de nombreux autres éléments qui auront une incidence sur le milieu de l'éducation. «Quand on regarde le contenu, ça vient aussi jouer sur l'autonomie des enseignants. Il y a des éléments qui auraient dû être discutés à la table des négociations», soutient M. Fabrizi.

Avant de s'attaquer à la structure, le ministère aurait plutôt dû s'affairer à régler les problèmes immédiats qui affligent le milieu de l'éducation, tel que la pénurie d'enseignants et le manque de locaux, soutient M. Fabrizi.

«Il confie un rôle aux enseignants à l'intérieur de la nouvelle structure administrative, mais ce n'est pas notre rôle. Nous ne sommes pas des administrateurs. On veut enseigner et avoir la

pleine autonomie pour le faire», ajoute-t-il.

De nombreuses autres voix se sont d'ailleurs élevées afin de dénoncer le projet de loi, provenant

tant des parents, des municipalités, que des commissions scolaires. «Les seuls qui sont pour cette loi sont au ministère de l'Éducation, qui va centraliser encore plus les décisions prises à Québec», dénonce sarcastiquement M. Fabrizi.





Projet de loi 40:
prenons position
pour les élèves !

Samedi dernier, l'Assemblée nationale du Québec adoptait le projet de loi 40, donnant lieu à une modification importante de la Loi sur l'instruction publique, principalement en ce qui a trait à la gouvernance scolaire.

Comme vous le savez, ce projet de loi a fait l'objet de vives discussions dans l'espace public ces derniers mois. Les directions générales des commissions scolaires ont adopté, tout au long du processus législatif, une position de neutralité sur la question de la structure de gouvernance, notamment par respect des instances en place. Maintenant que la loi a été adoptée, et qu'il est désormais du rôle des directions générales d'agir en tant que porte-paroles auprès de la population, il est de ma responsabilité de dire haut et fort que, comme directrice générale, je suis pleinement engagée dans la transformation en cours.

À cet égard, je tiens à signifier au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, ainsi qu'à notre communauté éducative, que je les soutiendrai pleinement dans les efforts qu'ils déploient pour accroître la réussite et la diplomation de nos élèves.

Certains changements apportés par cette nouvelle loi sont majeurs et contribueront à la mise en place d'une gouvernance à la fois collaborative et complètement renouvelée, accordant une importance accrue aux personnes qui œuvrent et interagissent au quotidien avec nos élèves.

Ainsi, à compter du 15 juin, l'organisation que je dirige, la Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV), deviendra un centre de

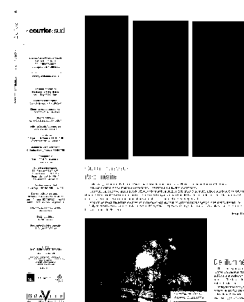
services scolaires, administré par un conseil d'administration composé de cinq parents issus du comité de parents, de cinq membres du personnel scolaire et de cinq personnes issues de la communauté.

La valeur ajoutée de certains changements apportés par le ministre de l'Éducation mérite d'être mieux reconnue. Par exemple, tout en prenant acte de la réaction de nos partenaires du monde municipal, il m'est impossible de passer sous silence le fait que le gouvernement du Québec apporte une solution réelle aux difficultés répétées des commissions scolaires à obtenir des terrains acceptables pour la construction de nos écoles.

Les villes et les commissions scolaires ont la responsabilité de travailler de concert pour desservir une seule et même collectivité. Permettre l'aménagement d'écoles dans des lieux qui répondent aux besoins des enfants est un objectif prioritaire, en cohérence avec celui de valoriser l'école publique. Il s'agit d'un gain historique pour le réseau de l'éducation. Pourquoi taire notre appui?

Les défis liés à la réalité dans laquelle nous évoluons – immigration, défavorisation, croissance, pénurie de main-d'oeuvre, etc. – sont stimulants et nécessitent une mobilisation de tous nos partenaires. Plus que jamais, nous devons collectivement saisir l'opportunité que nous offre le gouvernement du Québec de faire de cette réforme un succès qui rendra notre réseau scolaire encore meilleur, au bénéfice de la réussite éducative de tous nos élèves.

À titre de directrice générale de la CSMV, je souhaite y prendre part. Et vous?



Un bilan positif, selon le président Boudreault

ÉDUCATION. Miville Boudreault, dernier président de la défunte Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPI), dresse un bilan positif de ses années à la tête de la commission.

Élu en 2014 par une marge d'environ 2 000 voix, M. Boudreault a succédé au président sortant, Vincent Arciresi, en place depuis 1990.

Selon M. Boudreault, il a réussi à mieux faire rayonner la CSPI et ses établissements scolaires. « Beaucoup de personnes ignoraient son existence, se rappelle M. Boudreault. C'était une culture différente, où on ne privilégiait pas nécessairement la communication. Je trouvais que c'était une lacune, que j'ai essayé de corriger. »

Enfin, il est content d'avoir été capable de maintenir de bonnes relations entre l'administration et la gouvernance de la commission scolaire.

C'est d'ailleurs en vertu de cela qu'il restera, officiellement, dans le giron de la CSPI jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Un point l'inquiète toutefois pour le futur. « Avec le conseil d'administration qui aura des parents et membres du personnel, ça se passera peut-être bien, mais c'est aussi possible que des conflits au sein de l'organisation se transposent au CA, puisqu'ils sont aussi là pour veiller aux intérêts de leur groupe », craint-il.

Il estime d'ailleurs qu'il ne serait pas surprenant qu'une nouvelle mouture de la loi 40 voie le jour, au cours des prochaines années, afin de régler d'éventuels problèmes de gestion.

Les administrateurs auront d'ailleurs, selon lui, de grandes décisions à prendre afin de trouver des solutions aux défis auxquels fait face le réseau de l'éducation publique dans l'Est de l'île.

Et pour lui, la suite est encore incertaine. « Je vais quand même prendre quelques semaines. C'est soudain, confie-t-il. J'essaie de prendre ça avec un grain de sel. On a participé au débat, mais au final, c'est le gouvernement qui prend la décision. »



En pleine nuit, Guilmont Pelletier n'est plus président d'une commission scolaire

Le projet de loi 40 modifiant la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire a été adopté sous bâillon par le gouvernement de la Coalition Avenir Québec. À 3 h 21 dans la nuit de samedi, le président de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, Guilmont Pelletier, a donc vu son poste aboli.

● MARIO PELLETIER

mario@infodimanche.com

Initialement, les élus scolaires ne devaient être relevés de leur fonction que le 29 février. «Je le savais que ça allait arriver, mais pas aussi rapidement. Un amendement de dernière minute a accéléré le processus. Passer une loi fourretout de 312 articles par bâillon, ce n'est pas faire preuve de démocratie», a commenté M. Pelletier. Parmi les députés qui étaient toujours présents à l'Assemblée nationale dans la nuit de samedi, 60 ont voté pour et 35 contre. Il n'y a eu aucune abstention.

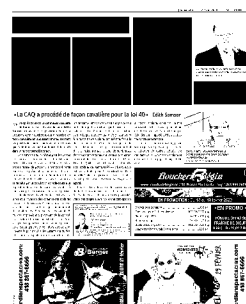
La réforme de l'éducation du gouvernement Legault prévoit notamment l'abolition des élections scolaires et des commissaires. «On nous nomme sur un comité aviseur pour assurer une certaine transition. Dans mon cas je vais le faire, je vais être facilitateur vers le nouveau conseil scolaire», a mentionné l'ex-président du conseil des commissaires

de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs. «À la suite de cette réforme, j'ai peur que les plus gros milieux tirent la couverture vers eux; il y a un danger de fermeture des petites écoles», a indiqué Guilmont Pelletier.

La loi prévoit l'abolition des élections scolaires et la mutation des commissions scolaires en centres de services. À leur tête, on retrouvera donc des conseils scolaires qui comprendront chacun 15 postes : 5 pourvus par des parents, 5 par des employés et 5 provenant de la société civile. «J'avais décidé avant même la réforme de ne plus me représenter à un poste de commissaire. Maintenant avec la création d'un conseil scolaire, je vais tout de même étudier la question», indique l'ex-président.

Le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, Jean-François Roberge, a indiqué que l'abolition rapide des conseils des commissaires visait une meilleure transition. Selon Guilmont Pelletier, cela servirait également à éviter des suites juridiques.

L'ex-président de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs pense que le Québec pourrait bien revenir un jour sur ce choix politique. «Les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse ont aboli les élections scolaires et ont été obligées de les ramener. Pendant que l'on brasse des structures, on ne pense pas à la réussite de nos enfants», a conclu Guilmont Pelletier.



«La CAQ a procédé de façon cavalière pour la loi 40» - Edith Samson

MP L'ex-présidente de la Commission scolaire de Kamouraska – Rivière-du-Loup, Edith Samson, trouve que le gouvernement de la Coalition Avenir Québec (CAQ) a procédé de façon cavalière en abolissant immédiatement les postes de commissaires en même temps que l'adoption sous bâillon du projet de loi 40 dans la nuit de samedi dernier.

«On s'attendait au 29 février pour les postes de commissaire. Pour moi, la loi 40, c'est la première fois qu'un ministre de l'Éducation s'approprie autant de pouvoir», a mentionné Mme Samson. L'ex-présidente a ajouté que cette décision mettait en lumière toute l'importance de la démocratie scolaire. «Nous avons des commissaires élus par la population et redevables à la population, le conseil des commissaires était là pour s'occuper de gouvernance», a-t-elle précisé.

La loi 40 prévoit l'abolition des élections scolaires et la mutation des commissions scolaires en centres de services. À leur tête, on retrouvera des conseils scolaires qui comprendront chacun 15 postes : 5 pourvus par des parents, 5

par des employés et 5 provenant de la société civile. Selon Edith Samson, «il est difficile d'envisager les employés qui agiront comme patrons du directeur général le soir alors que ce sera l'inverse le jour. De plus, les parents ont eu des rôles consultatifs plutôt que décisionnels jusqu'à maintenant.» Mme Samson soutient que ce sera un bâillon qui fera mal puisque beaucoup d'articles de la loi 40, modifiant la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire, ont été modifiés à la dernière minute. Edith Samson a souligné que le conseil des commissaires a joué un rôle important dans le milieu; il a été au cœur de nombreuses décisions dont certaines ont mené à la construction du stade de soccer et à la tenue en 2021 des Jeux du Québec. «Actuellement, la Commission scolaire de Kamouraska –Rivière-du-Loup est en attente pour la construction d'une nouvelle école et de gymnases, des dossiers cha-peautés par le conseil des commissaires», a-t-elle ajouté.

L'ex-présidente du conseil des commissaires

de la Commission scolaire de Kamouraska – Rivière-du-Loup se donne du temps pour réfléchir à ses projets futurs, voire une participation au conseil scolaire. «Pour moi, le mot jamais est à éviter, je suis cependant loin de cette perspective-là», a-t-elle indiqué. Edith Samson a rappelé qu'elle s'est battue contre cette réforme.

«Comme citoyenne engagée, je suivrai toujours de près ce qui se passe en éducation. J'ai toujours été très fière des gens de la Commission scolaire et de représenter la population», a-t-elle conclu.



Bill 40 is law

Parents seeking guidance amid bluster and outrage:

By Joel Ceausu
The Suburban

Bill 40 is now law.

The provincial government used closure last Friday night to force a vote and end debate on the controversial new legislation that will replace school boards with service centres, eliminating elected commissioners and replacing them with parents, administrators and community representatives.

English councils have until November, when parents and others will take over from the status quo, which currently consists of elected and appointed commissioners legislating and determining policy.

French school board commissioners have been dismissed but will be paid until the end of summer as they work towards the transition.

The English Parents Committee Association of Quebec (EPCA), which represents eight of Quebec's nine English language school boards, deplored the lack of comprehensive widespread consultations with the population and said that this major error must be addressed as the province moves forward with its plan. "We need to be sure the minister puts his money and resources where his agenda is" said EPCA chair Katherine Korakakis. "If parents are to carry this forward then we need to make sure they do so with all the support resources and guidance the minister can muster and that we deserve. He must take advantage of this opportunity now to work with us and give us the best they can offer and nothing less."

The Sir Wilfrid Laurier School Board Parents' Committee wants information sessions to be launched without delay. "As we move towards Board of Directors elections on

Nov 1, we implore Minister (Jean-François) Roberge and his colleagues to act swiftly in providing clarity" according to PC chair Adam Gordon. "Too much of Bill 40 has been left to interpretation, leaving tremendous uncertainty. We, the parental community, cannot undo the passing of this Bill, but we are demanding stronger support, education and inclusion moving forward."

Ultimately, parents will be responsible for governance, but questions remain says Korakakis. "Will we be exploring other methods of voting? How will we increase voter participation? For parents to be involved in governance they need support from beginning to end." Gordon agrees, saying that the passage of the law "needs to be followed up with immediate training after elections. Our parents must not be left in limbo to navigate a new system alone. This is the only way to move forward without placing undue risk on student success."

Much of the last few days has been coloured by bluster and outrage, many criticizing the government over its use of closure, some sitting commissioners – both appointed and elected – throwing barbs about 'fascism', calling it an end of democracy, even questioning the values of the Premier François Legault and Education Minister Roberge, as well as implying that parents are incapable of doing the work they do.

A parent from a Montreal francophone parent committee told *The Suburban* while working to draft a statement denouncing the closure but urging cooperation to begin with parents immediately on the transition, that commissioners unsuccessfully attempted to influence the public missive by including denunciations about inequality with

the English system and local democratic rights.

Some commissioners are boasting that they are well-informed and well-financed for the court fights to come, and indeed, the Quebec English School Boards Association lobby group has collected funds from member boards for that purpose, described in school board resolutions passed by commissioners who are about to be eliminated, as "promotion of English language education in its current form."

30th Anniversary Grill
Buffet Victory
SUPER SPECIAL
Quebec assistance for caregivers

IN BRIEF

**QESBA to challenge
Bill 40 in court**

The Quebec English School Boards Association (QESBA) announced on Thursday it will launch a legal challenge to the constitutionality of Bill 40, which abolishes school boards and creates school service centres. In a statement, QESBA president Dan Lamoureux said: “Over the last year, QESBA has done everything we could to sit and discuss with the minister of education, Jean-François Roberge, to ensure that our Section 23 control and management rights in the Canadian Charter of Rights and Freedoms were respected. “Today, we announce that our board of directors has unanimously given us a mandate to fight this law in the courts alongside our community partners.” The association notes that the Legault government forced Bill 40 through the National Assembly by using closure “despite unanimous opposition to the legislation and in complete disregard for the English-speaking community’s right to manage and control its minority language educational institutions.”



English boards to challenge Bill 40 in court

Record Staff

The Quebec English School Boards Association (QESBA) sent out a statement yesterday announcing that in collaboration with English-speaking Community partner organizations, the QESBA will challenge the constitutionality of Bill 40 before the courts.

The government of Quebec forced Bill 40 through the National Assembly in the early morning of February 8 by invoking closure despite unanimous opposition to the legislation and in complete disregard for the English-speaking community's right to manage and control its minority language educational institutions.

"Over the last year, QESBA has done everything we could to sit and discuss with the Minister of Education, Jean-François Roberge to ensure that our Section 23 control and management rights in the Canadian Charter of Rights and Freedoms were respected," explained QESBA President Dan Lamoureux in a press release.

"Today, we announce that our Board of Directors has unanimously given us a mandate to fight this law in the courts alongside our community partners," concluded the President.

QESBA is the voice of English public education in Québec and represents 100,000 students in 340 elementary, high schools, and adult and vocational centres across Québec.





ACCUEIL CATÉGORIES
MESSAGES DU GOUV.
INFO / ABONNEMENT
INSCRIPTION

[Retour](#)

Article du [vendredi 21 février 2020](#)



CE QU'ILS ONT DIT :

Sur la valorisation des enseignants et sur les tarifs de l'aide juridique

[Paru le](#) vendredi 21 février 2020 |
[Catégorie:](#) Affaires parlementaires
LAG

(R.I.) Le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, sur la valorisation des enseignants : Tous les engagements que nous avons pris en campagne électorale, nous allons les respecter. Celui de valoriser la profession enseignante

et de la reconnaître, on va le respecter aussi. C'est commencé. D'ailleurs, il y a des éléments, dans la Loi 40, qui vont directement dans cette direction-là.

Pour la première fois, on l'a inscrit dans la loi, on reconnaît que les enseignants sont les experts de la pédagogie. On est venus faire ce que les derniers gouvernements n'ont jamais fait, on est venus baliser l'évaluation des apprentissages des élèves en disant que personne d'autre qu'un enseignant ne pouvait inscrire une note. C'est une avancée très importante.

On est venus mettre aussi dans la loi quelque chose qui n'avait jamais été fait par les précédents gouvernements, dire qu'il fallait évidemment consulter les enseignants quand il y avait la notion de passage d'un ordre à l'autre. Figurez-vous que, dans la loi votée par les précédents gouvernements, on devait consulter à peu près n'importe qui, sauf les enseignants. Ils n'étaient même pas inclus dans la réflexion sur la passation d'un ordre à l'autre quand les élèves ont des difficultés scolaires.

Aide juridique

La ministre de la Justice, Sonia LeBel, concernant les avocats en pratique privée qui acceptent des mandats de l'aide juridique : Oui, nous allons bonifier les tarifs. Je ne ferai pas la négociation sur la place publique, on ne parlera pas de chiffres, mais, jusqu'à présent, les offres qui ont été déposées par notre gouvernement sont les offres les plus importantes qui ont été déposées dans l'histoire de la négociation des tarifs.

Le président du Barreau l'a même mentionné dans une lettre. Donc, il y a plusieurs choses par rapport à la structure. Il y a également la structure administrative du tarif, quand on parle des considérations spéciales, des moments de paiement, et je me suis engagée auprès des barreaux de section, auprès des associations avec qui le dialogue est continu, à revoir également cette structure.

[...] Les avocats, présentement, font des dossiers d'importance et ne sont payés qu'à la fin. On en est très conscients. Les discussions qu'on a présentement avec les barreaux de sections sont à l'effet de pouvoir mettre en place un comité pour être capables de discuter du tarif. Maintenant, pour ce qui est des

Le ministre Roberge rencontrera les enseignants à bout de souffle

Ils menacent de démissionner après l'adoption du projet de loi 40.



Le ministre Jean-François Roberge
PHOTO : RADIO-CANADA

David Rémillard

Publié à 5 h 54

Le message des enseignants qui songent à démissionner du réseau sera entendu par le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge. Une rencontre est prévue le 13 mars avec le mouvement spontané *À bout de souffle...ça suffit!*

Le cabinet du ministre a confirmé être en contact avec les instigatrices du mouvement, créé dans la foulée de l'adoption, sous le bâillon, du projet de loi 40.

L'une d'elles, Geneviève Groleau, a écrit au ministre la semaine dernière, piquée au vif par ses déclarations en réaction à la création du mouvement. Jean-François Roberge affirmait notamment que la détresse des enseignants provenait davantage de la désinformation des syndicats et des partis d'opposition.

L'enseignante au primaire entend sensibiliser le ministre en lui faisant part des témoignages reçus de la part d'enseignants membres du jeune regroupement.

« J'aimerais qu'il comprenne que notre détresse ne provient pas de la désinformation, mais bien des conditions de travail qu'on cautionne chaque jour dans le système », a-t-elle expliqué jeudi.

Ces enseignants continuent de dénoncer le manque de ressources, humaines et matérielles, pour mener à bien leur mission.

Confiance ébranlée

Mme Groleau soutient que la confiance des enseignantes et des enseignants est mise à mal. La rencontre sera l'occasion pour le ministre de la rebâtir, estime-t-elle.

« Je ne veux pas nier ses bonnes intentions, mais la confiance en lui, on n'en a plus. [...] Nous, on veut des éléments concrets. »

— Geneviève Groleau, cofondatrice du mouvement *À bout de souffle...ça suffit!*

Une semaine après sa création, le groupe en ligne *À bout de souffle...ça suffit!* compte environ 200 membres. En y adhérant, ils s'engagent entre autres à être les signataires d'une lettre « qui mentionne une démission déjà active ou à venir, un départ imminent ou une réorientation de formation ».

Le groupe réclame un changement de ton du gouvernement ainsi que des mesures pour améliorer leurs conditions de travail. Après le recours au bâillon, ils craignent que les négociations des prochaines collectives, prévues ce printemps, se poursuivent dans la même veine.

Le ministre assure pour sa part que la loi 40 donne davantage d'autonomie aux enseignants.

« Je comprends qu'après des années de dévalorisation libérale, des enseignantes et enseignants soient à bout de souffle et inquiets. Je tiens à les rassurer : il n'est pas question d'alourdir la tâche des enseignants », a-t-il affirmé plus tôt cette semaine.

Des commissions scolaires et des syndicats ont promis de contester la loi 40 devant les tribunaux.

David Rémillard



Éducation

Les cégeps veulent mieux former leurs profs

DAPHNÉE DION-VIENS

Le Journal de Québec

Les cégeps réclament 30 millions \$ afin de mettre en place des mesures pour hausser le taux de diplomation de leurs étudiants, qui passent notamment par l'amélioration des pratiques d'enseignement.

« Maintenir le taux de diplomation dans les cégeps ne suffit plus, il est impératif de déployer de nouvelles mesures pour l'améliorer », peut-on lire dans le mémoire de la Fédération des cégeps, rédigé dans le cadre des consultations prébudgétaires gouvernementales.

Pour y arriver, les cégeps veulent mettre en place dans tous les établissements des équipes multidisciplinaires qui permettront de mieux former les profs qui enseignent à un nombre grandissant d'étudiants qui ont des difficultés d'apprentissage et des besoins particuliers. Leur nombre a augmenté de 1200 % depuis dix ans.

EXPERTISE PÉDAGOGIQUE

La Fédération des cégeps estime qu'il est

« essentiel » de mettre en place des moyens pour améliorer « l'expertise pédagogique » de leurs enseignants, tout en rappelant que la formation en enseignement n'est pas obligatoire pour les profs du réseau collégial.

« L'intégration d'étudiants aux besoins variés nécessite maintenant plus que jamais une connaissance poussée en pédagogie », et les enseignants doivent « actualiser leurs connaissances à cet égard », peut-on lire.

Il s'agit d'une démarche qui est faite « dans une perspective de soutien » envers les profs qui occupent « une fonction exigeante », précise le président-directeur général de la Fédération des cégeps, Bernard Tremblay. « Ça doit répondre à un besoin des enseignants. [L'idée] ce n'est pas de leur dire quoi faire », ajoute-t-il.

EMBAUCHES

Les 30 millions \$ réclamés serviraient à l'embauche de 210 enseignants-ressources, conseillers pédagogiques et intervenants chargés d'aider les étudiants à risque.

« Il est urgent de déployer, dans l'ensemble du réseau collégial, des actions additionnelles en vue d'augmenter le taux de diplomation, comme le Québec l'a fait depuis plusieurs années pour le primaire et le secondaire », affirme la Fédération.





ACCUEIL CATÉGORIES
MESSAGES DU GOUV.
INFO / ABONNEMENT
INSCRIPTION

[Retour](#)

Article du [vendredi 21 février 2020](#)



PROJET DE LOI 37 : ADOPTÉ

Le gouvernement mettra en place le CAG et l'ITQ

Paru le [vendredi 21 février 2020](#) |

Catégorie: [Gouvernement & Fonction publique](#)

(LCP) L'Assemblée nationale a adopté hier le projet de loi 37 visant principalement à instituer le Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec par un compte de 72 à 11. Les députés de Québec solidaire et du Parti québécois ont donc voté contre.

« Je veux saluer ma mère », a dit, pince sans rire, le président du Conseil du trésor, Christian Dubé, pendant le débat. « Je sais que le projet des centres d'acquisition l'intéresse beaucoup. Je peux vous dire que c'est une de mes grandes fans. Alors, elle se demande encore ce que veut dire le CAG. Elle pense que c'est La Cage aux Sports, alors je lui explique que le CAG, c'est le Centre d'acquisitions du gouvernement, mais elle pense aussi que l'ITQ, c'est l'Institut d'hôtellerie. »

« Nous avons pris des engagements, en campagne électorale, que les économies qui viendraient du regroupement des achats, autant dans la santé que de l'éducation et dans tous les ministères, sont de l'ordre de plus de 300 millions \$ récurrents. Vous savez qu'on peut en faire, des choses avec 300 millions \$ par année. On peut en faire en Santé, on peut en faire en Éducation, on peut en faire en Justice. »

Le ministre a convenu s'être inspiré des efforts de regroupement des achats qui avaient été fait au ministère de la Santé. « Ils nous ont avoué qu'ils étaient contre eux autres aussi, mais qu'ils se sont rendu compte qu'après un certain temps, après avoir vu comment on mettait l'expertise ensemble ces gens-là se sont dit : Non seulement on travaille mieux ensemble, mais on est capables de faire des économies, on est capables de faire des achats regroupés. Puis, vous savez, un an, deux ans, trois ans après, il n'y a plus personne qui se pose des questions. Puis ils ont dit : C'est vraiment les meilleures pratiques, puis on est contents de le faire », explique M. Dubé.

Quant aux achats locaux que le Parti québécois croit menacés, ils se maintiendront, selon le ministre. « En ce moment le gouvernement, qui achète, sur une base volontaire, auprès de plus 82 000 PME au Québec, c'est énorme lorsqu'on parle de gouvernement qui achète plus de 82 000 PME au Québec, notre intention, ce n'est pas, justement, de baisser les achats aux PME, mais c'est de les augmenter », assure-t-il.

« On est quand même restés sur notre appétit en ce qui concerne la protection des données », ajoute le critique Martin Ouellet du PQ. « Le gouvernement semble prompt à pouvoir privilégier l'infonuagique sans pour autant être très concret dans son projet de loi sur le comment. Donc pour nous, il manquait

concret, dans son projet de loi, sur le comment. Donc, pour nous, il manquait encore quelques morceaux à l'ITQ pour bien comprendre de quelle façon ce projet de loi en question allait garantir, oui, des équipements à moindre coût, mais surtout des équipements et des services qui allaient assurer la protection de nos données pour l'ensemble des Québécois et des Québécoises. »

Quant à la protection des achats en région, le député de René-Lévesque n'est pas rassuré. « Imaginez un peu une librairie de Gaspé qui fournirait du matériel scolaire aux établissements de sa région, écoles primaires, secondaires, cégeps. Imaginez que ce marché représente 40 % de son chiffre d'affaires. Imaginez que, du jour au lendemain, cette part de marché lui est complètement enlevée. Dans mon dictionnaire, le fervent défenseur de l'économie des régions, j'appelle ça une catastrophe. »

« Les gens, dans les régions, qui appelaient, qui disaient : Regarde ce projet de loi là, il y a des choses là-dedans qu'on n'aime pas, on craint notamment pour l'approvisionnement régional, on a peur pour nos PME, tous ces gens-là ne sont pas que des allergiques au changement. C'est vrai que la nature humaine est parfois un peu réfractaire au changement, j'accorde ça au président du Conseil du trésor. Mais l'expérience vécue dans les grandes réformes démontre aussi que, parfois, les allergies sont causées par un réel problème, et non pas juste par des craintes », reprend l'élu Vincent Marissal de Québec solidaire.

« Je suis de ceux qui ont fait la preuve qu'on pouvait protéger l'achat local », reprend l'ex-ministre de la Santé. Gaétan Barrette, du Parti libéral. « Vous savez, je vais faire un commentaire bien simple. Une économie, là, quand on parle de payer trop au plus bas soumissionnaire, bien, l'économie, elle est n'importe où entre le trop et le plus bas soumissionnaire. Si on paie 30 % moins, bien, ce n'est pas nécessairement le plus bas soumissionnaire, mais il y a une économie », maintient-il.

Après l'adoption du P.L 37, l'Assemblée nationale a procédé à la prise en considération du rapport du projet de loi 15 sur la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique.

ACTUALITÉS

LA SOUS- SCOLARISATION COÛTE CHER

KATIA GAGNON
LA PRESSE

On savait déjà qu'à peine un jeune sur quatre qui sort d'un placement à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) réussit à obtenir son diplôme d'études secondaires (DES) à l'âge de 19 ans. Ce qu'on ignorait, et qu'une récente étude vient mettre en relief, c'est le prix pour la société de cette sous-scolarisation : elle coûte près de 400 millions de dollars par année.

C'est en effet la conclusion d'un nouveau volet de l'Étude sur le devenir des jeunes placés (EDJEP) menée sous la direction du chercheur Martin Goyette, que La Presse a obtenu. Ce dernier s'est associé à un professeur de l'École nationale d'administration publique, Pier-André Bouchard St-Amant, afin de calculer les coûts de cette scolarité tronquée. Un volet précédent de l'étude a en effet montré que seuls 25 % des 2000 jeunes étudiés par l'EDJEP avaient obtenu leur DES à l'âge de 19 ans, comparativement à 77 % des jeunes issus de la population générale.

Les résultats de ce calcul sont éloquentes. En chiffrant les gains anticipés sur l'espace de la vie active d'une cohorte annuelle de jeunes de la DPJ, M. Bouchard St-Amant en arrive à un « manque à gagner » de 372 millions.

En d'autres termes, si les trois quarts des jeunes de la DPJ avaient obtenu leur diplôme d'études secondaires, comme c'est le cas chez les jeunes en général, chacun d'entre eux aurait fait des gains supplémentaires de près de 5000 \$ chaque année. Il aurait également versé plus de 2000 \$ de plus en impôts et en taxes.

Sur l'espace d'une vie active, leurs gains supplémentaires et les sommes que le gouvernement en aurait tirées se seraient élevés à 350 000 \$ pour chaque jeune qui sort de placement. Et il faut multiplier ce chiffre par 2000, soit le nombre de jeunes qui forment, typiquement, une cohorte annuelle qui quitte la DPJ.

« On a fait un calcul de capital humain. Mais l'éducation, ce n'est pas qu'une question de revenus. Ce sont des gens qui participent davantage à la société et qui vivent plus longtemps. Bref, les bénéficiaires ne se limitent pas au rapport d'impôt », observe Pier-André Bouchard St-Amant.

« Avec ce calcul, on voit clairement la différence entre une trajectoire de vie dommageable et une autre régulière, non seulement pour l'individu, mais aussi pour l'ensemble de la société », poursuit-il.

« On a chiffré concrètement la conséquence d'abandonner ces jeunes. »

— Pier-André Bouchard St-Amant, professeur à l'École nationale d'administration publique

Et ce calcul est réducteur, précise-t-il, puisqu'il ne reflète pas l'ensemble des coûts assumés par la société qui sont dus à cette sous-scolarisation.

Le chercheur Martin Goyette estime quant à lui que la scolarisation de ces jeunes doit redevenir un objectif central de la DPJ. « Le système a tendance à croire que la scolarisation, c'est secondaire, pour ces jeunes-là. Il faut que ça redevienne central. Il faut investir, tôt, pour prioriser la scolarisation », dit-il.

LES OUTILS POUR CONTINUER

Mais la DPJ a, dans certains cas, pris le taureau par les cornes et mis en place des programmes pour stimuler les jeunes à poursuivre leurs études. L'un de ces programmes, le projet Clé, mis en place par la Fondation du centre jeunesse de la Montérégie, soutient depuis quatre ans des jeunes qui désirent poursuivre leurs études postsecondaires. On leur accorde une bourse d'une valeur annuelle de 5000 \$, distribuée à raison de 400 \$ par mois, ainsi que le jumelage avec un mentor pour les épauler dans leurs études.

Les 51 jeunes qui ont participé au programme depuis ses débuts en 2015 devaient être aux études à temps plein, obtenir la note de passage dans chacun de leurs cours et communiquer régulièrement avec leur mentor pour lui donner des nouvelles. Les jeunes sélectionnés sont ceux qui n'ont pas ou ont très peu d'aide financière et de soutien de la part de leur réseau familial.

L'étude, dans le cadre de laquelle les universitaires ont rencontré 13 boursiers du programme, conclut à l'efficacité de cette approche, qui devrait, suggère-t-on, être étendue à l'ensemble du Québec. Il faut noter que dans un volet précédent de l'EDJEP, on a établi que près de la moitié des jeunes de la DPJ étudiés (46 %) désiraient faire des études postsecondaires.

« Un chantier provincial sur les pratiques prometteuses visant le soutien à la scolarisation des jeunes de la DPJ doit être envisagé, afin d'identifier ces pratiques et les acteurs qui les portent, ainsi que les innovations nécessaires pour contribuer à faire de la scolarisation des jeunes placés une priorité nationale », écrivent les chercheurs. De passage devant la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (commission Laurent), le chercheur Martin Goyette a également évoqué possibilité de rendre gratuites les études postsecondaires pour les jeunes issus des services sociaux.

LA VALEUR DU MENTORAT

Krystel Rail, 19 ans, est l'une des participantes au projet Clé. Elle étudie actuellement en techniques juridiques au cégep. « Le projet m'a apporté beaucoup de paix d'esprit au niveau financier », témoigne-t-elle en entrevue avec La Presse. La jeune, qui a été placée dès l'âge de 3 ans dans plusieurs familles d'accueil, n'a jamais fréquenté la même école pendant une année scolaire complète. Pourtant, elle s'est toujours accrochée. « J'ai vraiment réussi à me concentrer sur l'école et à faire abstraction de ma vie personnelle. On m'a dit que j'étais une personne vraiment résiliente », dit-elle.

Les jeunes participants soulignent également la valeur du mentorat qui leur est offert. Andréanne, 21 ans, une autre participante, qui nous a demandé de préserver son anonymat, estime que sa mentore, enseignante au cégep, a été très importante dans sa vie de jeune adulte. « Ça m'a tellement aidée ! C'étaient des rencontres agréables et elle m'a donné beaucoup de trucs : comment faire un budget, où chercher un emploi, comment trouver un appartement... Elle a été très disponible. »

DÉBATS

LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE SOUS LE SIGNE DES ARTS ET DE LA CULTURE

NATHALIE BONDIL ET LOUISE SICURO
RESPECTIVEMENT DIRECTRICE GÉNÉRALE ET CONSERVATRICE EN CHEF DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL, ET PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE DE CULTURE POUR TOUS ; ET QUATRE AUTRES SIGNATAIRES*

Et si notre société avait en main les outils pour contrer le décrochage ? La pratique des arts et le contact avec la culture favorisent la réussite et réduisent l'abandon scolaire. Ils font en sorte que les jeunes puissent s'exprimer, partager, créer et devenir des citoyens plus engagés.

Ce constat, ce sont des instances internationales reconnues qui l'ont fait au cours des dernières années. Aux quatre coins du monde, des écoles devenues modèles ont intégré les arts et la culture au cœur des apprentissages. Et ça fonctionne ! Les élèves sont plus motivés et ont une meilleure estime personnelle.

La probabilité de participation à des études postsecondaires augmente de 55 % chez les élèves exposés aux arts et à la pratique artistique au secondaire !**

Grâce aux sommes récemment octroyées par le gouvernement du Québec, tous les élèves bénéficient désormais de deux sorties culturelles gratuites par année. C'est un pas important qui permet au personnel enseignant de donner plus de sens aux apprentissages, en s'appuyant sur la richesse des arts et de la culture.

L'impact de ces activités se manifeste par l'émerveillement, la curiosité et l'enthousiasme qui animent les élèves lorsqu'ils vivent une expérience significative. Nous sommes convaincus que le contact régulier avec la danse, les œuvres d'art, la musique, le théâtre, par l'entremise de professionnels, favorise l'affirmation et le développement de nos citoyens en devenir.

DES GYMNASES DE LA CRÉATIVITÉ POUR LES QUATRE ARTS ?

À l'école, les cours d'arts donnés par des enseignants spécialistes jouent un rôle déterminant. La musique, la danse, les arts plastiques et l'art dramatique, que l'on nomme « 4 arts », sont de formidables vecteurs de communication et d'apprentissage. Ils permettent aux élèves d'affirmer leur identité et d'exprimer ce qu'ils ressentent.

Pratiquer un art permet de découvrir le monde autrement, de s'ouvrir aux autres et de connaître des succès à l'école. Les langages artistiques bénéficient aussi aux nouveaux arrivants allophones, puisqu'ils permettent de transcender les barrières linguistiques. Considérant la plus-value de l'enseignement artistique dans nos écoles, soyons novateurs ! Ajoutons, par exemple, un étage supplémentaire réservé aux 4 arts au-dessus des gymnases existants pour en faire des « gymnases de la créativité » : des lieux conçus pour les élèves et ouverts à la communauté.

LA CULTURE ET LES ARTS PARTOUT, AUTREMENT

Nos établissements scolaires doivent être des lieux de partage, de construction d'identités plurielles, et de véritables bassins de créativité. Pour ce faire, nous devons mettre à la disposition des élèves ces formidables outils pédagogiques que sont les objets de culture. Nous devons également former et sensibiliser l'ensemble du personnel de l'école à cet univers.

En effet, les sorties scolaires permettent de créer des ponts avec le milieu culturel. Le projet pilote Hémisphères, réalisé par Culture pour tous, est un bel exemple de collaboration entre les écoles et les institutions culturelles. Il a permis la création d'un réseau d'écoles primaires et secondaires qui intègrent les arts et la culture en classe comme dans le cadre d'activités parascolaires. Il mériterait d'être déployé partout au Québec.

L'école du XXI^e siècle concerne tout le monde : jeunes, parents, enseignantes, directions d'écoles, milieux universitaire et culturel. Ensemble, nous pouvons bâtir des écoles où la persévérance scolaire et la réussite sont encouragées par la présence des arts et de la culture. Soyons « cocréatifs » !

* Signataires : Vincent Bouchard-Valentine, vice-doyen aux études de la Faculté des arts, UQAM ; Hélène Lévesque, conseillère pédagogique en musique, Commission scolaire de Montréal ; Élyse Mathieu, conseillère pédagogique en arts plastiques, Commission scolaire de Montréal ; Sylvie Viola, professeure au département de didactique, UQAM

ÉDUCATION Persévérance

De plus en plus d'étudiants aux besoins particuliers

ÉMÉLIE RIVARD-BOUDREAU
Collaboration spéciale

MALARTIC | Le nombre d'étudiants postsecondaires qui ont recours à des services particuliers est en constante augmentation, selon une experte.

De plus en plus d'étudiants avec des limitations d'apprentissage fréquentent les bancs des universités au Québec grâce à des ressources d'aide qui leur sont dédiées, avance Anne-Louise Fournier, coordonnatrice des Services au soutien et à l'accueil des étudiants en situation de handicap de l'Université Laval où Alexandre Millier-Boucher a étudié.

« Il y a eu une époque, entre 2010 et 2015 environ où ça a monté en flèche. Ça montait entre 30 % et 35 % par année. Maintenant, c'est autour de 10 % par année », indique celle qui travaille au Centre d'aide aux étudiants de l'université depuis 30 ans.

UNE BONNE NOUVELLE

Selon elle, l'arrivée de plus en plus d'étudiants en situation de handicap

ou en difficulté d'apprentissage est une bonne nouvelle.

« Il ne faut pas le voir comme un problème. C'est une preuve de réussite et de succès. [Comme ils sont] soutenus dès le départ, ça permet aux étudiants d'aller au bout de ce qu'ils peuvent aller. »

Prise de notes, enregistrement des cours, horaire adapté, temps d'examen plus long ou dans une salle isolée ou utilisation de certains logiciels constituent les mesures de soutien accordées les plus courantes.

Le jeune homme soutient que c'est grâce à ces services spécialisés qu'il a réussi.

« Il y a toujours eu des personnes qui m'ont bien encadré. Je leur dis un très grand merci. Si je n'avais pas eu d'encadrement, je pense que j'aurais décroché comme bien d'autres », dit-il.

Une étude effectuée en 2019 par l'Université Laval a permis de constater que le taux de diplomation des étudiants avec une forme de handicap se situe autour de 48 % comparativement à 60 % pour l'ensemble des étudiants.



II ÉDUCATION

Daniel Weinstock se défend contre Richard Martineau

MARCO BÉLAIR-CIRINO
CORRESPONDANT PARLEMENTAIRE
À QUÉBEC
LE DEVOIR

En plus de s'exposer à des démêlés judiciaires, le ministre Jean-François Roberge s'attire les reproches du milieu scolaire après avoir annulé la participation de l'expert Daniel Weinstock aux travaux de révision du cours d'éthique et culture religieuse (ECR) dans la foulée de la publication d'une chronique signée par Richard Martineau dans *Le Journal de Montréal*.

L'animateur à QUB radio s'indignait de voir M. Weinstock participer au forum de discussion sur la refonte du cours d'ECR alors qu'il aurait « proposé », selon lui, « que des médecins québécois effectuent des « excisions symboliques » sur les jeunes filles » durant une conférence au printemps 2012. Les réactions outrées ont fusé de toutes parts.

Ça n'a fait ni une ni deux : M. Roberge a annulé l'invitation que le ministère de l'Éducation avait faite au professeur de l'Université McGill.

Selon son équipe, « certains propos tenus [par M. Weinstock] par le passé portent à confusion ». « Afin d'éviter que sa présence devienne une distraction aux importants travaux en cours sur la révision en profondeur du cours d'éthique et culture religieuse, la décision a été prise d'annuler l'invitation à M. Weinstock à titre d'expert », a expliqué l'attaché de presse Francis Bouchard.

« Nous sommes convaincus que M. Weinstock peut comprendre la si-

tuation », a-t-il ajouté.

À la défense de Daniel Weinstock

Ce n'est pas le cas. « La distraction qu'il me reproche, c'est eux qui l'ont créée. M. Martineau est un être qui aime bien susciter la controverse. N'eût été son seul article, on n'en serait pas là », fait valoir M. Weinstock dans un entretien avec *Le Devoir* au terme d'une « grosse journée d'enseignement » à l'Université McGill. « C'est ubuesque ! »

Le professeur soutient qu'il est totalement en phase avec Richard Martineau sur la question de l'excision, qu'il abhorre. Pour preuve, il pointe un article qu'il a publié en 2015.

« Il y a lieu d'interdire cette pratique même sous sa forme plus modérée de « compromis de Seattle » [une altération génitale], car elle reflète le même ensemble de valeurs que la forme la plus complète de l'excision génitale », écrit l'ancien membre du Groupe de travail sur la place de la religion à l'école (1997-1999).

Le professeur Jocelyn Maclure trouve « très malheureux » le sort réservé à son confrère, qui n'a écrit ou dit « rien de répréhensible ». L'équipe de M. Roberge en serait vite arrivée à cette conclusion « si une vérification avait été faite », estime-t-il.

Le professeur Marc-François Bernier se désole aussi de la « décision hâtive et mal informée » de dépouiller M. Weinstock du titre d'expert du forum de discussion sur la nouvelle mouture du cours d'ECR prise par M. Roberge.

« En refusant de [la] reconsidérer [...], le ministre contribue aux ravages dé-

mocratiques et du vivre-ensemble de la désinformation et du journalisme de caniveau, là où il aurait pu donner l'exemple de l'adhésion aux valeurs de la vérité et de l'équité », a-t-il écrit sur Twitter. En agissant de la sorte, M. Roberge cause un préjudice à M. Weinstock, est d'avis M. Bernier.

D'ailleurs, le professeur Weinstock « réserve l'ensemble de ses droits à l'encontre du ministre », a indiqué son avocat Rémi Bourget, jeudi soir.

Aux yeux de Marc-François Bernier, le chroniqueur Richard Martineau a pour sa part commis « très vraisemblablement » deux fautes professionnelles coup sur coup mercredi : ne pas avoir vérifié ses informations puis avoir refusé de les corriger.

Réponse de Richard Martineau

Dans un bref échange avec *Le Devoir*, M. Martineau a promis de préciser le tir au cours de la soirée de jeudi. Il ne s'agira pas d'une « rétractation », a-t-il précisé.

C'est pourtant ce qu'avait demandé M. Weinstock, par l'entremise de son avocat, à Québecor par le biais d'une mise en demeure. « Il y a atteinte à la réputation et à la capacité que j'aurais autrement eue de faire quelque chose qui me tenait à cœur, c'est-à-dire de faire évoluer le débat sur ce cours », a expliqué le philosophe.

Malgré la controverse, M. Weinstock songeait jeudi soir à se présenter, à titre personnel, au forum de discussion. « Je n'ai pas envie de faire des frasques qui pourraient faire dérailler le processus de réflexion auquel le ministre a convié les gens », a-t-il affirmé au *Devoir* avant d'ajouter : « D'un autre côté, j'ai toujours été partisan de l'idée de qui s'abstient se silence. »



**Il y a atteinte à la réputation
et à la capacité que j'aurais
autrement eue de faire quelque
chose qui me tenait à cœur.**

DANIEL WEINSTOCK



CHRONIQUE

LE LYNCHAGE DU PROF WEINSTOCK

YVES BOISVERT
LA PRESSE

Daniel Weinstock sortait d'une réunion quand il a vu les messages sur son téléphone.

Une chronique le dénonçait comme un personnage « inquiétant » dans Le Journal de Montréal. Et un autre article disait que le ministre retirait au professeur de McGill son invitation à une conférence d'ouverture au forum sur la réforme du cours d'éthique et culture religieuse.

« Inquiétant » ? Il n'y a pas plus sympathique que Daniel Weinstock, sorte de koala géant de la conversation intelligente.

Mais selon Richard Martineau, le professeur Weinstock a « proposé que des médecins québécois effectuent des "excisions symboliques" sur les jeunes filles ».

Martineau continuait en citant les propos du professeur tenus dans un colloque en 2012.

Scandaleux, j'avoue...

Scul hic : c'est faux.

Le prof Weinstock, en réalité, s'est prononcé clairement contre l'excision, sous quelque forme que ce soit.

Mais comme le veut tout bon philosophe, et comme il l'enseigne à ses étudiants, pour bien raisonner, il y a un chemin à suivre. On commence toujours par présenter le point de vue de l'autre le plus honnêtement possible avant de le contredire.

Le chroniqueur a utilisé ces extraits comme si c'était la position du professeur. Il l'insulte et interpelle directement le ministre de l'Éducation : vraiment, ce type va venir parler d'éthique dans un forum du Ministère ?

Le Ministère a paniqué. À peine la chronique imprimée, le ministre décidait que M. Weinstock n'irait plus faire une présentation de 20 minutes au forum montréalais, comme il l'avait fait à Québec.

Quelqu'un du gouvernement a-t-il communiqué avec M. Weinstock pour éclaircir cette affaire avant qu'une décision soit prise ?

Pas du tout.

En après-midi, une sous-ministre a appelé le professeur pour lui dire qu'en effet, vérification faite, il n'avait pas soutenu l'excision et avait clairement affirmé le contraire.

Mais... vous comprenez... il ne faudrait pas créer une distraction... laisser la controverse faire dévier ces discussions importantes...

Conclusion ?

Daniel Weinstock est désinvité comme conférencier d'ouverture, mais est le bienvenu comme participant !

Au bureau du ministre, on dit encore que ses propos « prètent à confusion ».

C'est faux. Ses propos sont clairs. Il n'y a nulle controverse. Sa conférence, en passant, porte sur l'éthique, pas du tout sur la religion.

Plus insultant encore : le ministre fait dire qu'il est certain que M. Weinstock comprendra.

Comprendre quoi, au juste ? Que, sur la base de fausses accusations, le gouvernement vous coupe le sifflet, même si vous êtes une sommité internationale ?

Revenons un peu en arrière.

Nous sommes au Centre St-Pierre en 2012. Table ronde sur la laïcité. Le prof Weinstock est un des intervenants. Une femme dans l'assistance, Louise Mailloux, vient au micro pour lui poser une question. Elle cite longuement des extraits d'une conférence de Weinstock à l'Université de Californie à Berkeley quelques années plus tôt.

Tout ceci en passant est disponible sur YouTube.

Weinstock, qui a une réputation internationale en éthique, avait été invité à Berkeley au moment où l'Association de pédiatrie américaine s'interrogeait sur la question de l'excision. Des médecins de l'Oregon avaient été aux prises avec une vague de fillettes infectées après avoir été excisées carrément dans une cuisine avec des couteaux. Ces médecins se demandaient s'il y avait une proposition à faire à cette communauté pour pratiquer une sorte d'excision symbolique en milieu hospitalier, en préservant la santé et la capacité de jouir des femmes. Une sorte de moindre mal.

Weinstock s'est clairement opposé à ce compromis. L'association pédiatrique l'a également rejetée.

Simplement, dans sa conférence, il décrivait l'argumentaire de ces médecins - pour mieux le rejeter en conclusion.

Mme Mailloux tente de lui faire porter ces propos comme siens. Le professeur la corrige. On le voit dire « j'ouvre les guillemets », dessinant des guillemets avec ses doigts.

Une recherche de 15 secondes permet de trouver un texte du Huffington Post signé Weinstock qui réfute cette fausse histoire... en 2013. Il répliquait alors au prof de cégep François Doyon, qui lui reprochait la même chose que Martineau, disant qu'il pactisait avec la barbarie, en citant les mêmes extraits à contresens.

Réplique de Weinstock en 2013 :

« Je m'oppose à ce compromis, comme l'a fait l'American Pediatric Association. Même dans sa version modérée, cette pratique reconduit des valeurs patriarcales selon lesquelles la sexualité de la femme doit être contrôlée comme condition de son éligibilité au mariage, valeurs contre lesquelles les démocraties libérales doivent se dresser. »

Clair, non ?

Le prof Doyon a reconnu son erreur et a fait la chose honorable dans les circonstances : se rétracter, présenter ses excuses :

« Ces propos rapportés par Daniel Weinstock à la conférence de Berkeley en 2008 sont la description d'une proposition qu'il rejette, bien qu'il puisse comprendre et respecter le fait que certains médecins puissent la trouver raisonnable. Attribuer ces propos à Weinstock n'était pas justifié. J'avais mal compris les propos de Weinstock et je suis sincèrement désolé de les avoir incorrectement rapportés dans mon article.

« Je vous prie d'accepter toutes mes excuses. »

L'erreur est humaine. Affaire classée.

Presque !

Voilà que ressurgissent, sur les mêmes bases délirantes, les mêmes accusations mensongères. Pas sur Facebook. Pas dans un obscur site. Dans un journal.

Martineau cite les fameux passages, qui représentent la position des médecins de l'Oregon, position OPPOSÉE à celle du professeur Weinstock : « Nous faisons la circoncision des garçons juifs et musulmans. Est-ce que nous pourrions proposer à cette communauté de faire quelque chose qui aurait pour impact de n'imposer aux fillettes qu'une marque ?

« Pourrions-nous proposer cela à la communauté musulmane pour éviter le pire ? »

Il n'a jamais appuyé ça, encore moins proposé ça aux médecins d'ici.

À l'heure où je vous écris, 36 heures après la publication, et malgré une mise en demeure, je n'ai vu aucun rectificatif.

« Sur le plan personnel, je suis furieux, mais j'essaie de faire la part des choses, me dit Daniel Weinstock au téléphone. Une erreur à l'époque, c'est une chose, elle a été corrigée. Mais six ans plus tard ? Je ne le prends pas. Sur le plan politique, surtout, je suis terriblement inquiet. C'est étourdissant d'un point de vue démocratique que le fondement d'une décision politique soit un article erroné, qu'on peut vérifier facilement. »

Il n'a pas perdu son poste. Ni son salaire. Mais on l'a humilié sans raison. On a officiellement jugé « controversé » sous des prétextes erronés un homme à la réputation impeccable, qui a passé sa vie adulte à réfléchir aux questions éthiques et qui s'est toujours fait un devoir de s'engager généreusement dans les débats de son époque.

Si quelqu'un ne méritait pas ça, ce fiel, tout ce déversement toxique, c'est Daniel Weinstock.

ÉDITORIAL

L'ÈRE DU LYNCHAGE

PAUL JOURNET
LA PRESSE

Il y a quelque chose de désespérément ironique dans le lynchage dont a été victime Daniel Weinstock.

À l'invitation du gouvernement caquiste, le philosophe de l'Université McGill devait prononcer une conférence sur le futur cours d'éthique au primaire et au secondaire, en insistant sur l'importance d'apprendre à dialoguer. Puis mercredi, le ministre de l'Éducation l'a retiré de cette programmation, à cause de propos sur l'excision... qui ne sont pas les siens. Et ce, sans contre-vérifier cette fausse information relayée dans un média. Et sans non plus lui donner la chance de s'expliquer.

On récapitule : Québec organise un forum sur l'enseignement de l'éthique aux jeunes, et dans le cadre de l'organisation de ce forum, il relaye une fausse information au sujet d'un intellectuel puis le désinvite, salissant ainsi sa réputation.

Ça ne s'invente pas.

C'est, comme disent les anglophones, un « teachable moment ».

Un gâchis qui a pour seul mérite de démontrer comment nos débats peuvent déraiser. Comment on peut basculer dans le lynchage.

Rappelons que le mois dernier, le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, a annoncé la fin du cours d'éthique et culture religieuse (ECR). Pour savoir par quoi le remplacer, il a lancé une série de forums à travers le Québec. Dans chacun d'eux, huit thèmes sont abordés, dont l'éthique. M. Weinstock devait prononcer une conférence d'environ 20 minutes sur ce thème, l'un des moins controversés de la réforme du cours.

La semaine dernière, le professeur a participé au forum à Québec. Il devait également être à celui qui se déroulera aujourd'hui à Montréal.

Or, une chronique parue dans le Journal de Montréal a attaqué M. Weinstock en le citant hors contexte.

On lui attribue ces propos : « Nous faisons la circoncision des garçons juifs et musulmans. Est-ce que nous pourrions proposer à cette communauté de faire quelque chose qui aurait pour impact de n'imposer aux fillettes qu'une marque ? [...] Pourrions-nous proposer cela à la communauté musulmane pour éviter le pire ? »

Le problème, c'est que la citation est incomplète. Il manque un bout important, qui venait tout juste avant. Celui où le professeur prenait la peine de préciser : « j'ouvre les guillemets ».

Car Weinstock n'exprimait pas sa position personnelle. Il citait celle d'un autre groupe ! Cela était pourtant limpide dans cette conférence, qui date de 2012.

Croyant au débat rationnel, le philosophe a l'habitude de résumer de bonne foi les arguments des autres avant de les critiquer. C'est ce qu'il a fait avec l'excision. Il a rapporté que des médecins de l'Oregon se posaient la question suivante : faut-il pratiquer à l'hôpital l'excision des jeunes filles d'origine somalienne, même de façon symbolique, plutôt que de laisser leur famille le faire à la maison dans des conditions médicalement dangereuses ? Weinstock poursuit en rappelant que ces médecins s'inspiraient de l'approche éthique dite conséquentialiste, pour qui le but est de minimiser les conséquences négatives. Selon cette perspective, puisque l'excision sera pratiquée de toute façon, alors mieux vaut le faire de façon sécuritaire.

Si M. Weinstock avait proposé que les médecins québécois pratiquent des « excisions symboliques » sur les jeunes filles, ç'aurait en effet été choquant. Mais ce n'est pas le cas !

Au contraire, il est contre. Il l'avait déjà écrit dans un ouvrage universitaire, et il l'a précisé à nouveau dans cette conférence.

Craignant d'être mal compris, le professeur a insisté à plusieurs reprises sur le fait qu'il ne faisait que rapporter la position des médecins américains, avant de la critiquer. Il ajoutait même ne pas appartenir à l'école dite conséquentialiste. Selon lui, certains principes ne peuvent pas faire l'objet de compromis, comme celui du contrôle du corps des femmes par des hommes. Un autre panéliste avait reproché au professeur de ne pas avoir dénoncé l'excision avec assez de vigueur. Cela peut se défendre, mais il serait malhonnête de prétendre que M. Weinstock la cautionne, même indirectement.

On en convient, cela prend une petite minute à expliquer. Reste que ce n'est pas pour autant si difficile à comprendre.

Le matin de la publication de la chronique du Journal de Montréal, le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, a dégommé M. Weinstock du forum. Tout cela sous prétexte de mieux réfléchir à la façon d'enseigner l'éthique et la délibération à la jeunesse.

Plus tard en journée, le Ministère s'est défendu en expliquant que « certains propos tenus par M. Weinstock par le passé portent à confusion ».

Encore une fois, quelle ironie... Cette « confusion », elle vient du Ministère lui-même, parce qu'il a commenté un dossier avant même d'avoir validé ses informations.

Et après, on se demande pourquoi les intellectuels ne participent pas davantage à nos débats publics. Peut-être parce qu'ils constatent à regret qu'il devient de plus en plus difficile de communiquer une pensée le moins nuancée.

M. Weinstock avait participé à la commission Proulx qui a mené à la création du cours ECR. Partisan de la laïcité dite ouverte, il a souvent critiqué les propositions péquistes et caquistes sur l'interdiction du port de signes religieux. Le gouvernement a le droit d'être en désaccord avec ses idées, qui étaient par ailleurs connues depuis longtemps. Ce qui est toutefois injustifiable, c'est de l'attaquer en lui attribuant des positions qu'il n'a jamais défendues.

Daniel Weinstock a été injustement sali. Il mérite des excuses.

La citation intégrale

« Je n'ai jamais défendu l'excision. Je n'ai jamais défendu une pratique particulière. Ce que j'ai dit, c'est qu'il y avait eu un débat qui me semble très grave, très fondamental, par rapport auquel je n'aurais pas voulu être à la place de ces médecins, qui se sont demandé : Que faisons-nous devant cette situation ? Nous savons très bien que si nous renvoyons les gens à la maison, ils vont continuer à faire [l'excision], alors que faisons-nous ? »

Alors la proposition, je la présente au public qui ne la connaît pas. Elle a été suggérée par certains médecins de l'Oregon.

J'ai, encore une fois, narré cette proposition plutôt que de la valider. [La proposition] consistait à dire la chose suivante : Écoutez, nous faisons la circoncision des garçons juifs et musulmans. Est-ce que nous pourrions identifier – alors là, encore une fois, je parle... je prends la précaution de bien le faire, comme il m'arrive souvent... de me mettre dans la voix des personnes dont j'essaie de présenter le point de vue. Alors les médecins, certains d'entre eux sont des femmes, se sont demandé, et j'ouvre les guillemets : Est-ce que nous pourrions proposer à cette communauté de faire quelque chose qui aurait pour impact de n'imposer aux fillettes qu'une marque physique ? »

ARTS ET ÊTRE

FENÊTRES SUR LE QUOTIDIEN D'ENFANTS DU CENTRE-SUD

MARIE ALLARD
LA PRESSE

Ils ont beau avoir grandi devant les téléphones cellulaires de leurs parents – qui les photographient continuellement –, de nombreux enfants n'ont jamais utilisé un... appareil photo. Treize jeunes de l'école primaire Jean-Baptiste-Meilleur, située rue Fullum à Montréal, ont eu la chance d'être initiés à la photographie et à l'histoire du Centre-Sud. « L'idée, c'était de voir leur quotidien avec un œil nouveau », résume Kiran Ambwani, la photographe qui les a accompagnés. Le résultat ? La chouette exposition Accueil dans mon quartier, à l'affiche à l'Écomusée du fier monde jusqu'au 1er mars. Explications en cinq points.

POUR CONTRER LE DÉCROCHAGE

De septembre à décembre, les 13 participants ont eu droit à une dizaine d'ateliers, au cours desquels ils ont notamment arpenté leur quartier, appareil photo à la main. Tous fréquentent une classe dite « DGA », pour difficultés graves d'apprentissage. « Ils sont dans un contexte où ils sont plus à risque de décrocher », indique Martine Ashby, une art-thérapeute qui a participé au projet. Leurs œuvres, des fenêtres percutantes laissant voir six de leurs photos retravaillées avec des matériaux d'arts mixtes, témoignent pourtant de leurs coups de cœur et de leur sensibilité.

LA VIE EN ROSE

Arame Coulibaly, 11 ans, aime particulièrement sa photo d'une fleur baignée de lumière. « Elle est vraiment belle, c'est la vie en rose ! », dit-elle en entrevue avec La Presse, lors du vernissage de l'exposition. Avant de participer au projet, la jeune fille ne savait pas « que les ruelles avaient tellement de jolies fleurs ». Ses clichés témoignent d'un talent rare pour la composition – il faut dire qu'elle a déjà des comptes Instagram et TikTok.

COULEURS ET AGITATION

Luka Groulx-Michaud, 12 ans, est particulièrement fier de ses photos de la lune et de feuilles colorées. Il présente également le portrait retouché d'un petit chien. « Je lui ai dessiné un pantalon, un chapeau, des lunettes, une bague et un piercing », précise-t-il, une lueur espiègle dans le regard. « Ce que j'ai appris sur le quartier, c'est qu'il y a beaucoup de couleurs fades, mais surtout plein de couleurs vives et beaucoup d'agitation », témoigne-t-il dans un texte présenté au musée.

ANGE ET VOITURE

Quant à Westteyms Escobar Turicos, 12 ans, il a assemblé des photos d'ange peint, de voiture pimpante et de natures mortes énigmatiques. Au fil des ateliers, il a été étonné d'apprendre que son école avait déjà pris feu. Pas la peine d'appeler les pompiers : c'était en 1924...

POUR S'ENRACINER AVANT DE SE PROJETER

« On a proposé un projet d'art-thérapie pour favoriser la cohésion du groupe, la projection de soi dans le futur, et aider les jeunes à s'enraciner le mieux possible, explique Martine Ashby. L'objectif était de renforcer l'estime de soi, en leur donnant une expérience de réussite. » A voir les mines fières des enfants lors du lancement, c'est mission accomplie. « J'ai grandi en Inde, observe Kiran Ambwani, et on ne faisait pas des activités le fun comme ça à l'école ! »

Ce projet a été fait en collaboration avec le programme Opération Bonne Mine de la Société Saint-Vincent de Paul de Montréal.

L'exposition Accueil dans mon quartier est présentée à l'Écomusée du fier monde de Montréal jusqu'au 1 mars. Activité « cherche et trouve » présentée tous les jours ; art-thérapie le 1 mars. Activité « cherche et trouve » présentée tous les jours ; art-thérapie le 1 mars sur inscription. mars sur inscription.

Consultez le site de l'Écomusée :

<https://ecomusee.qc.ca/evenement/accueil-dans-mon-quartier/>

ÉDUCATION Persévérance

Il déjoue tous les pronostics en terminant ses études

Le jeune homme atteint d'une maladie génétique travaille comme chercheur

MALARTIC | Un jeune homme de l'Abitibi que plusieurs croyaient incapable de finir l'école primaire à cause du rare syndrome dont il est atteint a défié les pronostics en obtenant son diplôme universitaire.

ÉMÉLIE RIVARD-BOUDREAU
Collaboration spéciale

Alexandre Millier-Boucher est atteint du syndrome Prader-Willi (SPW), une maladie génétique rare qui apporte son lot de problèmes de santé. Dès sa naissance, il était écrit dans le ciel qu'il allait avoir de nombreux défis de vie.

« Il pesait 2 livres et 13 onces. Il a réussi à se tenir la tête à seulement 9 mois. Et par la suite, il a toujours eu des retards », raconte sa mère Claudette Millier.

Ses professeurs et même ses parents mettaient en doute sa capacité à terminer l'école.

« Jamais on n'aurait pensé qu'il se rendrait à l'université. On avait même retiré les fonds qu'on avait mis de côté pour ses études », continue son père, Ronald Boucher.

« On nous avait même dit que s'il réussissait à faire son primaire, ça serait bon », renchérit M^{me} Millier.

Le décrochage est l'issue de la plupart

des personnes atteintes du SPW. Presque aucune n'atteint le niveau universitaire, selon la pédiatre du CHU Sainte-Justine, Cheri Deal.

« PEU COMMUN »

« C'est vraiment peu commun », avance-t-elle.

Elle considère qu'il devrait y avoir plus d'études sur la capacité des personnes atteintes de ce syndrome à faire évoluer leur quotient intellectuel qui se situe entre 52 et 69, comparativement à 70 à 130 pour les personnes sans handicap.

L'homme de 30 ans originaire de Malartic se souvient encore des dures années de l'école primaire et secondaire qu'il a subies.

« J'avais des problèmes d'apprentissage en lecture, je ne pouvais pas écrire très vite non plus. Les mathématiques et la science ont été mes vrais purgatoires, se rappelle Alexandre Millier-Boucher. Je prenais aussi beaucoup de poids [à cause de la maladie]. A 11 ans, je pesais 150 livres. »

Il travaille aujourd'hui comme recher-

chiste chez Influence Communication à Québec après avoir fait preuve d'une persévérance hors du commun.

« Ses devoirs et leçons, ça ne prenait pas 15 minutes. On a déjà été jusqu'à deux heures ! Mais il ne lâchait pas. Il n'a jamais lâché », admire son père Ronald.

Incapable de se mêler aux autres enfants, le jeune garçon a aussi rapidement été victime d'intimidation.

PLANCHE DE SALUT

C'est lors de ses études au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et à l'Université Laval qu'Alexandre Millier-Boucher trouve sa « planche de salut ».

Une de ses professeures de journalisme affirme même que sa présence a contribué à élever les échanges dans son groupe.

« Alexandre est quelqu'un de très méticuleux et très précis. Il a un souci du détail et une mémoire phénoménale. Ça me faisait du bien d'avoir quelqu'un comme ça dans ma classe », témoigne Colette Brin, professeure titulaire au département d'information et de communication de l'Université Laval.





LE SYNDROME PRADER-WILLI, C'EST QUOI ?

C'est une maladie génétique qui atteint environ une personne sur 15 000. Les symptômes de la maladie seraient causés par le dysfonctionnement de l'hypothalamus, une glande endocrine située à la base du cerveau qui joue un rôle crucial dans plusieurs fonctions du corps humain.

Caractéristiques :

- Petites mains et petits pieds
- Obésité infantile
- Faim insatiable
- Moins de tonus musculaire
- Retard intellectuel

SOURCE : LA FONDATION CANADIENNE POUR LA RECHERCHE SUR LE SYNDROME PRADER-WILLI

PHOTO STEVENS LEBLANC

Alexandre Millier-Boucher, chez lui à Québec, est atteint d'une maladie qui a rendu très difficile son cheminement scolaire. Il travaille maintenant comme chercheur après avoir déjoué les pronostics sur son cheminement scolaire.



ACCUEIL CATÉGORIES
MESSAGES DU GOUV.
INFO / ABONNEMENT
INSCRIPTION

[Retour](#)

Article du [vendredi 21 février 2020](#)



RÉFORME PARLEMENTAIRE

Le gouvernement dévoile ses propositions

Paru le [vendredi 21 février 2020](#) |
Catégorie: [Affaires parlementaires](#)
LAG

(LCP) Le ministre responsable de la Réforme parlementaire, Simon Jolin-Barrette, a dévoilé les propositions de son gouvernement pour moderniser le fonctionnement de l'Assemblée nationale.

« J'invite maintenant l'ensemble des députés à les enrichir et à les commenter avec ouverture, de manière constructive. Sur la base de ce cahier de propositions, des discussions se poursuivront avec les autres groupes parlementaires dans l'espoir de dégager un consensus », a-t-il commenté.

« Et il n'est pas question de presser qui que ce soit, il faut que tout le monde soit à l'aise, et je pense qu'on peut s'entendre. Si tout le monde travaille avec bonne foi et souhaite réformer le Parlement, je pense qu'on est en mesure de s'entendre avec toutes les formations politiques. »

Finances publiques

Son projet de réforme propose notamment la création d'un Directeur parlementaire du budget. « Comme mandataire de l'Assemblée nationale, cette nouvelle institution produirait des rapports indépendants qui seront utiles pour les parlementaires, certes, mais aussi pour la population en entier », précise le ministre.

Ce directeur serait responsable d'analyser les propositions budgétaires du gouvernement, les énoncés de mise à jour économique et de fournir une aide aux députés lors de l'étude des crédits budgétaires.

Il serait aussi responsable de produire des rapports sur la viabilité, à court et à long terme, des finances publiques, « afin d'encourager la mise en œuvre de politiques macroéconomiques saines ».

Il pourrait produire, de sa propre initiative ou à la demande d'une commission parlementaire, tout rapport, étude ou analyse. « Donc, ça permettrait d'assurer davantage de transparence en matière financière et budgétaire », croit Simon Jolin-Barrette.

Autres propositions

Son gouvernement propose aussi la création d'une chambre des affaires citoyennes. « Cette chambre constituerait un lieu de débat parallèle au salon bleu, où pourront être discutés en profondeur divers dossiers, dont les affaires de députés », explique-t-il.

L'étude des crédits budgétaires serait revue en réduisant notamment de 80 heures le temps alloué aux députés ministériels. Fini les questions « plantées », dit le leader du gouvernement.

On propose également de donner plus de responsabilités au président pour faire respecter le règlement durant la période des questions, assurant ainsi une meilleure discipline.

Des séances de reddition de comptes pour les sous-ministres et les dirigeants d'organisme seraient ajoutées le vendredi. « Ça vise à faire en sorte de ramener de l'imputabilité au niveau de l'administration publique », mentionne le ministre.

Son projet de réforme prévoit par ailleurs des mesures pour faciliter la conciliation travail-famille chez les députés, dont l'ajournement des travaux à 18 heures, une halte-garderie, le pairage des députés, un congé parental d'un an et la possibilité de prendre un congé en cas d'obligation d'assumer un rôle de proche aidant.

Concernant la procédure législative d'exception, le « bâillon », elle demeure. « Je suis ouvert à en discuter avec les partis d'opposition et à voir s'ils ont des propositions à nous faire pour encadrer la procédure », précise toutefois Simon Jolin-Barrette.

-30-

Autres articles du [vendredi 21 février 2020](#)



FENÊTRE SUR L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Évolution des forêts; l'Outaouais; recherche nordique

Paru le vendredi 21 février 2020 | [Catégorie](#): Enseignement supérieur LAG



ICI Mauricie — Centre-du-Québec

Retard scolaire : un objectif réaliste pour les commissions scolaires ?



Une salle de classe

PHOTO : RADIO-CANADA / FRANÇOIS GAGNON

Claudie Simard

Publié hier à 16 h 18

Les commissions scolaires de la Mauricie et du Centre-du-Québec doivent relever un défi de taille au cours des dix prochaines années : réduire le nombre d'élèves ayant un retard scolaire qui est bien au-delà de la moyenne provinciale.

Difficultés d'apprentissages, handicap, parcours en francisation : plusieurs facteurs peuvent expliquer pourquoi un élève fait son entrée au secondaire plus tard que les autres élèves.

Le ministère de l'Éducation évalue qu'un élève a un retard scolaire lorsqu'il fait son entrée à l'école secondaire à 13 ans ou plus, et non à 12 ans comme le prévoit le cursus.

Dans sa Politique de la réussite éducative, le ministère de l'Éducation veut réduire le pourcentage des élèves ayant un retard scolaire à 10 %, soit un élève sur 10, d'ici 2030; c'est ce qui représente la

moyenne québécoise actuelle.

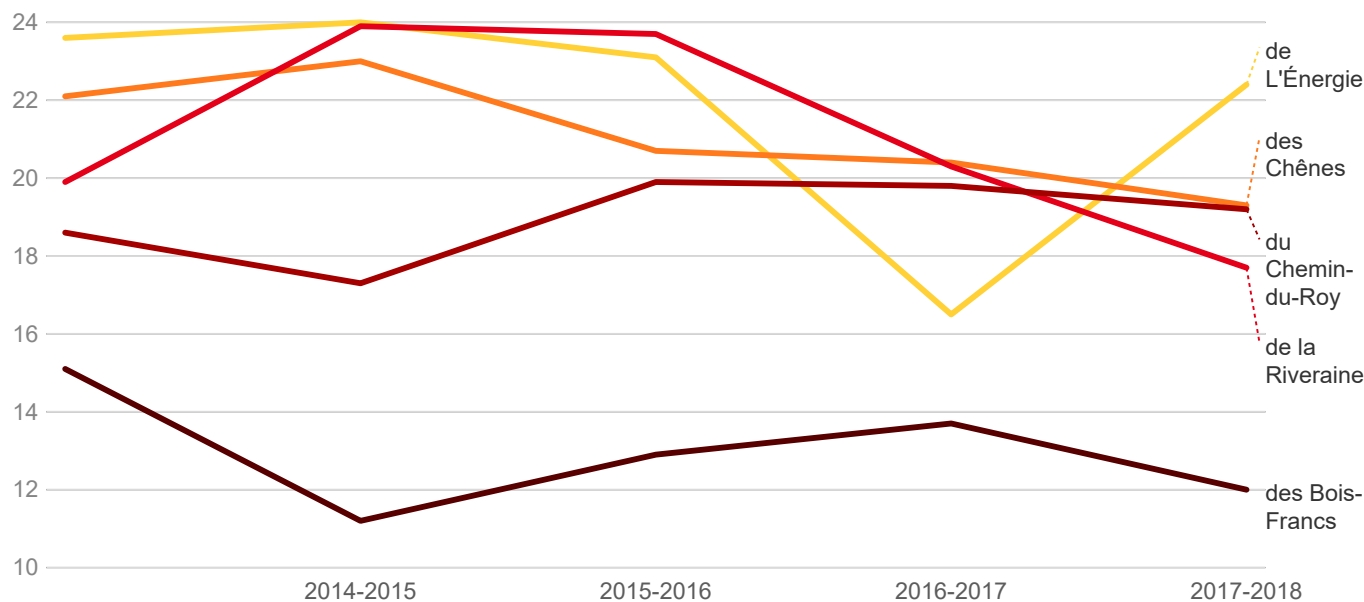
Pour obtenir ces résultats, plusieurs commissions scolaires de la région devront réduire de moitié le nombre d'élèves ayant un retard scolaire à leur arrivée au secondaire.

Dans la région, la moyenne se situe à près de 20 %, soit un élève sur cinq.

Les résultats des cinq dernières années montrent le chemin parcouru et laissent entrevoir les défis à venir.

Retard scolaire en Mauricie et au Centre-du-Québec

Pourcentage des élèves âgés de 13 ans ou plus lors de leur entrée en première secondaire, par commission scolaire.



Source: ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec



Présentement, le pourcentage des élèves ayant un retard scolaire varie entre 3 % et 25 % à travers la province.

Les commissions scolaires, qui se transforment en centres de services en raison de la loi 40, ont le devoir de mettre en place des stratégies pour soutenir les élèves afin qu'ils suivent le rythme établi. L'obtention d'un diplôme est liée au cheminement scolaire selon les experts; les élèves ayant un retard au primaire auront possiblement plus de difficulté à obtenir un diplôme.

Un objectif réaliste?

Les cinq commissions scolaires du territoire ont été contactées pour commenter les résultats obtenus auprès du ministère de l'Éducation.

Seule la commission scolaire du Chemin-du-Roy a refusé notre demande d'entrevue. Le pourcentage des élèves ayant un retard a augmenté, passant de 18,6 % en 2013-2014, à 19,2 % en

2017-2018.

La commission scolaire de l'Énergie obtient les résultats les plus élevés avec un pourcentage de 22,4 % en 2017-2018. Le directeur général Denis Lemaire souligne par contre l'amélioration de 1,2 % en 5 ans.

Il explique ces résultats en indiquant que 60 % des écoles de cette commission scolaire sont en milieu défavorisé. « On est conscients que les jeunes qui arrivent sur nos bancs d'écoles n'ont pas tous les outils » dit-il.

Cependant, le taux de diplomation est encourageant selon lui. « Quand on se compare à des milieux défavorisés comme nous, on est 3 % supérieur au niveau du taux de diplomation. On part de plus loin , mais quand vous regardez la diplomation finale, on est plus en retard ».

Il cite en exemple les profils d'intérêts mis en place au cours des dernières années pour encourager les jeunes à rester à l'école et à obtenir leur diplôme. « On a 1 400 élèves dans 24 profils », dit-il. Il cite en exemple le basketball, la musique ou le sport équestre.

« La réussite scolaire est un long marathon, parfois on ne commence pas tous à la même place, mais ce qui est important c'est l'arrivée. »

— Denis Lemaire, directeur général, commission scolaire de l'Énergie.



Denis Lemaire, directeur général, commission scolaire de l'Énergie.

PHOTO : RADIO-CANADA

Est-ce que la commission scolaire réussira à atteindre la cible du ministère? Il répond : « probablement qu'on ne sera pas à 10 %, mais probablement qu'on va s'être beaucoup amélioré ».

Sur le même sujet :

- Retard scolaire au primaire : une statistique qui inquiète
- La Commission scolaire du Chemin-du-Roy s'attaque au redoublement scolaire

L'exception des Bois-Francs

Une commission scolaire se démarque du lot; celle des Bois-Francs. Ses résultats sont non seulement près de la cible, mais ils se sont améliorés au cours des cinq dernières années, passant de 15,1 % en 2013-2014, à 12 % en 2017-2018.

Quel est le secret de ce succès? « C'est beaucoup de choses, c'est un peu comme la recette de la caramilk. Ce n'est pas un seul élément » dit à la blague le directeur Alain Desruisseaux.

Il cite en exemple la préoccupation du personnel au redoublement ou encore l'effort pour différencier l'enseignement selon les besoins des élèves, ainsi que la mobilisation des équipes-écoles qui travaillent depuis plusieurs années pour atteindre l'objectif de 10 %.

Quel rôle joue le contexte socio-économique? « C'est sûr qu'on a pas un grand indice de défavorisation », admet M. Desruisseau. « Je ne qualifierais pas notre commission scolaire comme étant ni favorisée ni très défavorisée », dit-il.

La cible du ministère est un objectif réaliste selon lui « mais ça ne sera pas nécessairement facile », ajoute-t-il.

Le syndicat de l'enseignement inquiet

Le Syndicat de l'enseignement des Vieilles-Forges ne croit pas que l'objectif de 10 % fixé par le ministère soit réaliste. Sa présidente Claudia Cousin observe de nombreuses difficultés chez les jeunes et souhaite éviter que les professeurs soient soumis à davantage de pression pour les faire réussir.

Elle craint que l'objectif de 10 % ne pousse le personnel à abaisser les exigences pour que davantage d'élèves réussissent; ce qui aurait pour effet de diminuer les statistiques de retard scolaire. Cependant, les élèves ne seraient pas nécessairement prêts à poursuivre leur cheminement au secondaire pour autant selon elle.

Claudia Cousin dénonce ce qu'elle appelle une gestion axée sur les résultats et estime que ce dont les élèves en difficulté ont besoin est un accompagnement accru avec les différents spécialistes travaillant dans les écoles.

MUNICIPAL Tramway

Le maire appelle au calme à l'école De Rochebelle

Le scénario d'un tramway qui traverse la cour continue d'en inquiéter plusieurs

Le maire de Québec appelle au calme, mais n'a pas réussi à apaiser les inquiétudes au sujet du tramway qui, selon les derniers plans présentés, circulera sur les terrains de l'école secondaire De Rochebelle.

STÉPHANIE MARTIN
Le Journal de Québec

Dans *Le Journal* d'hier, le directeur général de la Commission scolaire (CS) des Découvreurs, Christian Pleau, disait avoir appris avec stupéfaction que le tramway allait circuler directement sur les terrains de l'école de Sainte-Foy, amputant deux terrains de soccer, selon un plan qui a été fourni il y a quelques jours par la Ville à la CS. Il s'inquiète pour la sécurité des 2500 élèves du campus.

« Je leur dirais : du calme », a réagi Régis Labeaume en point de presse, hier, utilisant le sarcasme.

« Je ne me suis pas levé ce matin en me disant : comment je ferais bien ce matin pour que des étudiants de Rochebelle se

fassent frapper par un tramway. »

Il estime que le tramway peut être tout à fait sécuritaire autour d'une école secondaire et parle pour l'instant d'une « hypothèse ». Il promet de relocaliser les deux terrains de soccer.

MINISTRE CONTACTÉ

Il dit avoir parlé au ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge. « On va voir quel sera notre choix final. »

Le porte-parole du ministre Roberge, Francis Bouchard, parle d'une « hypothèse parmi plusieurs autres ».

Des questions et inquiétudes demeurent malgré tout. Le directeur du centre d'éducation aux adultes Le Phénix, Normand Lacasse, craint que la proximité du tracé avec son bâtiment d'enseignement ne nuise à la quiétude des élèves.

Il mentionne aussi la perte de la moitié de ses stationnements et la circulation coupée par le passage à niveau dans la rue qu'empruntent les autobus matin et soir.

À l'école De Rochebelle, des parents inquiets ont demandé que le sujet soit

inclus à l'ordre du jour du prochain conseil d'établissement.

Pour Christophe Rouy, directeur général du Club de soccer Caravelles, « ce serait catastrophique si les terrains ne sont pas remplacés. C'est notre site numéro un. La Ville nous a cependant assuré qu'on aurait des solutions de remplacement. Ça me rassure, mais j'espère qu'elle va tenir parole. »

« C'EST DE L'IMPROVISATION »

Le chef de l'opposition, Jean-François Gosselin, salue la sortie du DG Christian Pleau. Pour lui, le tramway va détruire le milieu de vie autour de l'école. Il estime que la Ville manque à son devoir de communication dans ce dossier et il comprend les inquiétudes des parents et des administrateurs. « C'est de l'improvisation. »

Le conseiller de Démocratie Québec, Jean Rousseau, est surpris du tracé proposé. « Je ne crois pas que ce soit une solution finale. C'est une solution qui est certainement perfectible. »

— Avec la collaboration de Patrick Bellerose



PLUSIEURS RÉACTIONS

« On va faire ce qu'il faut si jamais on emprunte ce circuit-là - parce que c'est une hypothèse - pour que tout soit sécurisé. »

— Régis Labeaume, maire de Québec

« [MM. Labeaume et Roberge] ont convenu de poursuivre les discussions afin de s'assurer qu'aucun élève ne soit privé de services ou d'accès à des installations de qualité. »

— Francis Bouchard, porte-parole du ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge

« On n'a pas 30 mètres entre la bâtisse et les rails. Ce qui me préoccupe, c'est le bruit du passage à niveau qui va être collé sur mes classes. »

— Normand Lacasse, directeur du centre Le Phénix

« Ça vient détruire un milieu de vie. [...] Mettez-vous à la place des parents dont les enfants fréquentent cette école ou vont la fréquenter. Comment vous pensez qu'ils se sentent en voyant ça ? »

— Jean-François Gosselin, chef de l'opposition



Encore des ratés

Au lieu de lancer des appels au calme sur la place publique, le maire Labeaume devrait se montrer plus sensible aux inquiétudes relatives au passage du tramway et prendre les devants.

Plutôt que de faire preuve d'ouverture et de jouer la carte de l'écoute, le maire Labeaume a répondu hier aux craintes de Christian Pleau, directeur général de la Commission scolaire des Découvreurs... en dénonçant la sortie de ce dernier dans les médias.

Sarcastique, le maire l'a presque accusé d'agir en irresponsable. En fait, M. Labeaume paraissait plus frustré que M. Pleau n'ait pas gardé le silence, que soucieux de trouver la meilleure solution pour tous.

Or, n'en déplaise au maire, dans l'incertitude, M. Pleau a toutes les raisons de s'inquiéter du possible passage du tramway sur les terrains de l'école secondaire De Rochebelle. Il n'a pas non plus à se taire, alors que la Ville ne s'est même pas donné la peine de le rassurer en amont.

Les échanges administratifs ne sont pas suffisants dans ce genre de situation, quand on veut s'assurer de bien communiquer.

ÉLUS PROACTIFS

Ainsi, pour des zones sensibles en lien avec le tracé du tramway, qui peuvent porter à interprétation et susciter de l'inquiétude, les élus auraient tout avantage à être proactifs. Ils devraient anticiper les coups et les questions, plutôt que de passer leur temps à réparer les pots cassés.

Ça n'aurait pas demandé tellement de temps à Rémy Normand, vice-président du comité exécutif et président du RTC, de lâcher un coup de fil au directeur de la commission scolaire pour le rassurer.

Il aurait pu lui dire qu'il y aurait des rencontres et des discussions relativement aux changements anticipés, et que tout était loin d'être arrêté. Dans un tel cas, M. Pleau et son organisation se seraient sentis impliqués et auraient attendu la suite des choses en toute confiance.

À l'heure où la Ville se fait presser par le gouvernement du Québec de mieux communiquer son projet, le moment est bien mal choisi pour baisser ainsi la garde et manquer de prudence.

Mais avec ses airs hautains, à la limite de l'insolence, M. Normand se pense sans doute au-dessus de ce genre de récrimination. Et pourtant, il en va de l'acceptabilité sociale envers le projet, un élément des plus crucial.



NOUVEAU PÔLE D'ÉCHANGES DU TRAMWAY

Le maire appelle «au calme»

Régis Labeaume a lancé un appel au calme aux dirigeants de l'école De Rochebelle après la diffusion publique du nouveau tracé qui pourrait empiéter sur les terrains de soccer de l'établissement.

Le directeur général de la Commission scolaire des Découvreurs, Christian Pleau, a réagi défavorablement lorsque la Ville lui a fait part de cette hypothèse il y a déjà quelques jours, a-t-il indiqué au *Journal de Québec*, qui a mis la main sur le nouveau tracé.

M. Pleau craint pour la sécurité des élèves, la défiguration de la cour d'école et la perte de quiétude, a-t-il confié au *Journal*.

Le tracé à l'étude traverserait le boulevard Hochelaga et longerait les terrains de soccer et isolerait l'école Le Phénix de l'éducation aux adultes du reste du campus. Dans ce contexte, M. Pleau se demande comment «opérer le campus de façon adéquate».

«Je leur dirais : "Du calme", a réagi le maire jeudi en marge d'un point de presse. On pensait pouvoir discuter avec eux en toute bonne foi. Et il [le directeur] a décidé de lâcher ça dans les médias. On pensait qu'on était en confiance. Visiblement, on s'est trompé. Il faut être responsable quand tu diriges une organisation», a ajouté Régis Labeaume, visiblement contrarié par cette

sortie publique des autorités scolaires.

«J'ai parlé au ministre. On va faire ça calmement, et dans l'ordre. On se lève pas un matin en se demandant combien de personnes on pourrait bien frapper avec le tramway», ironise-t-il.

HYPOTHÈSE

Du même souffle, le maire assure que ce tracé n'est qu'une des nouvelles hypothèses sur la table. Lundi, il confirmait que le Bureau de projet du tramway avait définitivement abandonné l'option d'aménager le pôle d'échanges de l'ouest sous le projet Le Phare projeté par le Groupe Dallaire.

Autrefois prévu en tunnel à l'ouest de l'avenue Lavigerie entre le boulevard Laurier et l'avenue Roland-Beaudin, le tracé prévoit maintenant un lien en surface avec un pôle d'échanges situé plus à l'est, entre l'avenue Lavigerie et la route de l'Église.

M. Labeaume avait pris soin de souligner qu'il ne s'agit pas du projet de partenariat proposé par Industrielle Alliance sur le terrain situé derrière le Canadien Tire de la route de l'Église. Le géant des finances et de l'assurance souhaitait construire le pôle sous un projet immobilier en préparation dans ses cartons, a-t-on récemment appris.

Même sans partenariat, la Ville pourrait emprunter le même chemin en procédant à des expropriations. Chose sûre, le maire donne la garantie que le tramway ne passera pas sur la route de l'Église.

L'option retenue devrait être connue d'ici quelques semaines. M. Labeaume évoque même l'idée de lancer un débat public autour du tracé à retenir. JEAN-FRANÇOIS NÉRON

«On pensait pouvoir discuter avec eux en toute bonne foi. Et il [le directeur de la CS des Découvreurs] a décidé de lâcher ça dans les médias. On pensait qu'on était en confiance. Visiblement, on s'est trompé. Il faut être responsable quand tu diriges une organisation»

— Le maire Régis Labeaume



Un tremplin pour les écoliers



Trop lourde, la tâche des enseignants? Impossible de mieux soutenir les élèves? Sarah Labbé croit

que le fardeau des enseignants pourrait être allégé et les enfants bien servis si les écoles recouraient davantage aux services des techniciens et techniciennes en éducation spécialisée (TSE). «La technicienne n'est pas une béquille pour un élève. C'est un tremplin.»

M^{me} Labbé travaille depuis trois ans comme technicienne en éducation spécialisée à l'école primaire de la Nouvelle-Cadie, à Saint-Gervais de Bellechasse.

Des enfants avec des difficultés d'apprentissage, des troubles de comportement ou qui traversent une période difficile, elle et ses six autres collègues TSE en font «rebondir» dans une année scolaire.

Si elle disposait de plus de ressources financières, la directrice de l'école, Cynthia Lavoie, accorderait plus d'heures de travail aux TSE afin qu'ils puissent intervenir plus souvent auprès de ses 210 élèves. «Les heures de soutien sont moindres avec la diminution des codes donnant accès à du financement, mais les difficultés des enfants demeurent».

L'école de la Nouvelle-Cadie compte 13 classes dont une pour les enfants atteints du spectre de l'autisme ou d'une déficience intellectuelle. Deux autres classes

regroupent les enfants qui ne peuvent être intégrés aux classes ordinaires.

«Les enseignants doivent transmettre la matière à 24 enfants et ils ne savent pas toujours quoi faire pour intervenir auprès des élèves en difficulté. Les techniciennes en éducation spécialisée ont cette formation. Elles peuvent fournir des outils et interagir avec les enfants pour faciliter leurs apprentissages et assurer le bon fonctionnement de la classe. Elles n'enseignent pas, mais ce ne sont pas des plantes vertes dans une classe», explique M^{me} Lavoie.

«L'enseignante ne peut tout voir. À deux, avec deux paires d'yeux, nous sommes plus efficaces. Avec la directrice et avec l'enseignant, nous formons une équipe autour de l'élève», ajoute Sarah Labbé.

Des exemples? Les deux femmes ont spontanément le cas de quelques «petits cocos» en tête.

Elles connaissent d'ailleurs tous les élèves par leur nom. «Je sais même le nom de leur chien et de leur poisson rouge», dit Sarah. Le ministre de l'Éducation serait fier d'elle, lui qui ne jure que pour ceux et celles qui connaissent les élèves par leur nom.

À l'école de Saint-Gervais, il y a ce petit bonhomme atteint du spectre de l'autisme qui, grâce à la présence d'une TSE, peut suivre le cours d'anglais dont il raffole.

Il y a aussi cette fillette qui, l'an dernier, avait un blocage, même

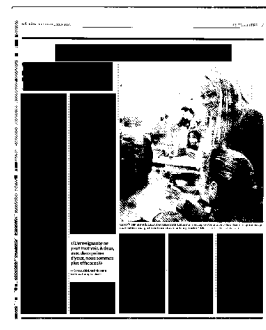
physique, avec les mathématiques. L'enfant croisait les bras et refusait de faire les exercices demandés par l'enseignante.

Sarah Labbé savait que cette élève détestait les maths, mais qu'elle adorait par contre la gymnastique et le *cheerleading*. La TSE a donc utilisé cette passion pour lui démontrer qu'elle était capable de comprendre et de progresser en mathématiques. Si la fillette complétait ses exercices de maths, elle avait droit à une séance au gym avec des amies et Sarah. La TSE a aussi confectionné un tableau rose décoré de paillettes pour que l'enfant puisse visualiser ses progrès.

Peu à peu, la phobie des maths est disparue, la confiance s'est installée et l'enseignante n'a plus eu à la convaincre d'ouvrir ses cahiers. Pas plus que l'enseignante qui l'accueille dans sa classe cette année.

La présence de la TSE a aussi été bien utile pour encourager un enfant dont les parents ne se souciaient pas qu'il fasse ses devoirs et apprenne ses leçons. Le suivi réalisé par la technicienne a motivé le jeune. Cette année, même si sa famille n'a toujours pas d'intérêt pour ses études, l'élève réalise ses travaux scolaires à la maison sans que l'école ait à jouer à la police le lendemain matin.

Sarah a aussi contribué à transformer un leader négatif en lui organisant du soccer avec des amis. «Il dépense son énergie au soccer



et lorsqu'il revient en classe, il est plus concentré, plus autonome et ne sent pas le besoin d'attirer l'attention en dérangeant tout le reste du groupe.»

La technicienne Labbé constate et déplore que le travail des siens soit si méconnu. Comme si l'école fonctionnait seulement avec l'apport des enseignants, du directeur et une poignée de professionnels (orthopédagogue, psychologue).

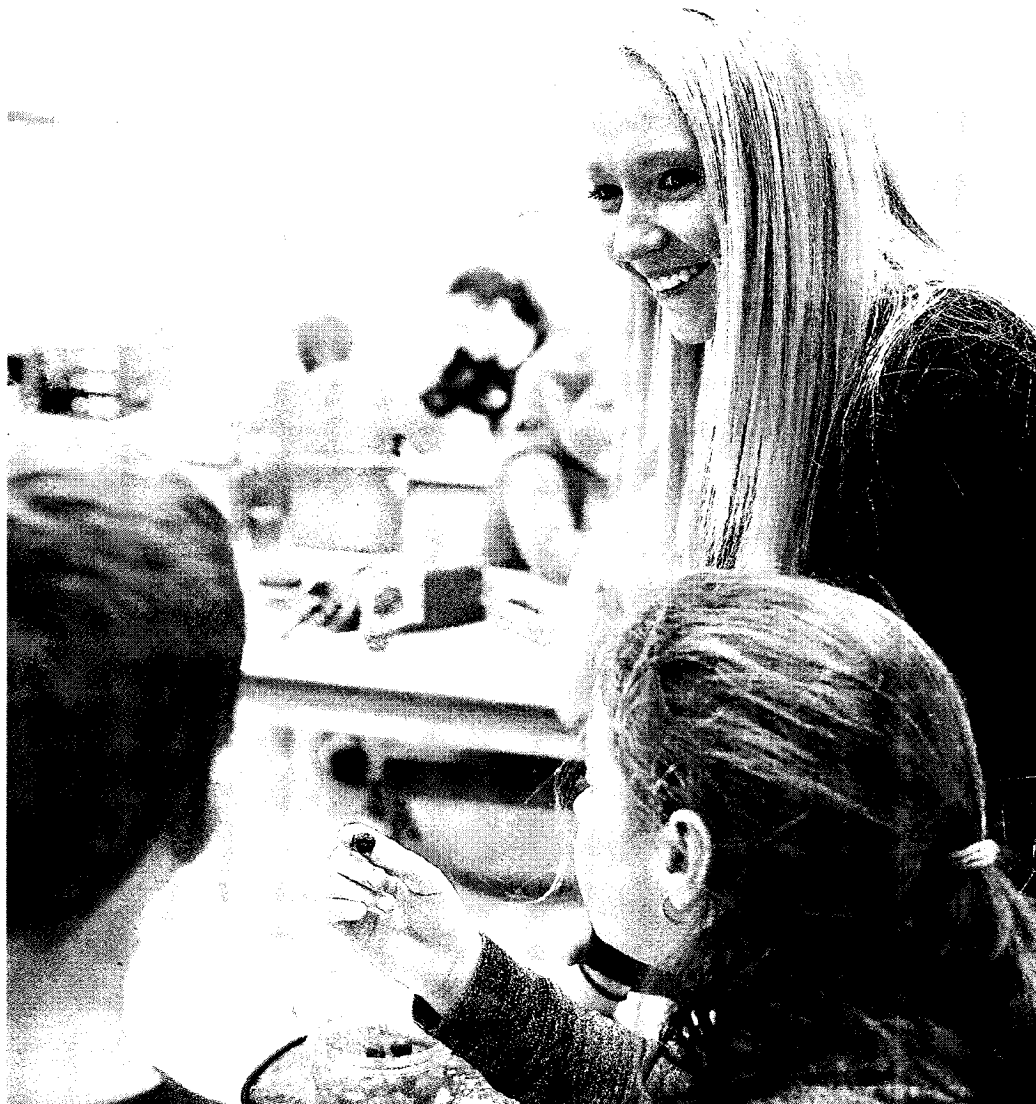
Un peu comme dans les hôpitaux, où tout ce qui n'est pas médecin ou infirmière semble inexistant. On vient à peine de réaliser l'importance des préposés aux bénéficiaires dans les établissements de santé.

Et pourtant, la bonne personne à la bonne place peut faire toute une différence, selon M^{mes} Labbé et Lavoie. Les ajustements d'horaire sont fréquents dans la vie d'une TSE. Elle s'adapte aux besoins des élèves.

Sarah Labbé évolue aussi dans le milieu hospitalier. Étant donné la précarité de son emploi — l'école lui garantit cette année 20 heures de travail par semaine à titre de technicienne en éducation spécialisée — elle comble sa semaine en travaillant au service de garde de l'école, mais aussi en étant sur appel au CISSS de Chaudière-Appalaches. La fin de semaine, Sarah Labbé se retrouve TSE en psychiatrie à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Un univers complètement différent de celui de l'école de la Nouvelle-Cadie. Elle accompagne, soutient et trouve des outils pour que le patient hospitalisé depuis plusieurs semaines reprenne une routine de vie, redevienne fonctionnel et autonome.

Auprès des petits ou des grands, le rôle de Sarah Labbé est le même : leur donner le coup de pouce qui permet d'avancer.



La technicienne en éducation spécialisée Sarah Labbé intervient auprès d'enfants avec des difficultés d'apprentissage, des troubles du comportement ou qui traversent une période difficile. — PHOTO LE SOLEIL, YAN DOUBLET

«L'enseignante ne peut tout voir. À deux, avec deux paires d'yeux, nous sommes plus efficaces»

— Sarah Labbé, technicienne en éducation spécialisée

Namur-Hippodrome. Deux écoles primaires réclamées



HENRI OUELLETTE-VÉZINA
houellette-vezina@journalmetro.com

Il est urgent d'intégrer des écoles dans le projet de redéveloppement du secteur Namur-De La Savane, prévient la Commission scolaire de Montréal (CSDM) dans un mémoire déposé à l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Le nouveau quartier devra compter au moins deux écoles primaires, insiste-t-elle.

«On ne peut pas se contenter d'écoles déjà implantées dans Côte-des-Neiges pour trouver une solution», a expliqué le responsable de la planification des espaces de la commission scolaire, David Genesse Bolduc.

Avoir des écoles dans le quartier permettra aussi d'éviter le flux pendulaire vers une seule et même destination.

Trop tôt pour se prononcer

Appelée à réagir, la porte-parole au cabinet de la mairesse de Montréal, Geneviève Jutras, demeure prudente.



2000

La CSDM estime les besoins pour le nouveau quartier Namur-De La Savane à presque 2 000 élèves, dont plus de la moitié seront de niveau primaire.

Elle affirme qu'il est encore «trop tôt pour se prononcer sur les détails» de la construction des écoles autour de l'ancien hippodrome.



COURRIER DES LECTEURS

Choix de programme et de cégep

Au-delà des données sur la réussite

L'Association des conseillères et conseillers d'orientation du collégial profite de cette semaine de la persévérance scolaire pour réagir à la publication du palmarès des cégeps, paru dans *Le Journal de Montréal* récemment, et apporter des nuances importantes, tandis qu'approche la date limite du choix de programme et de cégep, fixée au 1^{er} mars.

Au-delà de la mission de former une relève compétente pour entreprendre des études universitaires ou pour intégrer le marché du travail, les cégeps consistent en des milieux de vie contribuant à l'épanouissement des étudiants, leur permettant de se développer sur les plans intellectuel, personnel, sportif, culturel et social, ce qui va bien au-delà du simple taux de diplomation. Le milieu qu'est le cégep permet de favoriser la réussite éducative et la persévérance dans un projet mobilisateur, en plus de contribuer à préparer les jeunes à devenir de meilleurs citoyens.

Le programme de formation d'une institution a des avantages et des inconvénients suivant les besoins uniques d'une personne. Il est périlleux de tenter d'établir, à l'aide d'un tel outil sommaire, et indépendamment des besoins particuliers d'un individu, si une institution lui offrira des conditions plus favorables qu'une autre pour sa réussite et sa diplomation. Il n'y a aucun « meilleur programme d'études » et aucun « meilleur cégep » en soi, seulement un choix adapté aux besoins d'une personne. Et un choix dépend d'une multitude de facteurs à analyser avec la personne en processus de prise de décision. Bref, tout cela doit être remis en contexte.

Lorsqu'une personne considère faire un choix de programme pour atteindre un objectif professionnel, elle doit préférablement avoir ciblé un projet porteur de sens compatible avec elle (intérêts, personnalité, aptitudes, valeurs) et réaliste. C'est notre rôle, à titre de professionnels de l'orientation, de contribuer à cette découverte pour l'aider à faire un choix éclairé. D'autres éléments contribuent au succès du parcours scolaire au collégial : des ressources

suffisantes et adéquates pour favoriser la persévérance, des modèles inspirants, un équilibre entre vie personnelle et investissement dans les études, de bonnes stratégies d'étude, une bonne santé physique et mentale, etc.

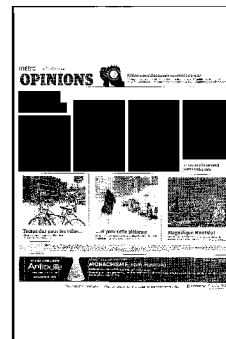
Or, plusieurs personnes fréquentant les cégeps sont en pleine transition et en plein développement identitaire. Il arrive qu'elles n'aient aucun objectif précis et qu'elles vivent des épisodes de remise en question, ce qui peut avoir pour effet d'affecter leurs résultats scolaires, et conséquemment la durée du parcours scolaire, voire de provoquer une interruption de leurs études. Vous l'aurez donc saisi, plusieurs facteurs contribuent à la réussite et à la persévérance scolaires ou les affectent, dont certains sur lesquels elles n'ont aucun contrôle : décès, deuil, rupture amoureuse, diagnostic de maladie, etc.

Le cégep d'aujourd'hui accueille une clientèle bien plus variée que des jeunes Québécois de 17 ans en provenance du secondaire. Le cégep d'aujourd'hui rassemble des étudiants effectuant des retours aux études, des parents parfois aux prises avec une situation financière précaire et des contraintes importantes à l'horaire, des étudiants internationaux, des personnes en situation de handicap, etc. Le cégep d'aujourd'hui est humain et évolutif. Les ressources d'aide, dont nous faisons partie, sont souvent malheureusement insuffisantes pour accompagner cette clientèle présentant des besoins et des défis divers.

A quelques jours du 1^{er} mars, nous suggérons fortement aux gens en processus de prise de décision de procéder à un questionnement de fond qui va bien au-delà de la consultation d'un palmarès d'institutions collégiales. Se fier uniquement à une réputation d'institution pour orienter un choix d'études est beaucoup trop limitatif pour assurer une prise de décision éclairée. Les formules « prêtes à penser » déresponsabilisent la personne, car elles remettent entre les mains d'autorités extérieures des ancrages de motivation qui doivent se forger à l'intérieur de soi.

L'Association des conseillères et conseillers d'orientation du collégial invite les gens en processus de choix pour l'entrée au cégep à baser leur décision sur différents critères, dont en priorité un choix de programme compatible, puis un milieu de vie favorable à leurs besoins pour réaliser leur projet d'études.

MÉLANIE GRATTON, CONSEILLÈRE AUX COMMUNICATIONS
DE L'ASSOCIATION DES C.O. DU COLLÉGIAL



LETTERS TO THE EDITOR

OFF THE BOARD

Re Democracy Gets Schooled In Quebec (Editorial, Feb. 14): Characterizing François Legault's attempt to modernize Quebec's public-school system as "one of the more audacious parliamentary stunts in recent Canadian history" seems unfair.

Among other things, Bill 40 basically transforms elected school boards into school service centres, with the aim to improve student achievement by granting leadership roles to those closest to the student daily: parents, teachers, principals and support staff. From Mr. Legault's time as Quebec's education minister from 1998 to 2002, I believe he saw, just as I did while teaching, the arrogance and extravagance of school boards, and that they provide no real pedagogical, cultural or economical value for students.

Hence, when he formed the Coalition Avenir Québec, he made education a priority because the province also has the highest drop-out rate in Canada, according to a 2018 Institut du Québec study. Mr. Legault is now keeping his campaign promise by strengthening democracy in an ailing public-school network.

✉ **Chris Eustace** Montreal



› WOLFE ET MONTCALM REVIVENT À J.-H.-LECLERC

Se faire raconter le siège de Québec et la bataille des plaines d'Abraham, c'est bien, mais l'entendre de la bouche de ses principaux protagonistes, c'est encore mieux! Voilà ce que les élèves de troisième secondaire de l'école secondaire Joseph-Hermas-Leclerc, à Granby, ont pu expérimenter cette semaine grâce à la visite de Charles-Olivier et de Nathalie, animateurs à la Commission des champs de bataille nationaux. Personnifiant respectivement les généraux militaires Montcalm et Wolfe, ils ont évoqué les stratégies militaires utilisées dans la capitale à l'été 1759, tout en expliquant le maniement des armes et des outils chirurgicaux de l'époque. Ainsi, « les élèves peuvent prendre conscience que l'histoire peut s'apprendre de manière ludique », a indiqué l'enseignante en histoire à l'origine de cette visite inusitée, Corinne Dion (à gauche sur la photo).

PASCAL FAUCHER — PHOTO FOURNIE



«Ce ne sont pas juste les fenêtres ou le toit», clame le syndicat des enseignants

Le parc immobilier scolaire a beau être plus jeune et en meilleur état en Outaouais que dans certaines régions dont Montréal, des investissements sont nécessaires sur une base régulière, clame le Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais.

«Il ne faut pas oublier qu'on a aussi de vieilles écoles et qu'il faut en prendre soin. Dans la région, ce qu'on entend beaucoup de la part des profs, c'est entre autres qu'il y a des inquiétudes au niveau de la qualité de l'air. Ce sont des questions qu'on a constam-

ment au syndicat. On le sait, le gouvernement avait abandonné son parc d'infrastructures. Les écoles n'ont pas été rénovées pendant des années et elles sont dans l'état dans lequel on les trouve présentement. [...] Là, on investit de façon majeure, mais est-ce qu'on investit suffisamment? Il faut investir le plus possible pour les ramener dans un bon état, et ce ne sont pas juste les fenêtres ou le toit, c'est à l'intérieur. Il y a certaines classes qui n'ont pas été peinturées depuis 40 ans», de dire la présidente Suzanne Tremblay.

Elle ajoute que la cote d'état des établissements suscite parfois l'incompréhension chez ses membres.

«Ils disent: voyons, on a une bonne cote et pourtant le toit coule et il y a plein de choses qui ne fonctionnent pas», précise-t-elle.

DANIEL LEBLANC, LE DROIT



INDICE DE VÉTUSTÉ PHYSIQUE LES ÉCOLES DE L'OUTAOUAIS S'EN TIRENT BIEN

**DANIEL LEBLANC
ET BENOIT SABOURIN**
nouvelles@ledroit.com

De Gatineau à Maniwaki en passant par Fort-Coulonge, Papineauville, La Pêche ou Thurso, l'école que fréquente quotidiennement votre enfant est-elle dans un bon état physique?

C'est la question sur laquelle *Le Droit* s'est penché en analysant l'indice de vétusté physique (IVP) de la centaine d'établissements détenus par les quatre commissions scolaires francophones de la région.

Premier constat qui s'impose: la grande majorité des écoles de l'Outaouais sont dans un état variant de très bon à satisfaisant et se voient attribuer une cote d'état de A, B ou C.

Malgré tout, plus d'une vingtaine de bâtiments ont un IVP jugé mauvais ou très mauvais.

Calculé en pourcentage, l'indice de vétusté est la somme du coût estimé de tous les travaux de maintien d'actifs devant être réalisés sur un horizon de cinq ans divisé par la valeur de remplacement de l'édifice en question.

La cote d'état peut être A si l'IVP est de 0 à 5%, B (5-10%), C (10-15%), D (15-30%) ou E (30% ou

plus).

C'est à la Commission scolaire au Coeur-des-Vallées (CSCV), où la moyenne d'âge des édifices est de 56 ans et où on s'est malgré tout fixé comme objectif de rendre l'ensemble de ses bâtiments dans un «état satisfaisant» d'ici 2030, que la qualité du parc immobilier est la moins reluisante.

Au total, 11 de ses 22 écoles obtiennent la cote D, y compris les écoles Saint-Michel (Gatineau), Saint-Coeur-de-Marie (Ripon), Saint-Michel (Montebello), Sacré-Coeur (Plaisance) et Sainte-Famille/Aux-Trois-Chemins (Thurso), pour lesquelles l'IVP varie entre 20 et 23%.

C'est toutefois l'école St-Pie-X, qui accueille 135 élèves à Papineauville, qui se trouve dans la plus piètre condition avec une cote E. La valeur de remplacement de l'immeuble est chiffrée à 3,8 millions \$ alors que les travaux qui doivent être effectués sur le bâtiment pour le rendre conforme sont estimés à 1,3 million \$.

À l'opposé, les écoles Hormisdas-Gamelin, du Boisé et du Ruisseau, toutes situées à Gatineau, sont des établissements de la CSCV qui obtiennent une cote d'état de A.

«Il faut retaper nos écoles de façon à les ramener à un état qui est acceptable. On a plusieurs

établissements qui ont besoin d'amour, pour ne pas dire qu'ils sont en désuétude», affirmait récemment l'ex-président Éric Antoine.

À la Commission scolaire des Draveurs (CSD), où l'âge moyen du parc immobilier est de 45 ans, le portrait est relativement bon dans l'ensemble, mais neuf immeubles accueillant des écoliers ont tout de même un IVP considéré mauvais. Sur la liste, on retrouve les écoles du Nouveau-Monde (édifices Saint-Rosaire et Renaud), de la Traversée (deux édifices), de Touraine (édifice Riviera), Sainte-Élisabeth, Carle, La Source et de l'Odyssée (édifice Saint-René-Goupil). À ces endroits, la facture des travaux à réaliser varie entre 500 000\$ et 3,2 millions \$.

À l'opposé, plusieurs établissements de tous âges sont considérés dans un très bon état (A), par exemple l'école secondaire du Versant ainsi que les écoles de la Colline, de l'Envolée, l'Oiseau-Bleu et Trois-Saisons (deux édifices).

«Un indice très mauvais, ça veut dire que l'école ne répond plus aux normes de construction d'aujourd'hui, mais ça ne veut pas nécessairement dire que c'est un milieu inacceptable. Toutes les écoles sont fonctionnelles. C'est



dans l'entretien préventif qu'il faudrait investir davantage. C'est l'une des problématiques. Pour l'entretien préventif, le gouvernement investit 2% de la valeur totale des bâtiments en santé, alors qu'en éducation, on parle de 0,5%. Simplement avec 1%, il y aurait moins de détérioration», notait en décembre dernier l'ex-président de la CSD, Claude Beaulieu.

Grâce entre autres aux nombreuses écoles primaires construites au fil de la dernière décennie sur son territoire, la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO), s'en tire légèrement mieux avec

quatre édifices qui obtiennent une cote D. Il s'agit de l'école Euclide-Lanthier, des immeubles Arc-en-Ciel et Notre-Dame de l'école Rapides-Deschênes, ainsi que de l'édifice Sainte-Cécile de l'école au Coeur-des-Collines. À ces endroits, des travaux de 1,1 à 4 millions \$ sont nécessaires.

La commission scolaire dont l'âge moyen du parc immobilier est aussi de 45 ans a toutefois l'une de ses écoles, soit l'édifice La Pêche de l'école au Coeur-des-Collines à La Pêche, dont l'IVP est très mauvais. Québec a cependant annoncé le printemps dernier que l'école qui date de la fin des années 50 sera

agrandie au coût de 12 millions \$.

À l'autre bout du spectre, l'école secondaire de l'Île ainsi que les écoles Côte-du-Nord et du Vieux-Verger sont en tête de classement et ce même si elles ont été érigées dans les années 70.

De son côté, malgré une moyenne d'âge beaucoup plus élevée pour ses bâtiments (67 ans), la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSHBO) tire bien son épingle du jeu puisqu'aucune de ses écoles n'a une cote inférieure à C.

Premier constat qui s'impose la grande majorité des écoles de l'Outaouais sont dans un état variant de très bon à satisfaisant.

LES ECOLES LES PLUS EN MAUVAIS ETAT EN OUTAOUAIS*

Nom	Lieu	Travaux (\$)	Cote d'état	IVP**
Saint-Pie-X	Papineauville, CSCV	1 284 000\$	E	34,1%
Au Coeur-des-Collines	La Pêche, CSPO	1 718 000\$	E	30,6%
Du Nouveau-Monde	Gatineau, CSD	1 150 000\$	D	28,9%
Sainte-Cécile	La Pêche, CSPO	1 223 000\$	D	25,3%
De la Montagne	N-D-de-la-Salette, CSCV	2 043 000\$	D	25%
De la Traversée	Gatineau,, CSD	484 000\$	D	24,6%
Saint-Coeur-de-Marie	Ripon, CSCV	1 121 000\$	D	23,1%
Euclide-Lanthier	Gatineau, CSPO	3 978 000\$	D	22,4%
Sacré-Coeur	Plaisance, CSCV	829 000\$	D	22,1%
De Touraine	Gatineau CSD	1 770 000\$	D	22,1%
Carle	Gatineau, CSD	2 968 000\$	D	21,9%

* pour les commissions scolaires francophones

** Indice de vétusté physique

Source: ministère de l'Éducation du Québec, 2019

LUTTE A LA PAUVRETE ET A L'EXCLUSION SOCIALE

1,2 million \$ pour douze projets de la région

SÉBASTIEN HOULE

sebastien.houle@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Pendant qu'on distribuait les paniers de vivres à quelque 129 familles vivant en situation de pauvreté, aux locaux des Artisans de la Paix de Trois-Rivières, jeudi après-midi, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et député de Trois-Rivières, Jean Boulet, procédait au même endroit à l'annonce d'un investissement de plus de 1,2 million \$ pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion.

Le va-et-vient autour des installations de l'organisme communautaire venait illustrer les propos du ministre, qui profitait de l'occasion – et de la Journée mondiale de la justice sociale – pour rappeler que la proportion de personnes dépendant de l'assistance sociale pour subvenir à ses besoins avoisine les 8 % dans la région, contre 5,3 % à l'échelle du Québec. «Nous avons toutes et tous une responsabilité collective à prendre pour réduire les inégalités sociales», a déclaré Jean Boulet.

Ce sont donc 12 projets qui profiteront des sommes annoncées, dans le cadre des Alliances pour la solidarité. L'argent provient du Fonds québécois d'initiatives sociales, lequel prévoit l'injection de 5,7 millions \$, d'ici 2023, en Mauricie, pour soutenir différents projets. Le fonds est de 138,8 millions \$ pour l'ensemble du Québec, pour la même période.

La gestion de l'enveloppe régionale a été confiée au Consortium en développement social de la Mauricie. L'organisme a notamment le

mandat d'évaluer les projets présentés selon une liste de priorités établies par des intervenants du milieu, pour la période 2018-2023.

On parle ainsi de projet répondant à des enjeux d'accès à l'emploi, de vitalité des territoires, de proximité des services, de réussite scolaire, de logement social et communautaire, de participation citoyenne et sociale, de sécurité alimentaire et de transport collectif et adapté.

De manière concrète, trois projets de la MRC des Chenaux recevront un total de près de 179 000 \$; un projet du Haut Saint-Maurice sera financé à hauteur de 106 951 \$; quatre projets recevront ensemble 690 001 \$, à Shawinigan; trois projets trifluviens se partageront près de 150 000 \$; et un projet régional visant à accompagner les organisations dans le développement de leurs compétences en matière d'analyse et d'évaluation bénéficiera d'un soutien de près de 138 000 \$.

Le ministre Boulet se félicite que les projets retenus touchent une clientèle diverse. Il affirme que les fonctionnaires de son ministère sont à pied d'œuvre pour améliorer le sort des quelque 46 715 personnes vivant avec un faible revenu dans la région.

Questionné à savoir si des cibles chiffrées avaient été fixées pour réduire le nombre de personnes en pareille situation, le ministre répond que oui. Il demeure toutefois vague, évoquant plutôt des indicateurs, des plans d'action, des stratégies d'intervention et des rapports annuels, que des cibles substantielles.

«Il faut y aller graduellement, il faut être ambitieux, audacieux, et c'est important d'accroître la

richesse dans notre région», plaide le député de Trois-Rivières.

Les projets qui viennent d'être financés s'accaparent 71 % du budget disponible pour cette année. D'autres initiatives devraient bientôt être évaluées, alors que la date butoir du 26 mars a été fixée pour recevoir de nouvelles demandes.

Jean-Yves St-Arnaud, maire de Saint-Sévère et président du Consortium de développement social de la Mauricie, indique que tous les projets reçus dans le cadre de la première vague ont obtenu du financement. Le consortium offre par ailleurs de l'accompagnement aux organismes dans l'élaboration de leur demande, fait-il valoir.

UN SOUTIEN APPRÉCIÉ

Robert Tardif, directeur général des Artisans de la Paix, qui accueillait la conférence de presse de jeudi, se réjouissait du soutien accordé à son organisme. En effet, celui-ci s'est vu allouer un montant d'un peu plus de 24 000 \$ pour l'embauche d'un organisateur communautaire en distribution alimentaire.

«Ça va nous permettre d'exporter ce qu'on fait dans les différentes paroisses de la ville», explique M. Tardif. La somme accordée couvre environ les 3/4 de l'année. On s'apprête déjà à déposer une nouvelle demande pour assurer la pérennité de la ressource.

Les demandes, le suivi et les redditions de compte sont le lot du secteur communautaire, fait valoir le directeur général. «Il y a une lourdeur qui vient avec ça, mais on le fait parce qu'on croit au projet», confie-t-il.

Parmi les organismes ayant obtenu du financement, mentionnons le Centre d'action bénévole de



la Moraine, le Carrefour d'action
bénévole du Haut-Saint-Maurice,
le Carrefour jeunesse emploi de
Shawinigan, le Centre d'entraide
Aux rayons du soleil (Grand-
Mère), le TràSh, le Centre Roland-
Bertrand, COMSEP et le Centre de
formation communautaire de la
Mauricie.



› MANU MILITARI PARLE AUX JEUNES DE PERSÉVÉRANCE

C'est dans le cadre des journées de la persévérance scolaire que les 80 élèves du Centre d'éducation des adultes et de formation professionnelle Bel-Avenir ont eu droit à une conférence intitulée «De la parole aux actes», prononcée jeudi par le rappeur québécois Manu Militari. Relatant son parcours atypique, l'artiste a abordé les thèmes de la persévérance et de l'ouverture d'esprit. L'événement s'inscrivait dans une programmation de cinq jours, visant à faire la promotion de la persévérance auprès des élèves.

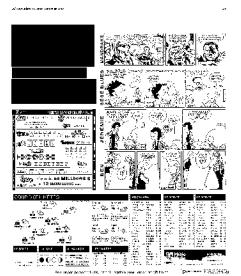
— PHOTO: SYLVAIN MAYER





› PREMIÈRE COHORTE DU DEP EN MÉCANIQUE AUTOMOBILE

Les 16 élèves de la première cohorte du DEP en mécanique automobile ATE-plus ont reçu leur attestation de réussite. La particularité de cette cohorte vient du fait que les élèves ont été rémunérés tout au long de leur formation, tant en classe que lors de leur séjour en entreprise. Ce mode d'enseignement travail-études gagne en popularité chez Qualitech, un des centres de formation professionnelle de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy. On aperçoit ici un des élèves, Rémi Plante-Therrien, recevant son attestation des enseignants Debbie Mongrain et Christian Boucher. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD



Un retour aux sources

Jimmy Sévigny donne une conférence sur la persévérance scolaire à l'École secondaire des Grandes-Marées



ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Au cours des dernières années, Jimmy Sévigny a donné plus de 1500 conférences, dont 800 en milieu scolaire. Pourtant, jeudi, il était habité par le stress quelques minutes avant de monter sur la scène de l'École secondaire des Grandes-Marées de La Baie. Pour une première fois, il retournait à l'école secondaire qu'il a lui-même fréquentée. Là où il a vécu certains des pires moments de sa vie, mais sans quoi il ne serait pas qui il est aujourd'hui.

« Je suis stressé de revenir ici, a confié d'emblée le conférencier et coach personnel aux quelque 550 jeunes réunis. Je revois certains des profs qui m'ont enseigné à cette époque. Je revois les lieux. »

Jimmy Sévigny avait été invité par l'école secondaire dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire. « Ça faisait plusieurs années qu'on voulait l'accueillir dans le cadre de cette semaine. On est heureux que ça ait fonctionné cette fois », affirme Ginette Tremblay, directrice de l'établissement d'enseignement.

Pendant près d'une heure, il a raconté son histoire aux élèves

de troisième, quatrième et cinquième secondaires. Ceux-ci sont restés attentifs, même s'il a dépassé de quelques minutes l'heure qui lui était allouée.

Même s'il l'a prononcée maintes fois, la conférence avait un air différent cette fois. Jimmy Sévigny a ajouté certains détails et identifié des lieux puisque les élèves pouvaient facilement les reconnaître.

Jimmy Sévigny a raconté les grandes lignes de son enfance. Il a parlé de son poids. De l'intimidation dont il a été victime dès l'âge de 8 ans. À 11 ans, il avait déjà atteint un poids de 250 livres et cumulait les problèmes de santé. Il a raconté le « cauchemar » qu'il a vécu en secondaire 1 et 2, une époque où il « mangeait » des volées, où on lui criait des insultes et où certains sont allés jusqu'à lui cracher au visage.

En secondaire 3, il a décidé qu'il ne ferait plus rire de lui. « Je suis passé d'intimidé à intimidateur », avoue-t-il avec regret. Alcool, drogue et malbouffe faisaient alors partie de son quotidien. À 16 ans, il avait atteint un poids de 400 livres. À 18 ans, la balance affichait 425 livres.

452 LIVRES

Lorsqu'il a entrepris des démarches pour une chirurgie bariatrique, le médecin a enregistré un poids de 452 livres. Il a été placé sur une liste d'urgence. Il devait tout de même attendre cinq ans.

« Quand j'ai vu ça, je me suis dit que j'allais profiter encore plus de

la vie. »

Les mauvaises habitudes ont pris encore plus de place dans sa vie.

À 19 ans, après un épisode où il avait englouti d'énormes quantités de malbouffe, son cœur a cessé de fonctionner quelques secondes. « J'ai fait un micro infarctus. Ce jour-là, une partie de moi est morte », assure-t-il.

Puis les paroles de quelqu'un ont fait toute une différence.

« Un jour, un gérant qui m'avait embauché m'a dit : "Si tu voulais, tu pourrais accomplir de grandes choses". Cette phrase a changé ma vie. J'ai décidé de me battre. »

Il a décidé de se prendre en main. Un jour à la fois. Parce que les obstacles ont été nombreux et qu'il partait de loin, même de très loin.

Jimmy Sévigny s'est mis à l'entraînement. Il a changé ses habitudes alimentaires.

Quelques années plus tard, il réalisait un Ironman avec une mention puisqu'il avait réalisé l'un des meilleurs temps.

Celui qui n'avait aucun intérêt pour l'école a complété un Baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé avec une moyenne de A-. « Aujourd'hui, je vous parle de persévérance. Pas de perte de poids. Cette histoire, c'est la mienne, la vôtre est différente. L'important, c'est de persévérer. »

Puis il a conclu sa conférence avec une phrase qui semble avoir atteint les jeunes.

« Si aujourd'hui tu te dis que



ta vie va mal, respire. C'est une mauvaise passe, pas une mauvaise vie. Inévitablement, les choses vont aller mieux.»



Même s'il a offert des centaines de conférences, Jimmy Sévigny éprouvait tout un stress, jeudi, à l'idée de monter sur la scène de son école secondaire. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

Les élèves inspirés par son parcours

La conférence de Jimmy Sévigny a suscité l'intérêt des élèves de l'École secondaire des Grandes-Marées, jeudi. Plusieurs jeunes ont même profité de la disponibilité du conférencier pour lui confier certaines de leurs préoccupations après la rencontre.

Une fois la cloche sonnée, plusieurs élèves ont pris le temps de remercier le conférencier, de lui serrer la main ou de lui confier leurs soucis.

Jimmy Sévigny a pris le temps de les écouter. Il en a invité certains à communiquer avec lui pour échanger plus longuement. « Je veux que tu m'écrives, on va discuter et je vais essayer de t'aider en te référant aux bonnes ressources », a-t-il affirmé à une jeune fille.

Tout juste après, il a conclu sa visite à l'école secondaire en se joignant aux jeunes qui font de l'entraînement physique sur l'heure du dîner. L'effet de sa conférence se faisait sentir chez les jeunes, plus motivés que jamais à foncer.

« On a appris beaucoup de choses. Il a parlé de comment se fixer des objectifs, se faire confiance, de l'estime de soi. Ça donne plus de courage pour tout le temps continuer », a affirmé Angélique Oule, étudiante de cinquième secondaire.

Arianne Chouinard, élève de troisième secondaire, abondait dans le même sens. « J'ai aussi trouvé son histoire très touchante. Je suis encore plus motivée. »

Samuel Girard, étudiant de secondaire 5 et premier ministre de l'école, est convaincu que les élèves ont grandement apprécié la conférence. « C'était super intéressant. Je sens que tout le monde a apprécié. Tout le monde était attentif. Ça motive les gens à se donner des objectifs. C'est une belle inspiration. C'est stimulant, motivant. Jimmy Sévigny est super sympathique, c'était divertissant. On sentait dans la salle que tout le monde avait le goût d'écouter. » ANNE-MARIE GRAVEL



Renewed support for community development work in Sherbrooke

By Gordon Lambie

The President of the Fondation Lucie et André Chagnon, a charitable group which seeks to eliminate poverty by supporting educational initiatives across the province of Quebec, was in Sherbrooke on Thursday to announce \$3,125,000 in financial assistance over a period of five years for the Initiative sherbrookoise en développement des communautés (ISDC) an organization focused on supporting the development of communities and community-based initiatives in the greater Sherbrooke area. Jean-Marc Chouinard was joined in his presentation

by Sherbrooke mayor Steve Lussier, CIUSSS de L'Estrie-CHUS President and Director General Stéphane Tremblay, and Christian Provencher, Director General of the Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS) all of whom represent partner groups who will help make up the other 50 per cent of the ISDC's \$7,207,500 budget for the 2020-2024 period.

"Everything that you are doing is truly inspiring," Chouinard said to the partner groups assembled for Thursday's announcement, "Your work is the definition of prevention."

The foundation first began to support the work of the ISDC in 2017, and the president said that the decision to renew the funding for the coming years was an easy one to make based on the concrete examples of community projects that the organization has been able to put forward to date. Among these the Mayor chimed in to point out innovative projects like the Boabab neighbourhood café on Dunant Street and the park-school at Ecole LaRocque on Short Street. Lussier noted that although the ISDC itself is not always at the forefront of people's attention, its support of groups like Ascot en Santé, the Comité Vie De Quartier Nord, the Table de quartier 4-saisons and the Concertation École Larocque-Communauté means that the group is playing a part in communities across the city.

Tremblay, meanwhile, highlighted the importance of community development projects to overall health and wellbeing.

"The health and social services network is a tool for improving people's health, but it is not the only tool," the president and director general said, adding that, "We cannot do everything or fix everything on our own. We need to work with others."

Tremblay applied that understanding both to the need for groups like the ISDC to be at work in the community and as a means of saying thank you to the Fondation Lucie et André Chagnon for its significant contribution.





**NOS GESTES, UN
POUR LEUR RÉUSSITE!**

**DU 17 AU 21
FÉVRIER 2020**

Hommage à la persévérance

Lundi, le Gala des ambassadeurs de la persévérance scolaire a permis d'honorer 13 jeunes, qui apparaissent en page couverture du journal. On en reconnaît six sur cette page. Un reportage complet et bien plus à lire dans nos pages dédiées aux Journées de la persévérance scolaire.



Impliqué dans plusieurs comités du Centre l'Avenir à Terrebonne, Samuel Fournier est un modèle et un leader positif pour son entourage. (Photo: Gilles Fontaine)



Le dépassement de soi fait partie de Julien Généreux. Doté d'un grand optimisme, il cherche toujours à comprendre. Il est étudiant à l'école de l'Odyssee à Terrebonne. (Photo: Gilles Fontaine)





Malgré ses difficultés et ses problèmes de santé, Sandrine Matte (CFP des Moulins) a toujours été dans l'action. C'est une fonceuse. (Photo: Gilles Fontaine)



Motivée et très engagée, Andréanne Larivée a surmonté des embûches de toutes sortes pour poursuivre son parcours scolaire. (Photo: Gilles Fontaine)



Danny Beaulac-Daoust (CJE des Moulins) est un étudiant motivé. Malgré ses problèmes d'apprentissage, il a toujours su se relever sans jamais se décourager. (Photo: Gilles Fontaine)



Le soccer à l'école a semblé donner de bons résultats pour Anis Saïd (école Le Prélude à Mascouche). Après un début plus laborieux, il a su s'améliorer. Il termine son parcours secondaire cette année. (Photo : Gilles Fontaine)

MERCI À NOS PARTENAIRES

CRÉVALE

Commission
scolaire
de Lanaudière

CARREFOUR
Jeunesse-Emploi

CELESTINE
SAIN-SACRÉMENT

Le Centre
L'Avant
Formation générale souites

LEGER REGIONAL
LA NAUDIÈRE
Tremblant

UQTR
Université du Québec
à Trois-Rivières
Centres universitaires
de Lanaudière

CRUL
CENTRE REGIONAL
UNIVERSITAIRE DE
LANAUDIÈRE



**NOS GESTES, UN
POUR LEUR RÉUSSITE!**

**DU 17 AU 21
FÉVRIER 2020**

GALA DES AMBASSADEURS DE LA PERSÉVÉRANCE 2020 **Treize histoires de persévérance, treize réussites**

À l'occasion de la 12^e édition des Journées de la persévérance scolaire (JPS), la communauté a honoré 13 étudiants de la MRC Les Moulins pour les efforts dont ils font preuve chaque jour pour leur réussite scolaire. L'événement s'est tenu à l'auditorium de l'école secondaire Des Rives de Terrebonne le 17 février.



**Gilles
Fontaine**
presse@larevue.qc.ca

Le gala de la persévérance scolaire se veut un événement rassembleur où parents, jeunes, intervenants des milieux scolaire et communautaire, élus et gens d'affaires s'arrêtent un moment pour rendre hommage aux étudiants choisis pour leur persévérance. Cette année, le thème des JPS, « Nos gestes, un + pour leur réussite! », ne peut mieux tomber, car « c'est toute une communauté qui se soulève et se mobilise pour la réussite scolaire des jeunes », ont fait valoir les animateurs du gala, Noémie Diotte et Étienne Pimparé, deux étudiants de 4^e secondaire de l'école Des Rives.

D'ailleurs, le directeur de l'école hôte, Christian Béliveau, a lancé un message similaire: « Ils sont des modèles pour leurs



Caroline Provost, directrice adjointe du Service des ressources éducatives de la CSDA, a parlé de ses propres difficultés pédagogiques et de sa mère qui aura été une héroïne pour elle.

(Photo: Gilles Fontaine)

amis et leur entourage. C'est donc important de continuer à les encourager, et ce, tout au long de l'année. Ensemble, nous ferons une différence dans leur vie.»

Dans Lanaudière, plus de 400 organisations s'impliquent dans les JPS.

Des embûches surmontées

Un hommage d'un représentant du milieu scolaire a été lu avant la remise d'un certificat et d'une bourse d'études à chacun des élèves honorés.

Difficultés langagières, manque de moti-

vation, retour aux études, maternité, divers troubles physiques: les défis étaient nombreux pour ces étudiants, mais tous ont su se relever les manches, sourire et foncer.

« Ces jeunes qui font face à des défis personnels ou pédagogiques ont pris les moyens pour les relever. Je suis toujours touchée de la forte mobilisation autour de ces jeunes. C'est l'addition des gestes posés qui marque leur parcours », a souligné Caroline Provost, directrice adjointe du Service des ressources éducatives de la Commission scolaire des Affluents, qui a rendu un beau témoignage quant à ses propres difficultés pédagogiques en mathématiques.

Il y avait beaucoup de fierté dans la salle. Les parents étaient nombreux et le



bonheur, encore plus. Après la remise des certificats, tous les parents ont été appelés à monter sur scène pour être applaudis et remerciés par leurs jeunes, les professeurs et les directions d'école.

Cette célébration se déroulait à l'occasion des JPS qui se tiennent jusqu'au 21 février. Dans Lanaudière, de nombreuses activités mobilisent la communauté afin d'encourager les jeunes à poursuivre leurs efforts.

Pour tout connaître des activités des JPS 2020, visitez le www.crevale.org/activites/journee-de-la-perseverance-scolaire.



Les animateurs du gala, Étienne Pimparé et Noémie Diotte, deux étudiants de 4^e secondaire de l'école Des Rives. (Photo : Gilles Fontaine)



**NOS GESTES, UN
POUR LEUR RÉUSSITE!**

**DU 17 AU 21
FÉVRIER 2020**

Trois étoiles de la réussite et de la persévérance

Bien que la persévérance scolaire soit l'affaire de tous, il est toujours impressionnant de voir les efforts que certains étudiants mettent pour atteindre leurs buts. **Élizabeth Poupier, Thomas Lutes et Mathieu Genest, comme plusieurs autres, se sont relevé les manches, ont surmonté les embûches et marchent maintenant sur la route du succès, leur succès.**

Ces trois jeunes ont reçu un grand honneur. Avec 11 autres de leurs collègues étudiants, ils ont été choisis, par leur milieu scolaire, à titre d'ambassadeurs de la persévérance.

«C'est certain que c'est avec beaucoup de fierté que j'ai appris la nouvelle», a mentionné Élizabeth, de l'école Des Rives.

Il y avait aussi beaucoup de fierté chez Thomas (école l'Impact) et Mathieu (école Armand-Corbeil). «Au début, j'ai été surpris. Je croyais qu'on voulait me reprocher quelque chose», dit Thomas en riant.

«Pour ma part, ajoute Mathieu, j'ai travaillé tellement pendant toutes ces années pour arriver à ce résultat!»

Des embûches surmontables

Tous trois avaient plusieurs défis importants à surmonter.

Très active et impliquée à l'école, Élizabeth souffre d'une maladie dégénérative de l'œil. Elle perd de plus en plus la vision. Elle fonce tout de même. «Je sais que je vais probablement perdre la vue, alors j'en profite au maximum. Peu

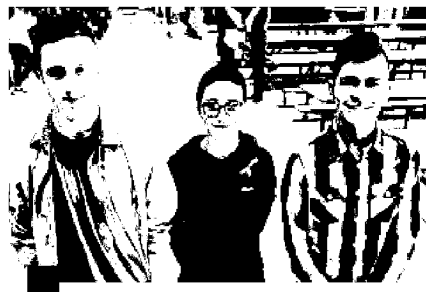
importe ce que je peux faire ou dire, la vie continue de toute façon», lance-t-elle sagement. Élizabeth est en pleine conscience, une pleine conscience qui a muselé l'auteur de ces lignes.

Depuis la maternelle, Mathieu doit vivre avec une difficulté langagière. Il a toujours été en classe de soutien. Une grande année l'attend l'an prochain, alors qu'il sera dans une classe régulière pour sa 2^e secondaire. «Je voulais sortir du programme et aller au régulier. C'était l'un de mes objectifs et, honnêtement, j'ai super hâte», affirme-t-il avec un large sourire.

Les troubles d'apprentissage ont été les embûches de Thomas. Il a aussi fréquenté des classes de soutien. Bien conscient de sa situation, il a décidé de se relever les manches. «J'avais de très mauvaises notes. À un certain moment, je me suis dit que je n'allais nulle part de cette façon. Je me suis repris en main.» Tellement qu'il a été surnommé «l'expert du site Alloprof»! Il s'était fixé un objectif et a tout fait pour y arriver, jusqu'à ce qu'il obtienne des A et des notes parfaites.

Pour ces trois étudiants, les défis et les difficultés qui se sont présentés devant eux n'étaient que des incitatifs à travailler plus fort. C'est ce qu'ils ont fait. Ils ont réussi.

(Texte : Gilles Fontaine)



Thomas Lutes (école l'Impact), Élizabeth Poupier (école Des Rives) et Mathieu Genest (école Armand-Corbeil) ont été plus que persévérants. Ils ont été tenaces et résilients. Plus rien ne peut les arrêter. Ils posent devant une étoile de mérite de la réussite. Ils ont été des étoiles dans leur entourage et ont été reconnus ainsi. (Photo : Gilles Fontaine)



La Commission scolaire de l'Énergie aura vécu 22 ans!..

BERNARD LEPAGE

blepage@hebdodustmaurice.com

ABOLITION. Même si l'adoption du projet de loi no 40 le 8 février dernier a signé l'arrêt de mort des commissions scolaires au Québec, les 15 membres du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, comme l'ensemble de 700 de leurs confrères et consœurs de la province, continueront d'être rémunérés jusqu'au 30 juin prochain.

La loi no 40 prévoit que les futurs administrateurs des centres de services scolaires, l'organisme qui remplacera les commissions scolaires, devront être nommés d'ici le 15 juin. D'ici à ce que ce nouveau conseil soit effectif, ce sont les directeurs généraux qui sont dorénavant les porte-parole officiels de ce qui reste des commissions scolaires.

L'Hebdo a sollicité une entrevue avec le directeur général Denis Lemaire mais celui-ci a décliné l'invitation, soulignant que « pour l'instant, nous sommes à partager l'information à notre personnel. »

À la Commission scolaire de l'Énergie, la rémunération globale des quinze commissaires s'établissait à un peu plus de 150 000 \$ durant l'année scolaire 2016-2017. Nous n'avons pu obtenir de données plus récentes. En comparaison, celle des élus de la Commission scolaire Chemin-du-Roy était de 130 153 \$ tandis que

celle de La Riveraine, sur la rive-sud, s'établissait à 118 525 \$.

Pour une commission scolaire de la taille de celle de l'Énergie, la rémunération annuelle de base d'un commissaire s'élevait à 5254 \$. Un montant d'un peu plus de 5000 \$ était ajouté aux membres du conseil exécutif. Enfin, les commissaires dont la circonscription est située à 75 kilomètres du siège social avaient droit à une allocation supplémentaire d'un peu plus de 2000 \$.

A noter que les futurs administrateurs des centres de services scolaires seront bénévoles mais pourront recevoir des jetons de présence variant de 100 \$ à 200 \$ pour leur participation aux rencontres.

Ce nouveau conseil d'administration sera composé de 15 administrateurs : cinq membres des comités de parents ; cinq membres du personnel scolaire ; et cinq représentants de la communauté. Dans ce dernier groupe, l'un d'eux devra obligatoirement être âgé entre 18 et 35 ans ; et un second devra avoir une expertise en matière financière ou comptable, ou en gestion des ressources humaines ou matérielles.

APPUI DE SEULEMENT QUATRE MUNICIPALITÉS

Le projet de loi no 40 a été vivement dénoncé par la Fédération des commissions scolaires du Québec. Toute une campagne de lobbying auprès des élus municipaux a été menée au

cours des derniers mois pour infléchir la volonté du gouvernement Legault.

La Commission scolaire de l'Énergie avait par exemple adressé une lettre aux 22 municipalités de son territoire demandant une résolution d'appui à la démocratie scolaire, c'est-à-dire au maintien des commissions scolaires. Sur les 22 sollicitations, seules quatre municipalités ont répondu positivement : Shawinigan, Saint-Paulin, Saint-Roch-de-Mékinac et Notre-Dame-de-Montauban.

L'argument premier des partisans de la loi no 40 demeure toujours le faible taux de participation aux élections scolaires. Au Québec, il avait atteint le score famélique de 4,86 % lors du dernier scrutin remontant au 2 novembre 2014. Lors de cette élection, 11 des 15 commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie avaient d'ailleurs été élus par acclamation. Si on remonte au scrutin précédent, le 4 novembre 2007 qui avait obtenu un taux de participation d'un peu moins de 8 %, 13 des 21 commissaires avaient été élus sans opposition.



Loi 40 : On se sent tassé cavalièrement

Le projet de loi 40, qui vise à abolir les commissions scolaires au Québec, a été vivement dénoncé par la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ). Les dirigeants de la FCSQ ont déclaré que ce projet de loi est une atteinte à la démocratie scolaire et que les commissions scolaires jouent un rôle essentiel dans l'éducation des Québécois. Ils ont également souligné que le projet de loi ne prend pas en compte les besoins des communautés locales et que cela pourrait entraîner une dégradation de la qualité de l'éducation. La FCSQ a lancé une campagne de lobbying auprès des élus municipaux pour faire valoir ses arguments et empêcher l'adoption de ce projet de loi.

Des bancs d'école à ceux du parlement en quelques mois



Par Pierre Michaud

S'il y en a un qui es bien placé parmi les personnalités publiques rimouskoises pour parler de persévérance scolaire, c'est bien le député fédéral de Rimouski-Neigette-Témiscouata-Les Basques, Maxime Blanchette-Joncas.

Le journal le soir poursuit sa série d'articles sur le sujet, dans le cadre d'une collaboration initiée par le Cabaret de la Diversité et le Club de boxe Pro-Am, à l'occasion des Journées de la persévérance scolaire qui se déroulent cette semaine.

Monsieur Blanchette-Joncas, originaire de Rimouski, a complété ses études universitaires en administration des affaires tout juste le printemps dernier, à l'UQAR, à peine quelques mois avant de devenir le député fédéral de Rimouski en succédant à Guy Caron.

Auparavant, il est passé par le parcours sports-études de l'école du Mistral de Mont-Joli, savourant les plaisirs du football tout en poursuivant son développement académique.

« **Assez difficile** »

Puis, comme il lui manquait un cours de mathématiques pour occuper un emploi qui l'intéressait chez TELUS, il s'est inscrit à la formation professionnelle. Enfin, une fois sa formation secondaire complétée, il est retourné aux études après avoir commencé à travailler. Tout cela en aura valu largement la peine, puisque malgré quelques sursauts, il possède maintenant un baccalauréat et occupe un poste politique important.

« Quand on m'a approché pour ce témoignage, cela m'a touché directement. Même pendant la campagne électorale, je suis allé rencontrer des jeunes avec l'organisme JE RACCROCHE. Je suis content de témoigner de mon parcours. Ça a été assez difficile au secondaire. J'ai échoué des cours et j'ai dû faire du rattrapage, mais quand je regarde le tout, je réalise que tout ça m'a permis de devenir l'homme que je suis aujourd'hui. Dès qu'on échoue un cours, cela se répercute sur notre cheminement. »

Patience et résilience

« Au fil des années, j'ai appris à ne pas avoir peur de demander de l'aide, même si ce n'est pas évident. C'est une autre forme de persévérance. C'est humain et c'est normal d'avoir des échecs et des craintes. J'ai développé une formule de persévérance si on veut, un « mantra », qui se résume en trois mots : patience, rigueur et résilience. La décision de faire mon secondaire 5 à Mont-Joli a été difficile à prendre mais elle a été bonne, car c'est un geste que j'avais posé pour ne pas décrocher, justement », témoigne-t-il encore.

Le sport

Le sport peut être un grand allié, selon ce qu'a appris monsieur Blanchette-Joncas. Et les entraîneurs sportifs aussi.

Ailier rapproché sur l'attaque de l'équipe de l'école de Mont-Joli, Maxime Blanchette-Joncas, a trouvé dans le football scolaire plusieurs formes d'apprentissage. En plus de capter des passes et de courir avec le ballon, son rôle était aussi d'éclaircir le passage pour les demis à l'attaque en bousculant la défense adverse.

« Prendre une heure pour aller à l'école en autobus et une heure pour revenir, ça donne du temps pour se motiver à poursuivre. Mon esprit de leadership était déjà là. J'ai assumé des rôles de capitaine dans des équipes sportives. J'ai aussi joué au hockey et au soccer. Le sport aide à s'épanouir et à s'accrocher. », confirme le député.

S'entraider pour réussir

Isabelle Houle



Les Journées de la persévérance scolaire sont pour le PREL l'occasion de célébrer les jeunes qui persévèrent, mais aussi les adultes qui les entourent, à l'intérieur, comme à l'extérieur des murs de l'école.

Photo: Unsplash

La 11e édition des Journées de la persévérance scolaire se déroule dans les Laurentides du 17 au 21 février sous le thème *Nos gestes, un + dans leur réussite*.

De nombreuses activités auront lieu à travers les MRC afin de célébrer et de reconnaître les gestes significatifs posés envers la réussite éducative des jeunes. Les Journées de la persévérance scolaire sont une invitation à tous les acteurs de la société à faire partie du mouvement pour valoriser la persévérance scolaire et la réussite éducative au Québec. Pour cette édition, Les Partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides (PREL) soulignent particulièrement l'importance de la relation entre l'adulte et le jeune, et les gestes simples qui les unissent.

Statistiques

Dans les Laurentides, le PREL note un taux de sortie sans diplôme de 12,6% dans Antoine-Labelle et 20,8% dans la MRC des Laurentides. « Ce sont d'excellents chiffres! Notre région a connu une progression fulgurante et on est celle qui a le plus progressé en termes de diplomation au Québec! », affirme Annie Grand-Mourcel, directrice générale du PREL. Dans la région des Laurentides, tout de même 42% des élèves du secondaire occupent un emploi en même temps que leurs études. Plusieurs enjeux sont aussi à considérer dans les Laurentides. On parle notamment de la disparité nord-sud quant au taux de diplomation, du revenu moyen,

des zones de défavorisation, de l'accessibilité aux études postsecondaires en plus de la disparité importante entre les garçons et les filles. Encore aujourd'hui, plus de filles obtiennent leur diplôme dans la région.

Témoignage

L'Agathoise Johanie Dufour a longtemps cru qu'elle n'était pas à la hauteur et que l'école n'était pas pour elle. Souffrant de troubles d'apprentissages, l'obtention d'un diplôme était un rêve bien peu atteignable. Pourtant, elle sera bientôt outillée pour gérer sa propre entreprise.

« On m'a dit que j'étais une incapable et que je ne réussirais pas. J'ai même eu des idées noires à cause de ça », confie-t-elle.

Elle s'est rapidement dirigée vers le marché du travail, mais là aussi, elle sentait qu'on ne respectait pas ses compétences. « Parce que je n'avais pas de diplôme, on ne me prenait pas au sérieux. J'ai toujours travaillé fort et je me suis dit que j'irais chercher les acquis pour enfin, gérer mes propres affaires. »

Celle-ci souhaitait également devenir un modèle de réussite pour ses nièces. Ainsi, après un parcours académique au Centre de formation générale aux adultes des Cimes, la dame de 31 ans terminera son parcours en novembre prochain et souhaite se diriger en gestion de commerce. « Les Journées de la persévérance scolaire nous rappellent que la réussite scolaire des jeunes repose sur la collaboration de chacun d'entre nous. Pour aider les élèves et les étudiants en difficulté, pour leur donner le goût de poursuivre, nous avons tous un rôle à jouer et ce, dès leur plus jeune âge. C'est un travail d'équipe en quelque sorte », estime *Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.*

En bref

Le PREL est un organisme qui a pour mission de sensibiliser, de mobiliser et d'engager les jeunes, leur famille et l'ensemble des acteurs du milieu autour de la persévérance scolaire et de la réussite éducative.

Pour information: <https://prel.qc.ca/>

Persévérance scolaire : embaucher des étudiants sans compromettre l'avenir



Alain Desruisseault, président de la TRECQ (Photo :

gracieuseté)

Du 17 au 21 février, les Journées de la persévérance scolaire battent leur plein partout au Québec. La Table régionale de l'éducation Centre-du-Québec (TRECQ) est heureuse d'inviter l'ensemble des personnes gravitant autour des jeunes et moins jeunes à poser des gestes pour leur réussite. Cette année, la TRECQ invite particulièrement les employeurs à s'intéresser aux jeunes et à réaliser le rôle important qu'ils jouent pour leur réussite.

Ce défi, la TRECQ souhaite le relever avec la communauté d'affaires. Elle souhaite pouvoir arrimer les efforts du secteur de l'éducation avec ceux des employeurs dans une vision commune, orientée sur le développement de la relève.

68% des étudiants travaillent

Selon l'Enquête sur la santé des jeunes au secondaire, 68% des élèves du secondaire de la région travaillaient en 2016-2017. La plupart continuent leur conciliation études-travail pendant leurs études post-secondaire, et certains concilient aussi la famille.

Prévenir le décrochage scolaire

Dans un contexte où l'attrait du revenu et l'occasion d'avoir un bon emploi sont de plus en plus forts, le risque de décrochage pourrait facilement augmenter.

«Pour l'instant, la région se porte bien. Nous nous réjouissons d'ailleurs d'afficher l'un des meilleurs taux de diplomation au secondaire de la province. Oui, il y a urgence d'embaucher actuellement. Malgré la pression de trouver des travailleurs, il faut permettre aux jeunes de terminer leurs études pour assurer à eux et à l'entreprise un avenir meilleur. Nous profitons donc des Journées de la persévérance scolaire pour rappeler

aux employeurs le rôle important qu'ils jouent auprès des jeunes», mentionne le président de la TRECQ, Alain Desruisseaux.

La TRECQ invite les employeurs à s'intéresser à la main-d'œuvre de l'avenir et à en prendre soin. Des gestes très simples peuvent faire une grande différence, comme :

Offrir des horaires flexibles, surtout en période d'examens;

S'informer de leurs études et de leurs résultats scolaires;

Discuter de leurs aspirations professionnelles;

Mettre en place un programme de bourses de persévérance scolaire.

Les employeurs plus sensibilisés au Centre-du-Québec

Lundi, le Réseau québécois en réussite éducative dévoilait les résultats d'un sondage sur la perception des employeurs quant à leur rôle dans la réussite éducative. Selon les résultats, 67% des employeurs du Centre-du-Québec et de la Mauricie considèrent qu'ils ont un rôle très important à jouer afin de permettre aux étudiants de terminer leurs études. À l'échelle du Québec, cette proportion est seulement de 57%.

«Le Centre-du-Québec peut être fier. Ces résultats démontrent que les employeurs ont définitivement à cœur la réussite éducative, mais qu'ils peuvent poser plus d'actions concrètes. En ce sens, seulement le tiers (31%) des répondants ont affirmé encourager systématiquement les jeunes à persévérer. Nous invitons donc les employeurs à poursuivre leurs efforts. Nous sommes d'ailleurs motivés à travailler avec eux. La porte est ouverte et nous souhaitons faire partie de la solution», conclut M. Desruisseault.

À propos de la TRECQ

Depuis près de 20 ans, la Table régionale de l'éducation Centre-du-Québec (TRECQ) contribue au développement socioéconomique de la région. Composée de représentants du milieu de l'éducation (commissions scolaires, cégeps, université et établissements privés), la TRECQ, collabore avec des partenaires et les mobilise en mettant en œuvre des projets répondant aux besoins de formation et de réussite éducative. Elle veille à mener à la diplomation le plus grand nombre de personnes possible par l'entremise de formations préparatoires au travail et de diplômes du secondaire, professionnel, collégial et universitaire.

Conciliation études-travail chez les jeunes : le dépanneur Réjean Côté félicité à Matane

Emploi des jeunes dans un contexte de pénurie de main-d'oeuvre



©Gracieuseté COSMOSS de la Matanie

De gauche à droite, Josée Pelletier, intervenante jeunesse au Carrefour jeunesse-emploi région de Matane, Alain Gagnon, directeur de la Chambre de commerce de la région de Matane, Pierre-Luc Côté, propriétaire du dépanneur Réjean Côté et Julie Gagné, agente de concertation au COSMOSS de la Matanie.

À l'issue de la première édition du concours « Mon boss c'est le meilleur », lancé en janvier 2020 par les partenaires du COSMOSS de la Matanie pour mettre en valeur les bons coups de la région dans le domaine de la réussite scolaire, le dépanneur Réjean Côté de Matane a reçu le titre du meilleur employeur engagé pour la réussite éducative.

Commandé en prévision de la 15e édition des journées de la persévérance scolaire du 17 au 21 février, un sondage avait été mené à la fin de l'automne à l'échelle du Québec par le Réseau québécois pour la réussite éducative et ses partenaires, dont le COSMOSS du Bas-Saint-Laurent (Communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé, scolarisé et en santé), afin de glaner des informations sur la conciliation études-travail de la part des employeurs dans un contexte de rareté de main-d'œuvre. Rappelons que le COSMOSS est une démarche collaborative regroupant diverses organisations impliquées dans le développement du potentiel des enfants et des jeunes pour promouvoir la persévérance scolaire, une entrée scolaire et une intégration professionnelle réussies ainsi que de saines habitudes de vie. Plusieurs acteurs, notamment dans le domaine de l'éducation, de la santé, de la petite enfance, des services sociaux, du monde municipal ou encore de l'emploi, sont impliqués dans cette démarche, coordonnée par des comités locaux.

Dans ce contexte, les partenaires du COSMOSS de la Matanie avaient lancé la première édition de ce concours « Mon boss c'est le meilleur », destiné à souligner les bons coups des employeurs locaux dans le

domaine de la conciliation études-travail auprès des jeunes. « Une vingtaine d'étudiants, sur un total de 87 pour les huit MRC du Bas-Saint-Laurent, sensibilisés à cette démarche à la polyvalente, au cégep et au Carrefour jeunesse-emploi, ont participé au concours en nous faisant parvenir un témoignage sur leur employeur. C'était l'occasion de valoriser les bonnes pratiques de ces derniers, alors que de plus en plus de jeunes sont sollicités pour travailler en-dehors de leurs études à cause de la pénurie de main-d'œuvre », a résumé l'agente de concertation du COSMOSS de la Matanie Julie Gagné.

Plusieurs employeurs célébrés

Parmi les témoignages reçus, un jury a eu la charge de souligner ses trois coups de cœur. Deux étudiants, travaillant à la Maison des jeunes et à Cube Noir Innovation, ont chacun remporté un chèque-cadeau de 100 \$ pour les féliciter de la qualité de leur témoignage. Quant à l'entreprise qui a reçu le titre de « meilleur employeur engagé pour la réussite éducative », il s'agit du dépanneur Réjean Côté de Matane, dont le propriétaire, Pierre-Luc Côté, a reçu les louanges de l'étudiante Rosalie Deschênes. « Il comprend le fait que nous puissions arriver en retard car nous venons de terminer l'école. Il est compréhensif et sait adapter nos horaires à nos demandes », a-t-elle souligné en guise d'exemple.

Dans le cadre de cette démarche, le COSMOSS de la Matanie a voulu mettre à la disposition des employeurs, des jeunes étudiants et de leurs parents, s'ils sont mineurs, **une série de 15 fiches instructives apportant des outils** sur des thématiques comme la santé et la sécurité au travail, la conciliation études-travail, le passage vers l'âge adulte ou encore les besoins des nouvelles générations, pour qui la conciliation de leur emploi avec leur vie personnelle est importante. « L'une de nos répondantes avait mis l'accent par exemple sur l'aménagement d'horaires lui permettant de se rendre à ses pratiques sportives et des compétitions la fin de semaine, des activités fondamentales dans la bonne santé mentale des jeunes », a mentionné Mme Gagné.

©Gracieuseté COSMOSS de la Matanie

Pierre-Luc Côté, propriétaire du dépanneur Réjean Côté de Matane.



« En contexte de pénurie de main-d'œuvre, il y a tellement d'offres d'emploi pour des étudiants qu'ils vont avoir tendance à chercher celui qui va leur permettre d'atteindre le meilleur équilibre avec leur vie personnelle » - Julie Gagné, agente de concertation pour le COSMOSS de la Matanie

Conciliation études-travail

À l'échelle du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, selon le sondage provincial réalisé à l'automne auprès de 1 000 employeurs québécois impliqués dans l'embauche de jeunes entre 16 et 34 ans, 73 % des sondés déclarent accorder une grande importance à la réussite scolaire. Par ailleurs, 96 % d'entre eux estiment qu'ils seraient prêts à encourager un jeune employé souhaitant retourner aux études, même si la situation réduirait sa disponibilité au travail. Enfin, 76 % affirment valider les disponibilités des étudiants en fonction des heures de cours et 71 % répondent qu'ils font preuve de flexibilité dans les horaires lors des périodes d'examens.

« En contexte de pénurie de main-d'œuvre, il y a tellement d'offres d'emploi pour des étudiants qu'ils vont avoir tendance à chercher celui qui va leur permettre d'atteindre le meilleur équilibre avec leur vie personnelle », a commenté Julie Gagné, en rappelant qu'en cas de semaine trop chargée, les jeunes allaient avoir tendance à couper dans leur temps de sommeil, au détriment de leur santé.

Selon le COSMOSS, si le fait d'occuper un emploi durant les études permet d'acquérir de l'expérience, d'accroître son autonomie financière, de cultiver son sens des responsabilités et de développer des compétences professionnelles, il peut aussi diminuer la motivation pour les études, occasionner du stress et de la fatigue ou encore entraîner de mauvaises habitudes de vie. Le COSMOSS rappelle ainsi qu'un horaire de travail de 10 à 15 heures par semaine, selon certaines études, serait préférable pour bénéficier des avantages d'un emploi sans causer trop d'inconvénients.

La persévérance scolaire, c'est l'affaire de tous

Par Patrick Trudeau



Les porte-parole de différents secteurs ont assisté au lancement des Journées de la persévérance scolaire en Estrie, en début de semaine. À l'avant, Josiane Bergeron (Projet PRÉE) et les jeunes Ryan Sylvester-Young et Félix Mathieu. À l'arrière: Nathalie Savars (Verbom), Hugues Grimard (préfet MRC des Sources), François Bonnardel (député Granby), Martial Gaudreau (dg. CS des Hauts-Cantons) et Marie-France Bélanger (dg. Cégep de Sherbrooke). (Photo : gracieuseté)

RÉUSSITE. Quand le porte-parole provincial est le médecin le plus connu du Québec, et à la fois champion du Super Bowl, il est facile d'attirer les réflecteurs sur les Journées de la persévérance scolaire (17 au 21 février). Mais au-delà de la réussite de Laurent Duvernay-Tardif, il y a quotidiennement dans nos écoles des petites victoires qui passent inaperçues, mais qui font grandir bien des jeunes.

Un enseignant, un employeur, un parent, un entraîneur ou même un ami, chacun peut offrir une petite tape dans le dos qui, parfois, fait une grosse différence dans le cheminement d'un enfant et l'aide à traverser différents obstacles.

La Table estrienne de concertation interordres en éducation (TECIÉ) et le Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (Projet PRÉE) veulent justement mettre en lumière certaines de ces actions lors de cette semaine dédiée à la persévérance scolaire.

À l'école secondaire de La Ruche notamment, on entendra quotidiennement des témoignages liés à la persévérance lors des messages matinaux, en plus de présenter le gala de la persévérance le mercredi 19 février. Une séance de Yoga Zen y est aussi prévue le 20 février.

L'école primaire Princess Elizabeth tiendra pour sa part une journée carrière le 18 février, alors que l'organisme Phelps Aide, de Stanstead, érigera un arbre de la persévérance (18 février) et tiendra un bingo de la persévérance (20 février).

De son côté, le Carrefour jeunesse-emploi Memphrémagog lancera son concours «Mon boss, c'est le meilleur», le 18 février, afin d'honorer un employeur significatif auprès d'un étudiant. On peut soumettre la candidature de son «patron» en se rendant sur la page www.monbossestrie.ca

Enfin, tous les jeunes de l'Estrie sont aussi conviés à un match du Phoenix de Sherbrooke, le vendredi 21 février à 19 h.

Pour la programmation complète des activités en Estrie, visitez le www.jpsestrie.ca



Carleton-sur-Mer souligne la semaine de la persévérance scolaire

Par: *Patrick Giguère*



La ville de Carleton-sur-Mer s'associe au monde de l'éducation locale afin de souligner les Journées de la persévérance scolaire qui se tiennent jusqu'au 21 février.

Plusieurs acteurs du milieu scolaire et des classes d'élèves se sont rassemblés hier au gymnase de l'École Bourg de Carleton-sur-Mer, pour la levée du drapeau de la persévérance scolaire.

La Commission scolaire René-Lévesque, l'École Antoine-Bernard Carleton, l'École des Audomarois, la Formation professionnelle et formation continue – CSRL et le CIRADD-Innovation sociale ont pris part à cet acte symbolique.

Le défi d'augmenter le taux de diplomation est immense, mais la mobilisation des partenaires locaux et régionaux demeure un atout des plus significatif pour le relever.

Depuis 2016, la Ville s'est dotée d'une politique Ville étudiante sans précédent au Québec. Un deuxième plan d'action triennal, adopté depuis peu, est en cours de réalisation avec la collaboration des partenaires du milieu.

UNE VICTOIRE CONVAINCANTE EN GUISE DE PARDON

Roby St-Gelais

Les joueurs des Remparts n'avaient pas l'intention de mal paraître deux matchs de suite. Démolis dimanche à Rimouski, les hommes de Patrick Roy se sont bien rachetés devant leurs partisans en s'éclatant dans une victoire de 5-0 aux mains des Cataractes de Shawinigan, mardi soir.

L'ambiance était à la fête dans les gradins du Centre Vidéotron pour ce rendez-vous présenté en marge du Tournoi pee-wee et les locaux ont donné bien des raisons aux jeunes hockeyeurs de festoyer tout au long de la soirée.

En matinée, Roy avait rappelé ses joueurs à l'ordre en lien avec la dégelée de 11-2 subie contre l'Océanic. Force est d'admettre que le message de l'ancien gardien a été entendu avec ce 22e gain acquis aisément.

«Ça prenait ça, c'est clair. La culture qu'on veut établir, c'est une équipe qui compétitionne match après match et qui est bien concentrée. Dimanche ça n'a pas été le cas, mais aujourd'hui [mardi], on a été très, très bons du début à la fin [...] Je dois avouer que les quatre trios ont été solides du début à la fin», a souligné le grand patron des opérations hockey des Diables rouges, vantant au passage l'apport de son premier trio (Hunter Holmes, Théo Rochette et Pierrick Dubé).

Doublé pour Rochette

Rochette a d'ailleurs réussi son premier doublé dans l'uniforme québécois, marquant notamment à l'aide d'un tir vif au premier tiers sur le jeu de puissance, but qui a fait la différence en bout de ligne.

«Le match contre Rimouski n'était pas acceptable. On s'est parlé dans la chambre et on savait qu'il fallait sortir fort ce soir [mardi]. On l'a fait et on est vraiment contents de notre performance. On a travaillé pendant 60 minutes», a émis l'attaquant canado-suisse.

S'il savourait avec joie son deuxième jeu blanc de la campagne en vertu de ses 21 arrêts, Tristan Côté-Cazenave préférerait se concentrer sur l'effort collectif déployé par ses coéquipiers, qui était à des années-lumière de celui de dimanche où lui-même avait été chassé après seulement 20 minutes. Les Remparts n'auront pas le temps de souffler puisqu'ils joueront à Baie-Comeau, jeudi, et à Chicoutimi, samedi.

«Patrick nous a brassés. Ça été un travail d'équipe et les gars ont fait du gros travail en désavantage numérique en fin de match, une facette dans laquelle on a été constants tout le match. C'est une grosse semaine pour nous et ce sont des points dont on a besoin», a souligné le vétéran gardien.

Dans l'autre camp, Gordie Dwyer avouait que le but refusé à son club dans la dernière minute du premier engagement a fait mal. La rondelle avait été touchée plus haut que la hauteur permise.

«On savait que Québec sortirait fort, mais ce but a changé la donne. Ça été long avant de trouver nos jambes et Québec méritait cette partie», a dit le pilote des Cataractes.

En vitesse

L'attaquant Gabriel Montreuil a reçu le Prix de la persévérance scolaire Gervais-Munger avant la rencontre, honneur remis à un joueur de chacune des 18 formations de la LHJMQ. Il est accompagné d'une bourse d'études de 500 \$...

Patrick Roy avait brassé ses cartes à la suite de la contre-performance de dimanche. Ainsi, Dylan Schives et Yu Sato étaient de retour, de même qu'Édouard Cournoyer après avoir purgé une suspension d'un match. William Champagne, Gabriel Belley-Pelletier, Colton O'Brien et Jacob Melanson avaient été rayés de l'alignement...

Le directeur général des Cataractes, Martin Mondou, a assisté à la rencontre en compagnie du recruteur en chef de Hockey Canada, Brad McEwen. Mondou fait partie du groupe de gestion de l'équipe nationale des moins de 18 ans en vue de la Coupe Hlinka-Gretzky en août prochain...

C'est fini pour Hélène Roberge, ex-présidente de la Commission scolaire des Patriotes

| Diane Lapointe |

Plus de 700 élus scolaires ont perdu leur pouvoir la semaine dernière après l'adoption, sous bâillon, du projet de loi 40 qui modifie la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires. Hélène Roberge n'est plus présidente de la Commission scolaire des Patriotes, ainsi que les quinze commissaires d'écoles, dont Alain Langlois et Karyne Brossard, qui représentaient Boucherville.

Sur sa page Facebook, M^{me} Roberge écrit à l'endroit de ses collègues : « Vous ne méritiez aucunement ce mépris et ce manque de respect de la part du gouvernement de la CAQ et de son ministre de l'Éducation qui, malgré le fait qu'il est un ex-enseignant de notre

commission scolaire, a clairement démontré sa méconnaissance du réseau de l'éducation publique et de notre organisation qui a un fonctionnement très décentralisé.

Au-delà de ce mépris injustifié, je suis très préoccupée par l'incertitude et le grand bouleversement qui planent à partir de maintenant dans tout le réseau. Tout cela est bien loin des véritables enjeux qui auraient mérité qu'on s'y attarde en toute urgence.

Je souhaite sincèrement au directeur général de la CSP, Luc Lapointe, et à toute son équipe beaucoup de courage pour la mise en œuvre de la nouvelle gouvernance et pour la transition dont plusieurs aspects demeurent nébuleux. Je sais que l'intérêt supérieur des élèves sera toujours une priorité pour la CSP même si elle change de nom! »



Hélène Roberge était présidente du conseil des commissaires depuis 2010, et commissaire depuis 1998.



Alain Langlois était commissaire scolaire depuis 1990.



Karyne Brossard occupait les fonctions de commissaire scolaire depuis novembre 2018.



Commission scolaire
des **Patriotes**



Le taux de diplomation et de qualification s'élève à 83,1 % à l'ex-CSP

| Daniel Hart |

Les élèves de la région inscrits au secteur public réussissent davantage qu'auparavant, selon les récentes données de l'ex-Commission scolaire des Patriotes. « Notre taux de diplomation et de qualification de 83,1 % est le plus élevé que la CSP ait atteint. J'en profite pour souligner les nombreux efforts déployés par nos élèves et remercier les membres du personnel de la CSP pour les actions qu'ils ont mises en place afin d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés dans notre Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) », signale au passage l'ancienne présidente de l'organisme, Hélène Roberge.

Autre fait à noter, l'écart de réussite, de diplo-

mation et de qualification entre les garçons et les filles est passé de 13,3 % à 6,9 %. M^{me} Roberge a dévoilé ces données provenant du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), lors de la récente présentation du rapport annuel 2018-2019, qui s'est tenue à la dernière séance publique du Conseil des commissaires le 4 février.

En 2018-2019, la CSP a connu une hausse de près de 700 élèves, pour un total de 33 833 répartis dans ses différents établissements. L'organisme a procédé à l'ajout de dix-sept classes d'enseignement spécialisé pour rendre son offre de service plus accessible aux élèves ayant des besoins particuliers. Son budget s'est élevé à près de 380 M\$. De ce montant, 3,7 % a été réservé aux dépenses administratives.



REPENSER LA STRATÉGIE ANTI-TABAC DANS LES ÉCOLES

CRISTIANA MANDRU

cristiana.mandru@eap.on.ca

À l'heure actuelle, la loi interdit aux compagnies de tabac de faire de la publicité directe aux jeunes sur les médias. Cela ne veut pas dire pour autant qu'ils ne font plus rien pour attirer l'attention du public, surtout le jeune public, à leurs produits.

Les deux grandes stratégies qu'elles utilisent aujourd'hui consistent, d'une part, à faire appel à des influenceurs telle que Kelly Jenner, par exemple, qui est une idole pour les jeunes.

«Ces influenceurs font des posts sur les réseaux sociaux, sur des plateformes comme YouTube. Ce sont des méthodes beaucoup plus difficiles à encadrer par les normes, les lois et les gouvernements, alors c'est une très grande porte d'accès pour aller parler aux jeunes», a constaté Amélie Brisson, chargée de projets en prévention au Conseil québécois sur le tabac et la santé (CQTS).

D'autre part, la nouvelle génération de cigarettes électroniques est une métamorphose de l'idée à l'origine de la vapoteuse, soit une étape dans le processus de cessation du tabagisme. Même si pour les adultes, cela reste toujours une phase dans leurs efforts pour arrêter de fumer, la vapoteuse ou les cigarettes électroniques constituent LA porte d'entrée favorisée par les compagnies de tabac pour attirer un jeune public vers la consommation de cigarettes traditionnelles et vers le développement d'une dépendance quelconque.

On peut d'ailleurs aisément se rendre compte que les clients ciblés par ces nouvelles cigarettes électroniques, ce sont les jeunes, selon Mme Brisson, tout simplement par le format, les saveurs, les couleurs offertes, de même que le côté technologique. «C'est sûr que la cigarette électronique qui est rose, qui brille dans le

noir, qui goûte la fraise et qui est attrayante n'est peut-être pas faite pour le président de la Banque Nationale, elle est plutôt faite pour les filles du secondaire deux», a rigolé Mme Brisson.

Ces deux stratégies sont des manières plus détournées de faire de la publicité auprès des jeunes, sans pour autant s'adresser directement à eux.

Le côté addictif de la cigarette électronique est énorme, puisqu'elle augmente de trois fois le risque de développer une dépendance, que ce soit à la cigarette, aux drogues ou aux jeux. En sachant que 86% des adultes fumeurs ont commencé à l'adolescence, il est très important d'intervenir dès un jeune âge, selon l'intervenante.

Quand les jeunes prennent conscience du fait qu'ils sont utilisés et manipulés par les réseaux sociaux, cela fait une grande différence dans la prévention; alors il est très important de les informer, selon l'intervenante.

Plan pour une génération sans fumée

«Dire aux jeunes que le tabac va les tuer, on s'entend, ce n'est pas quelque chose qui va marcher», a expliqué Mme Brisson. Son travail l'amène à faire de la formation auprès du personnel des écoles et à sensibiliser les jeunes dans les écoles secondaires à travers le Québec. «Il s'agit de dénormaliser ce qu'ils croient être la norme, d'effectuer un changement au niveau du comportement, de leur montrer que c'est pas tout le monde cool qui fume ou qui vapote.»

C'est dans cette perspective que le Plan pour une génération sans fumée (PGSS) est né en 2017, un programme subventionné par le ministère de la Santé, qui vient assorti d'un montant de 2000\$ par école, ainsi qu'un accompagnement de 18 mois par des spécialistes du CQTS.

À travers cette initiative soutenue par la Direction de la santé publique, plusieurs écoles ont entamé des démarches pour faire

de la prévention de tabac. Des formateurs et des communicateurs du CQTS offrent des activités clés en main aux écoles ayant été ciblées, soit à cause d'un indice de défavorisation élevé ou bien à cause de la demande ponctuelle de la direction d'une école ou de la commission scolaire désirant implémenter une politique anti-tabac.

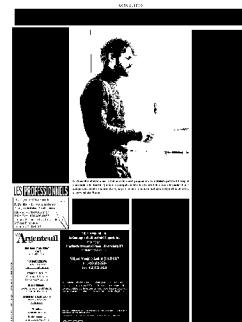
Les méthodes présentement utilisées dans les écoles consistent à envoyer une lettre aux parents de l'élève ayant enfreint la loi de ne pas fumer ou de vapoter une cigarette électronique sur les terrains de l'école, à lui confisquer la cigarette et à lui donner une suspension.

Une panoplie d'interventions visant davantage de cohérence et d'efficacité

Qu'est-ce que le CQTS apporte de plus aux interventions normalement faites dans une école? Ce sont surtout des gestes qui vont aller changer le comportement du jeune, l'aider à surmonter une dépendance, si c'est le cas. Il s'agit ici d'un très large spectre de méthodes utilisées pour prendre en charge la dépendance: le jeune est envoyé voir une infirmière dans un Centre d'abandon du tabagisme ou un intervenant en toxicologie, afin de discerner son niveau de dépendance et éventuellement aller plus loin.

Premièrement, il est très important que le jeune prenne conscience qu'il souffre d'un problème de dépendance et deuxièmement, qu'il entame les démarches motivationnelles vers la cessation éventuelle, selon Mme Brisson.

«Il y a une phase d'exploration au niveau



de l'adolescence et du passage dans les écoles secondaires, mais notre objectif c'est que le jeune termine son secondaire libéré de l'emprise de la cigarette», a raconté l'intervenante. À cette fin, en plus des écoles secondaires, le CQTS vise aussi les centres d'éducation professionnelle, les centres d'éducation aux adultes, les carrefours jeunesse-emploi, tout en cherchant une cohérence de l'environnement et le soutien de la communauté.

«On va demander à la communauté de se serrer les coudes pour aider les jeunes. Donc, on va demander aux dépanneurs d'écarter les cigarettes davantage, on va demander à la Ville qui loue les locaux des écoles d'adopter aussi une politique anti-tabac et on va demander aux carrefours jeunesse de s'impliquer par des activités. Alors, on va vraiment créer une belle cohésion à travers ce programme-là, qui à la base, est une politique scolaire en prévention, mais qui finit par rassembler beaucoup d'acteurs dans le milieu scolaire», a résumé Mme Brisson.

Présentement, il y a 27 écoles à l'échelle du Québec qui participent dans le PGSS, dont une école à Lachute qui aura bientôt un lancement médiatique pour son adhésion au programme, et un objectif de recrutement de 150 nouvelles écoles à travers le Québec dans les cinq années à venir.

Communiqué (s)



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Nomination à la direction générale de la Commission scolaire de Laval

Laval, le 20 février 2020 – La Commission scolaire de Laval (CSDL) annonce la nomination de Mme Anne-Lise Gravel à titre de nouvelle directrice générale adjointe de l'organisation. Mme Gravel œuvre dans le domaine de l'éducation depuis de nombreuses années et elle possède une expertise reconnue en tant que gestionnaire scolaire. Impliquée dans plusieurs instances décisionnelles d'envergure au cours de sa carrière, elle sera responsable de la supervision d'écoles primaires et de plusieurs dossiers stratégiques, dont le développement de l'employeur de marque. La nouvelle directrice générale adjointe entrera en poste le 23 mars prochain.

Le directeur général de la Commission scolaire de Laval, Yves Michel Volcy, se réjouit de cette nomination qui représente une valeur ajoutée pour l'équipe en place et pour l'ensemble de l'organisation : « L'expertise de Mme Gravel, notamment en matière de mise en place d'une culture de gestion axée sur les résultats, mais aussi d'accompagnement et de formation pour le personnel d'établissements scolaires, viendra assurément profiter à notre commission scolaire. Nous sommes heureux de voir une femme d'expérience comme Mme Gravel s'engager à la direction générale de la CSDL pour favoriser le développement d'une culture de collaboration et encourager, avec l'ensemble de notre équipe, le développement du plein potentiel de tous nos élèves. »

Anne-Lise Gravel a une formation initiale d'enseignante de français. Elle a également été chargée de cours au Département de gestion de l'éducation et de la formation de l'Université de Sherbrooke. Elle œuvrera à titre de directrice adjointe et de directrice d'école à la Commission scolaire de la Seigneurie des Mille-Îles, où elle a ensuite été nommée directrice adjointe des Services éducatifs, secteur jeunes. Elle a ensuite assuré la direction de ce même service au cours des 9 dernières années. Elle quitte maintenant ce poste pour rejoindre la direction générale de la Commission scolaire de Laval.



À propos de la Commission scolaire de Laval

Présente partout sur le territoire de Laval, la CSDL est l'une des plus importantes commissions scolaires au Québec. Elle dessert plus de 56 000 élèves du préscolaire, du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes. Elle compte à ce jour 58 écoles primaires, 14 écoles secondaires, 8 centres de formation professionnelle, 4 centres d'éducation des adultes et un service aux entreprises et de formation continue. La CSDL est l'un des plus importants employeurs de Laval avec plus de 10 000 employés.

– 30 –

RENSEIGNEMENTS : **Annie Goyette**
Directrice adjointe du Secrétariat général
et du Service des communications
Commission scolaire de Laval
450 662-7000, poste 1210
AnGoyette@cslaval.qc.ca

Déclaration de l'ACSAQ relative au projet de loi no 40 English



NOUVELLES FOURNIES PAR

Association des commissions scolaires anglophones du Québec →

Févr 20, 2020, 14:19 ET

MONTRÉAL, le 20 févr. 2020 /CNW Telbec/ - L'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) intentera une contestation judiciaire du projet de loi n° 40, avec ses partenaires de la communauté minoritaire d'expression anglaise.

Le gouvernement du Québec a adopté sous bâillon le projet de loi n° 40 aux petites heures du matin du 8 février dernier en dépit de l'opposition unanime à cette loi et faisant complètement abstraction du droit de la communauté d'expression anglaise de gérer et de contrôler ses établissements d'enseignement de la langue minoritaire.

« Au cours de la dernière année, l'ACSAQ a tout fait pour s'asseoir et discuter avec le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, afin de veiller à ce que nos droits en vertu de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés soient respectés », d'affirmer le président de l'ACSAQ Dan Lamoureux.

« Les communautés minoritaires d'expression française hors Québec se sont jointes à nous pour dénoncer le mépris total des droits de la minorité dans le projet de loi n° 40. Malheureusement c'est tombé dans l'oreille d'un sourd. Aujourd'hui, nous annonçons que notre conseil d'administration nous a donné un mandat unanime de contester cette loi devant les tribunaux », de conclure le président.

L'ACSAQ ne formulera aucun commentaire supplémentaire puisque l'affaire est désormais confiée au système judiciaire.

L'ACSAQ est la voix de l'enseignement public anglophone au Québec et représente 100 000 élèves dans 340 écoles primaires/secondaires et centres de formation professionnelle pour adultes au Québec.

SOURCE Association des commissions scolaires anglophones du Québec

Renseignements: Kim Hamilton, Directrice des communications et des projets spéciaux, 514-919-3894

Liens connexes

<https://www.qesba.qc.ca/>

Statement from QESBA on Bill 40



Association des commissions scolaires anglophones du Québec
Quebec English School Boards Association

NEWS PROVIDED BY

Quebec English School Boards Association →

Feb 20, 2020, 13:30 ET

MONTREAL, Febr. 20, 2020 /CNW Telbec/ - In collaboration with English-speaking Community partner organizations, the Quebec English School Boards Association (QESBA) will challenge the constitutionality of Bill 40 which abolishes school boards and creates school service centres, before the courts.

The government of Quebec forced Bill 40 through the National Assembly in the early morning of February 8, through closure, despite unanimous opposition to the legislation and in complete disregard for the English-speaking community's right to manage and control its minority language educational institutions.

"Over the last year, QESBA has done everything we could to sit and discuss with the Minister of Education, Jean-François Roberge to ensure that our Section 23 control and management rights in the Canadian Charter of Rights and Freedoms were respected," said QESBA President Dan Lamoureux.

Today, we announce that our Board of Directors has unanimously given us a mandate to fight this law in the courts alongside our community partners," concluded the President.

In order to avoid prejudicing our legal preparations, the QESBA will not be commenting further at this time.

FONDATION MONIQUE-FITZ-BACK

La Fondation Monique-Fitz-Back soutiendra 32 projets scolaires en environnement et en solidarité partout au Québec

21 février 2020

La Fondation Monique-Fitz-Back est heureuse d'annoncer que, grâce aux dons collectés, l'édition 2019-2020 de son programme d'aide financière soutiendra 32 projets scolaires en environnement et en solidarité, impliquant directement 1 411 jeunes du préscolaire au collégial.



Crédit photo : Académie les Estacades

Répartis dans 13 régions administratives, ces projets porteront sur les changements climatiques, la gestion des matières résiduelles, la solidarité et le vivre-ensemble. Ils se répartissent sur une enveloppe totale de 21 275 \$.

Tous les projets retenus ont en commun l'implication active des jeunes et un cheminement menant à des changements positifs de comportement. Les bourses octroyées varient de 1 000 \$ par projet.

Selon Benoît Mercille, directeur général de la Fondation Monique-Fitz-Back, « il y a dans tous les établissements scolaires du Québec des projets en or qui ne se réalisent pas sans financement. Nous sommes heureux de permettre la réalisation de quelques-uns de ces projets, un peu partout au Québec. Les jeunes qui y participent développent leur sensibilité et environnementale et leur goût de l'engagement. De plus, ces projets ont un impact positif sur la persévérance scolaire. Je tiens à remercier les partenaires financiers, ainsi que les individus qui ont fait des dons à notre cause ainsi que les jurys d'expert(e)s qui nous ont conseillés dans la sélection des projets. »

Volet Changements climatiques

L'objectif de ce volet est d'encourager la réalisation de projets portant sur la réduction des gaz à effet de serre et sur l'adaptation aux changements climatiques. Pour ce volet, la Fondation annonce le soutien de 13 projets, pour un total de 11 000 \$. Merci à Hydro-Québec, au Secrétariat à la jeunesse, à Cascades, ainsi qu'à SSQ Assurance, partenaires du volet.

Volet GMR/RECYC-QUÉBEC

L'objectif de ce volet est d'encourager la réalisation de projets portant sur la gestion responsable des matières résiduelles. Pour ce volet, la Fondation annonce le soutien de 14 projets financés, pour un total de 7 775 \$. Merci à RECYC-QUÉBEC et à NI Corporation, partenaires du volet.

Volet Solidarité

L'objectif de ce volet est d'encourager la réalisation de projets permettant de développer l'esprit de solidarité. Pour ce volet, la Fondation annonce le soutien de 2 projets, pour un 000 \$. Merci au Fonds de solidarité FTQ, partenaire du volet.

Volet Vivre ensemble

L'objectif de ce volet est d'encourager la réalisation de projets portant sur le vivre ensemble. Pour ce volet, la Fondation annonce le soutien de 3 projets, pour un total de 1 500 \$ Fonds de solidarité FTQ, partenaire du volet.

À propos du programme d'aide financière de la Fondation Monique-Fitz-Back

Ce programme est alimenté par le Fonds d'Appui aux Initiatives du Réseau EVB (FAIRE) qui est réservé au réputé réseau des 1 500 Établissements verts Brundtland (EVB-CSQ) est appuyé par un grand nombre de donateurs individuels et de partenaires de la Fondation, dont la Centrale des syndicats du Québec.

[Annexe A : composition des jurys de l'édition 2019-2020 du programme d'aide financière et Annexe B : détail des projets financés par régions](#)

Pour plus d'information



Fondation Monique-Fitz-Back

320, rue St-Joseph Est, bureau SS-045

Québec Québec

Canada G1K 8G5

🌐 www.fondationmf.ca

De la même organisation:

6 Communiqués

Google+



Le ministre Lacombe octroie une aide de 80 000 \$ pour deux projets du regroupement pour la valorisation de la paternité

NOUVELLES FOURNIES PAR

Cabinet du ministre de la Famille →

Févr 20, 2020, 19:00 ET

MONTRÉAL, le 20 févr. 2020 /CNW Telbec/ - Dans une perspective d'égalité entre les parents et pour soutenir la valorisation du rôle des pères et promouvoir leur importance dans la famille ainsi que dans la société, le gouvernement du Québec verse une aide financière de 80 000 \$ au Regroupement pour la valorisation de la paternité. Cette somme servira à la réalisation de deux nouveaux projets pilotes. Le ministre de la Famille, M. Mathieu Lacombe, a fait cette annonce aujourd'hui lors de son passage à la SU-PÈRE CONFÉRENCE à Montréal.

Les projets visent l'implantation d'une démarche d'adaptation des pratiques aux réalités paternelles dans les réseaux suivants :

- Les organismes offrant des services aux familles québécoises d'expression anglaise, en partenariat avec le *Community Health and Social Services Network* (CHSSN);
- Les centres de la petite enfance (CPE), en partenariat avec l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPE).

L'adaptation des pratiques aux réalités paternelles est une expertise développée par le Regroupement pour la valorisation de la paternité. Elle consiste à outiller les organisations pour qu'elles rejoignent mieux les pères en adaptant leur offre de services et leur culture organisationnelle aux deux parents. Ainsi, le premier projet vise à accompagner le CHSSN dans

la prise en compte des besoins propres aux pères d'expression anglaise et à concevoir des outils adaptés à leur réalité. Cela permettra à des organismes qui desservent les communautés anglophones de rejoindre les parents plus efficacement dans au moins quatre régions du Québec.

Le deuxième projet vise à accompagner six CPE, de concert avec l'AQCPE, dans la mise en valeur de pratiques de coéducation inclusives, c'est-à-dire basées sur l'implication des parents dans la vie éducative de leur enfant et l'identification des actions à entreprendre pour améliorer la participation active des pères dans la vie du CPE.

Le financement provient de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021, dont l'une des orientations vise à favoriser le partage équitable des responsabilités familiales.

Citations :

« À titre de ministre de la Famille et de concert avec mes collègues du gouvernement, je me suis engagé depuis le début de mon mandat à bien appuyer les pères et les parents du Québec dans l'exercice de leurs différentes responsabilités. De nos jours, tous les pères n'assument pas leur rôle de la même façon et, selon la diversité des réalités familiales, leur engagement peut prendre différentes formes. La valorisation de la paternité est un enjeu très important pour notre gouvernement, et c'est pourquoi cette annonce me réjouit. Je tiens à remercier les intervenants et intervenantes qui, comme le Regroupement pour la valorisation de la paternité, sont sur le terrain pour accompagner les hommes dans leurs démarches. Leur travail est essentiel à l'évolution de la société vers un modèle plus égalitaire. Merci de votre engagement au quotidien! »

Mathieu Lacombe, ministre de la Famille

« Beaucoup d'efforts sont investis pour atteindre l'égalité de fait entre les femmes et les hommes. Les pères sont de valeureux alliés pour faire équipe avec les mères. En valorisant la paternité, nous faisons en sorte que tant les femmes que les hommes soient gagnants. Lentement, mais sûrement, nous avançons vers un Québec plus égalitaire. »

Isabelle Charest, ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine

Fait saillant :

Dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021, sous la coordination du Secrétariat à la condition féminine, le ministère de la Famille dispose d'une enveloppe budgétaire pour le financement de projets favorisant la coparentalité, et ce, jusqu'au 31 mars 2021.

Liens connexes :

- La SU-PÈRE CONFÉRENCE : <https://www.rvpaternite.org/spc/>
- Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021 : <http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/Egalite/strategie-egalite-2021.pdf>

SOURCE Cabinet du ministre de la Famille

Renseignements: Antoine de la Durantaye, Attaché de presse du ministre de la Famille et ministre responsable de la région de l'Outaouais, 418 558-6039, antoine.deladurantaye@mfa.gouv.qc.ca; Alice Bergeron, Attachée de presse de la ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, 418 997-4093